

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT

3^{ème} Législature de la 3^{ème} République

SESSION ORDINAIRE DE MARS 2023

COMMISSION AD HOC

**SYNTHESE NATIONALE
DES RAPPORTS DES VACANCES PARLEMENTAIRES**

POUR LA PERIODE DU 16 DECEMBRE 2022 AU 14 MARS 2023

*Kinshasa, Palais du peuple
Juin 2023*

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT

3^{ème} Législature de la 3^{ème} République

SESSION ORDINAIRE DE MARS 2023

COMMISSION AD HOC

**SYNTHESE NATIONALE
DES RAPPORTS DES VACANCES PARLEMENTAIRES**

POUR LA PERIODE DU 16 DECEMBRE 2022 AU 14 MARS 2023

Kinshasa, Palais du peuple

Juin 2023

AVANT-PROPOS

« Le diamant, dans sa transparence, réfracte admirablement la lumière qu'il reçoit. Beaucoup d'entre vous brillent par le rôle qu'ils jouent. Celui qui détient des responsabilités civiles et gouvernementales est appelé à agir avec une clarté cristalline, en vivant la fonction reçue comme un moyen de servir la société. Le pouvoir n'a de sens en effet que s'il devient service ».

Cet extrait tiré du discours prononcé par le Saint-Père, le Pape François, le 31 janvier 2023 dans le jardin du Palais de la Nation à Kinshasa, ne cesse de m'inspirer et me guide dans les responsabilités règlementaires me confiées, en ma qualité de Rapporteur Adjoint au Bureau du Sénat.

La mission est à la fois passionnante et astreignante, notamment lors de l'élaboration de la Synthèse nationale des rapports des vacances parlementaires. En effet, la rédaction de cet ouvrage nous offre périodiquement l'occasion de cerner, d'une part, les vrais problèmes qui impactent le quotidien de nos populations dans les 26 provinces de notre cher et beau pays, la République Démocratique du Congo et d'autre part, de proposer des pistes de solutions sur les situations décrites, tant sur les plans politico-administratif et juridique, sécuritaire, économique que socio-culturel.

C'est donc pour aider le Gouvernement à répondre efficacement à ses obligations constitutionnelles que les Sénateurs s'évertuent à remonter, à chaque édition, les réalités de nos terroirs.

A travers cette cinquième (5^{ième}) édition de la Synthèse nationale de différents rapports reçus des Présidents des Groupes provinciaux au terme des vacances parlementaires des Sénateurs couvrant la période du 16 décembre 2022 au 14 mars 2023, le Bureau du Sénat, sous la présidence de l'**Honorable BAHATI LUKWEBO Modeste**, que je remercie profondément ici, invite les responsables politiques à mener de manière efficace des actions à impact réel et visible au profit des Congolais.e.s sur toute l'étendue du territoire national.

Dans le même élan, nous prions ainsi le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **S.E.M Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE** à s'enquérir des recommandations de la présente Synthèse Nationale en vue de trouver les solutions idoines aux problèmes qui entravent le développement de nos provinces et le bien-être de la population.

Je ne peux clore cette note sans adresser mes vifs remerciements :

- Aux Honorables Sénateurs et estimés collègues, pour avoir mis à notre disposition, dans le délai imparti, les rapports de leurs provinces respectives accompagnés des recommandations dédiées aux problèmes rencontrés.

Ce qui contribue pleinement à accomplir l'une des principales missions de notre mandat parlementaire, à savoir **porter la voix des provinces dont nous sommes l'émanation** ;

- Aux Membres de la Commission ad hoc chargée de l'exploitation des rapports des vacances parlementaires, composée des Sénateurs représentants des 26 groupes provinciaux ainsi que du personnel des cabinets politiques et des administratifs du Sénat désignés pour leur expertise avérée ;
- Aux Collègues Membres du Bureau du Sénat pour leur indéfectible soutien.

Tout compte fait, chacun de nous a joué sa partition dans la construction de l'édifice national.

Comme assuré pour les précédentes éditions, je réitère donc mon engagement, conformément à l'article 36 – alinéa 2, à veiller sur le suivi des recommandations formulées.

Honorable Nathalie BUL'AN'SUNG SANATA

Rapporteur Adjoint du Sénat



Honorable Nathalie BUL'AN'SUNG SANATA

Rapporteur Adjoint du Sénat



**Commission ad hoc chargée de l'élaboration de la Synthèse nationale
des rapports des vacances parlementaires Intersession décembre 2022-mars 2023**

SIGLES ET ABREVIATIONS.

1. ABM : Société Alhamines Bisiye Mining
2. ADF : Allied Democratic Forces (*Forces Démocratiques Alliées*)
3. ANR : Agence Nationale des Renseignements
4. AT : Administrateur du territoire
5. ATA : Administrateur du territoire Assistant
6. AUFS : Société Africa Union Financial Services
7. BCC : Banque Centrale du Congo
8. BCI : Contrat Bonobo Conservation Initiative
9. CADECO : Caisse générale d'Épargne du Congo
10. CARITAS : Organisation caritative catholique
11. CDI : Centre de Développement Intégral (*a.s.b.l.*)
12. CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante
13. CIGL : Les Chemins de l'Insertion des Grands-Lacs
14. CINAT : Cimenterie Nationale de Kimpese
15. CMDC : Coopérative Minière pour le Développement au Congo (*s.a.r.l.*)
16. CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
17. COMIGEM : Société Combinat Industriel de Gemena
18. COVID : Corona Virus Disease (*Maladie à Coronavirus*)
19. CSM : Conseil Supérieur de la Magistrature
20. CVM : Société la Congolaise des Voies Maritimes
21. DEMIAP : Détection Militaire des Activités anti-patrie (*aujourd'hui : Etat Major des Renseignements Militaires*)
22. DGDA : Direction Générale des Douanes et Accises
23. DGI : Direction Générale des Impôts
24. DGM : Direction Générale des Migrations
25. DGRAD : Direction Générale des Recettes Administratives, judiciaires, Domaniales et de participations
26. DGREK : Direction général des recettes du Kwilu
27. EAC : East African Community (*Communauté d'Afrique de l'Est*)
28. EGC : Entreprise Générale du Cobalt (*Filiale de la Gécamines*)
29. EGC : Entreprise générale du Cobalt
30. EPST : Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
31. ESU : Enseignement Supérieur et Universitaire

32.ETDd	: Entités Territoriales Décentralisées et déconcentrées
33.FARDC	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
34.FC	: Franc congolais
35.FDLR	: Forces Démocratiques de Libération du Rwanda
36.FIFA	: Fédération internationale de football association
37.FNL	: Forces Nationales de Libération (<i>groupe armé hutu</i>)
38.FONER	: Fonds National d'Entretien Routier
39.FPIC	: Forces Patriotiques et Intégrationnistes du Congo
40.FRPI	: Forces de Résistance Patriotique de l'Ituri
41.GCM	: Société Générale des Carrières et des Mines (<i>Gécamines</i>)
42.HCR	: Haut-Commissariat (des Nations-Unies) pour les Réfugiés
43.HGR	: Hôpital général de référence
44.HIMO	: Méthode à haute intensité de main-d'œuvre
45.HT	: Haute tension
46.HTMT	: Haute tension – Moyenne tension
47.ICCN	: Institut congolais pour la conservation de la nature
48.IGF	: Inspection générale des finances
49.INERA	: Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
50.INPP	: Institut National de Préparation Professionnelle
51.ISP	: Institut Supérieur Pédagogique
52.ISTM	: Institut Supérieur des Techniques Médicales
53.KGM	: Société minière Kibali Gold Mining
54.km	: kilomètre
55.LRA	: Lord's Resistance Army (<i>Armée de Résistance du Seigneur</i>)
56.M23	: Mouvement du 23 mars
57.MIBA	: Société Minière de Bakwanga
58.MRIS	: Mobile de régulation et d'inspection de sécurisation routière
59.NALU	: National Army for Liberation of Uganda (<i>Armée Nationale de Libération de l'Ouganda</i>)
60.NP	: Non-payé
61.NU	: Nouvelle Unité
62.OCC	: Office Congolais de Contrôle
63.ONATRA	: Office Nationale de Transport
64.OPJ	: Officier de police judiciaire
65.OR	: Office des Routes

- 66.OVDA : Office des Voies de Desserte Agricole
- 67.PCR : Police de Circulation Routière
- 68.P-DDRCS : Programme de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion Communautaire et Stabilisation
- 69.PDL-145T : Programme de développement local des 145 territoires
- 70.PK : Point kilométrique
- 71.PME : Petites et moyennes entreprises
- 72.PNC : Police Nationale Congolaise
- 73.PNR : Programme National de Riz
- 74.PPP : Contrat de Partenariat public-privé
- 75.RCA : République Centrafricaine
- 76.RDC : République Démocratique du Congo
- 77.REGIDESO : Régie congolaise de distribution d'eau
- 78.RN : Route Nationale
- 79.RTNC : Radio-Télévision nationale congolaise
- 80.RVF : Régie des Voies Fluviales
- 81.SAEMAPE : Service d'Assistance et d'Encadrement de l'exploitation Minière Artisanale à Petite Echelle (*Ministère des Mines*)
- 82.SAKIMA : Société Aurifère du Kivu et du Maniema
- 83.SARL : Société à responsabilité limitée
- 84.SCIBE : Société de Commerce International Bemba
- 85.SECOPE : Service de contrôle et de la paie des enseignants
- 86.SEGUCE : Société d'Exploitation du Guichet Unique intégral pour le Commerce Extérieur
- 87.SICOMINES : Société Sino-Congolaise des Mines
- 88.SIDA : Syndrome d'Immunodéficience Acquise
- 89.SN : Service National
- 90.SNCC : Société Nationale des Chemins de fer du Congo
- 91.SNEL : Société Nationale d'Electricité
- 92.SOKIMO : Société Minière de Kilo-Moto
- 93.SONAHYDROC : Société Nationale des Hydrocarbures du Congo
- 94.SOPECO : Société des Péages du Congo
- 95.SORGERIE : Société de Réalisation des Gérances et d'investissements
- 96.SOTEXKI : Société textile de Kisangani
- 97.TFM : Société Tenke-Fungurume Mining

- 98.TGI : Tribunal de Grande Instance
- 99.TMB : Trust Merchant Bank
- 100.TRANSCO : Société nationale des Transports du Congo
- 101.TSM : Tisangama Siméon Mining
- 102.UNAFEC : Union des Nationalistes et Fédéralistes du Congo
(*parti politique*)
- 103.UPDF : Uganda People's Defence Forces (*Forces de défense du peuple
Ougandais*)
- 104.USD : United States Dollar (Dollar américain)
- 105.VIH : Virus de l'immunodéficience humaine
- 106.ZSR : Zone de Santé Rurale

INTRODUCTION

En vertu de la qualité lui conférée par l'article 104 Alinéa 2^{ème} de la Constitution et des obligations qui en découlent, notamment celles de l'article 233 du Règlement intérieur du Sénat, le Sénateur est tenu d'effectuer les vacances parlementaires sanctionnées par un rapport relatif à la situation générale de sa circonscription électorale.

A l'issue de dernières vacances parlementaires, les honorables sénateurs ont rapporté, aux bureaux des groupes provinciaux, les problèmes juridiques, politiques et administratifs ; sécuritaires ; économiques ainsi que socio-culturels auxquels le souverain primaire est confronté. Ces problèmes ont été coulés sous forme des synthèses provinciales adressées au bureau du sénat afin de l'élaboration de la synthèse nationale par une commission constituée quant à ce.

Ce faisant, le 16 mai 2023, l'Assemblée plénière a constitué une Commission ad hoc chargée d'exploiter les différents rapports provinciaux et d'en produire une synthèse nationale des rapports des vacances parlementaires, intersession du 16 décembre 2022 au 14 mars 2023.

1. De la composition de la Commission ad hoc

Comme de coutume, 26 Sénateurs ont été délégués par les groupes provinciaux respectifs pour participer aux travaux de la commission en qualité de membres effectifs. D'autres Sénateurs se sont ajoutés pour y apporter leur expertise.

Réunis en date du 23 mai 2023, les membres de la Commission ont élu le bureau dont la composition se présente comme suit :

- Présidente : BUL'AN'SUNG SANATA Nathalie ;
- Vice-présidente : MUKALAY KIONDE Célestine-Hortense ;
- Rapporteuse : MUYUMBA FURAHU Francine ;
- Rapporteuse adjointe : BOLINGO BOTAKILE Denise.

La Commission a connu également la collaboration des membres du cabinet du Rapporteur Adjoint du Sénat, l'Honorable Nathalie BUL'AN'SUNG SANATA, des experts d'autres cabinets des membres du Bureau du Sénat ainsi que des agents de l'Administration du Sénat tels que repris sur l'annexe.

2. De la méthodologie de travail

Le travail de la Commission ad hoc a porté sur l'examen, tour à tour, des rapports transmis par les groupes provinciaux en vue de dégager, d'une part les problèmes et solutions particuliers à chaque province et, d'autre part, les problèmes et solutions communs à toutes les provinces.

Par ailleurs, la Commission a pris connaissance du rapport final sur l'évaluation de suivi du niveau d'exécution des recommandations du Sénat adressées au Gouvernement issues des rapports des vacances parlementaires allant du 16 décembre 2021 au 14 mars 2022.

3. Présentation de la Synthèse nationale

La présente édition de la Synthèse nationale comprend une introduction, trois chapitres et une conclusion. Les deux premiers chapitres sont présentés sous forme d'un tableau à trois colonnes dédiées successivement aux problèmes, recommandations et services concernés. Le premier chapitre traite des problèmes et recommandations spécifiques à chaque province. Le deuxième chapitre aborde les problèmes et recommandations touchant à toutes les provinces. Le troisième chapitre reprend les résolutions faites au bureau du Sénat.

CHAPITRE 1 : PROBLEMES ET RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES A CHAQUE PROVINCE

Ce chapitre retrace les problèmes particuliers à chaque province de la République, selon les rapports reçus des Groupes provinciaux. Outre la colonne reprenant lesdits problèmes et celle des recommandations y relatives, il est inséré une troisième colonne consacrée à l'identification des services concernés.

1. PROVINCE DU BAS-UELE			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Irrégularité de paiement des émoluments des députés provinciaux ainsi que des frais de fonctionnement des institutions provinciales.	Régulariser le paiement des émoluments des députés provinciaux et des frais de fonctionnement des institutions provinciales.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Modicité et irrégularité de la rétrocession des fonds dus à la province.	Revoir à la hausse et régulariser la rétrocession des fonds dus à la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Non réalisation des travaux du PDL-145T.	Rendre effectif le PDL-145T.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère du Plan.
4	Non effectivité de la Caisse nationale de péréquation et du crédit d'investissement.	Rendre effectifs la Caisse nationale de péréquation et le crédit d'investissement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

5	Surpopulation dans les salles de classe suite à la politique de la gratuité de l'enseignement.	Augmenter le nombre des salles de classe et construire de nouvelles écoles.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
6	Baisse de la qualité de l'enseignement.	Mettre en œuvre une politique des réformes pour un enseignement de qualité.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
7	Délabrement très avancé de toutes les routes nationales et de desserte agricole.	Réhabiliter ces routes.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural.
8	Non opérationnalité des tribunaux de paix et dysfonctionnement de l'unique TGI, de la Cour d'Appel, du Parquet près le TGI, par suite du nombre insuffisant des magistrats dû au manque ou à l'absence prolongée des magistrats.	- Affecter de nouveaux magistrats dans les tribunaux de paix de la province ; - Payer la prime de brousse des magistrats ; - Sanctionner les magistrats qui ne rejoignent pas leur poste d'affectation sans motif valable ; - Harmoniser le fonctionnement des institutions judiciaires.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
9	Manque de subventions des établissements pénitentiaires.	Subventionner les établissements pénitentiaires.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
10	Vétusté et quasi-inexistence des infrastructures de base (scolaires, sanitaires, sportives, culturelles, judiciaires etc.).	Réhabiliter, construire et équiper les infrastructures de base.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Tous les autres ministères concernés.
11	Nombre insignifiant d'institutions d'enseignement supérieur et universitaire.	Construire les universités et les instituts supérieurs.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

II. SECURITAIRE			
1	Emergence des phénomènes Kuluna et enlèvements, mettant en mal la quiétude de la population.	Mettre en place une politique efficiente et cohérente pour éradiquer ces phénomènes.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Faible effectif des éléments de la PNC, des FARDC et des autres services de sécurité ainsi que leur sous-équipement.	Déployer et équiper les effectifs de la PNC, des FARDC et des autres services de sécurité pour la sécurisation des frontières avec la RCA et le Sud-Soudan.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
3	Conflits latents des limites frontalières entre la RDC et le RCA.	Faire respecter les bornes frontalières.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie.
4	Présence, dans la province, des étrangers dangereux et en séjour irrégulier (la LRA et la SELEKA ainsi que les MBORORO qui ont des cheptels).	- Recenser et cantonner les étrangers dangereux et en séjour irrégulier ; - Organiser leur rapatriement ; - Organiser les pâturages des éleveurs Mbororo en prélude de leur rapatriement ; - Prendre en charge les problèmes zoonitaires posés par les bétails.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie ; - Ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Pêche et Elevage.

5	Présence massive des réfugiés centrafricains dans les territoires d'Ango et de Bondo.	Impliquer les communautés internationale et régionale pour une solution durable de la question des immigrations illégales des Mbororo ainsi que la gestion efficiente des réfugiés centrafricains présents non loin des frontières du pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Intégration régionale ; - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie.
6	Déploiement d'importants contingents des soldats rwandais le long de la frontière avec la RCA soulevant des inquiétudes au sein de la population locale.	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer les forces de défense et de sécurité le long de cette frontière ; - Faire agir la diplomatie pour prévenir toute intrusion de ces troupes sur le territoire national. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intégration régionale ; - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie.
III. ECONOMIQUE			
1	Absence d'entreprises agro-industrielles due au manque d'appuis financiers appropriés, notamment les crédits agricoles, les microcrédits et les banques.	Encourager les opérateurs œuvrant dans le secteur de la microfinance à assurer les besoins en crédit des opérateurs agro-industriels.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entrepreneuriat et de Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie nationale.
2	Abandon de la culture pérenne causé notamment par la dégradation des routes aussi bien nationales que celles de desserte agricole.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une politique efficiente et cohérente de la réhabilitation des routes nationales et de desserte agricole ; - Encourager la culture pérenne en mettant sur pied une politique de distribution de semences et d'intrants agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de Développement rural ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Agriculture.

3	Absence d'exploitation industrielle et exploitation artisanale illicite à grande échelle des ressources naturelles, notamment les minerais et le bois.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre de l'ordre dans l'exploitation artisanale des ressources naturelles ; - Encourager les opérateurs économiques du domaine à s'installer dans la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et de Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministre de l'Environnement et Développement durable.
4	Quasi-inexistence du secteur bancaire et insuffisance de la couverture en télécommunication.	Encourager les grandes sociétés à s'installer dans la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entrepreneuriat et de Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Enclavement de la province et manque de voies d'intégration avec les provinces limitrophes.	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le désenclavement de la province en réhabilitant les routes ; - Mettre en place une politique cohérente et efficiente de la maintenance des routes par l'utilisation du système de cantonnage manuel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et travaux publics ; - Ministère du Développement rural.
2	Manque de la desserte en eau potable et en électricité dans toute la province.	Desservir la province en eau potable et en électricité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère du Développement rural.

3	Carence de médicaments et manque d'équipements médicaux à l'HGR de Buta/SODIBA et dans le reste de la province.	Doter l'HGR de Buta/SODIBA ainsi que les autres centres médicaux de la province des médicaments de première nécessité et des équipements.	Ministère Santé publique, Hygiène et Prévention.
4	Existence des écoles qui ne respectent pas les normes scolaires.	Programmer la construction progressive des écoles selon les normes là où les besoins se font sentir.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
5	Non-paiement des enseignants et des NU.	Régulariser la paie des enseignants et mécaniser les NU.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère du Budget ; - Ministère de Finances.
6	Taux de chômage élevé, surtout chez les jeunes.	Créer les emplois.	Ministère de l'Entreprenariat, de Petites et moyennes entreprises.
7	Résurgence de la rougeole.	Lutter contre cette épidémie.	Ministère Santé publique, Hygiène et Prévention.

2. PROVINCE DE L'EQUATEUR

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Non intégration à l'Assemblée provinciale des députés provinciaux réhabilités par la Cour constitutionnelle.	Faire exécuter l'arrêt de la Cour constitutionnelle ayant réhabilité les députés provinciaux invalidés.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

2	Irrégularité de la rétrocession des fonds dus à la province.	Régulariser la rétrocession des fonds dus à la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
3	Délabrement avancé des bâtiments des services publics.	Réhabiliter et construire les bâtiments des services publics.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
4	Non-mécanisation des NU, non-paiement et modicité des salaires des agents de l'Etat.	Mécaniser les NU, payer les NP et augmenter les salaires des agents de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration publique et innovation du service public ; - Ministère des Finances.
5	Manque d'outils de travail au sein des services publics.	Doter les services publics des outils de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration publique et innovation du service public ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
6	Eloignement des agences de la paie des lieux de travail des enseignants et des agents de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Installer les agences de la CADECO, les guichets avancés de paie et autres services expérimentés ; - Encourager les banques à installer les succursales dans tous les territoires de la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration publique et innovation du service public ; - Ministère de l'Enseignement primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.

7	Conflits fonciers récurrents causés par l'incompétence et la corruption des agents de l'administration foncière ainsi que l'ignorance de la procédure d'obtention des titres de propriété par les particuliers.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des agents des services publics et instaurer une technique d'évaluation continue pour leur mise à niveau ; - Sanctionner les auteurs de la corruption ; - Vulgariser les textes légaux organisant la procédure d'obtention des titres de propriété. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration publique et innovation du service public ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Affaires foncières.
8	Nombre insuffisant des magistrats à la Cour d'appel et dans les tribunaux de la province ainsi qu'aux parquets y rattachés suite au refus de certains à rejoindre leurs postes d'affectation.	<ul style="list-style-type: none"> - Affecter les magistrats ; - Sanctionner les magistrats récalcitrants ; - Améliorer les conditions de vie des magistrats notamment en payant la prime de brousse. 	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
9	Mauvaises conditions carcérales à la prison de Mbandaka.	Améliorer les conditions de vie des détenus et prisonniers.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
II. SECURITAIRE			
1	Nombre insuffisant et sous-équipement des éléments de la PNC, des FARDC et des autres services de sécurité.	Equiper et renforcer les effectifs des éléments de la PNC, des FARDC et d'autres services de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
III. ECONOMIQUE			
1	Enclavement de la province suite au délabrement des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires impactant négativement l'économie.	Réhabiliter ces infrastructures.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
2	Hausse des prix des produits de première nécessité.	Lutter contre la hausse de prix des produits de première nécessité.	Ministère de l'Economie nationale.

3	Faible mobilisation des recettes à caractère national.	Inciter les services mobilisateurs à maximiser les recettes à caractère national.	Ministère des Finances.
4	Economie essentiellement informelle.	Encourager les opérateurs économiques à quitter l'économie informelle.	Ministère de l'Economie nationale.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Carence de la desserte en eau potable et en électricité.	Desservir la province en eau potable et en électricité.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère du Développement rural.
2	Délabrement des infrastructures, manque de médicaments et sous-équipement des hôpitaux.	- Réhabiliter et construire les hôpitaux ; - Doter les hôpitaux en médicaments et en équipements.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.
3	Pléthore des élèves dans les écoles et non-mécanisation de certaines écoles.	Construire de nouvelles écoles et mécaniser les écoles concernées.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
4	Délabrement et nombre insuffisant d'infrastructures scolaires et universitaires.	Réhabiliter et construire les infrastructures scolaires et universitaires.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
5	Non prise en charge d'une partie du personnel scientifique des universités.	Prendre en charge tout le personnel scientifique des universités.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
6	Non-mécanisation et non régularisation des grades du personnel médical.	Mécaniser et régulariser les grades du personnel médical.	- Ministre de la Santé, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration publique et innovation du service public.

7	Délinquance juvénile.	Encadrer professionnellement les jeunes.	Ministère de la Jeunesse, Initiation à la nouvelle citoyenneté et Cohésion nationale.
---	-----------------------	--	---

3. PROVINCE DU HAUT-KATANGA

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Conflits communautaires et tribaux.	Mettre fin à ces conflits.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Tueries par tirs à bout portant perpétrées par un commando du Régiment 3307 de l'Equipe d'infanterie Compagnie CAS de la 2 ^{ème} Zone de défense, d'un groupe de personnes composé principalement des jeunes de l'UNAFEC à Lubumbashi, au quartier Kilobe-Lobe, dans la commune de Kampemba.	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au respect des droits civiques, politiques et sociaux garantis par la Constitution ; - Diligenter des enquêtes appropriées ; - Sanctionner les coupables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
3	Inefficacité de l'Assemblée provinciale suite à sa fragilisation par certaines autorités nationales et provinciales.	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêter de s'ingérer dans la gestion de la Province et d'encourager les actes de mégestion de d'Exécutif provincial ; - Faire respecter les différentes législations en la matière ; - Renforcer les capacités des dirigeants en matière de gouvernance. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ;

4	Manque de considération vis-à-vis des élus nationaux et provinciaux par les membres de l'Exécutif provincial.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les dispositions du Code de déontologie des agents de l'Etat ; - Sanctionner tout comportement irrespectueux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
5	Délabrement très avancé de la route de Kabufu, paralysant les activités économiques et occasionnant beaucoup d'accidents de circulation.	Réhabiliter cette route.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1	Tueries de masse à répétition, principalement à Lubumbashi, mais aussi dans une grande partie de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter efficacement contre le banditisme armé et l'indiscipline au sein de la PNC et des FARDC ; - Diligenter des enquêtes appropriées ; - Sanctionner les coupables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
2	Envahissement illégal, le 24 février 2023, par un escadron lourdement armé se réclamant de la Garde républicaine, de la résidence officielle de l'Archevêque Métropolitain de Lubumbashi, Monseigneur Fulgence MUTEBA, ainsi que la violation par ce même groupe de la Cathédrale Saints Pierre et Paul qui n'est, pourtant, qu'un lieu de culte.	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au respect des lieux de cultes et des droits et libertés des personnes tels que prescrits par la Constitution ; - Diligenter des enquêtes appropriées ; - Sanctionner les coupables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

III. ECONOMIQUE			
1	Crise alimentaire sans précédent dans la province, touchant particulièrement le maïs dont le prix a quadruplé en 4 mois.	<ul style="list-style-type: none"> - Endiguer cette crise ; - Implémenter une politique alimentaire particulièrement pour la culture du maïs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère du Plan.
2	Hausse du prix du carburant.	Réguler le prix du carburant.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère des Hydrocarbures.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Manque de subventions de l'Etat pour l'HGR JASON-SENDWE.	Subventionner cet hôpital.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	<ul style="list-style-type: none"> - Non-paiement des salaires et primes mensuelles des enseignants qui accusent des arriérés depuis plusieurs mois ; - Non-paiement des NU qui, pourtant, travaillent depuis longtemps. 	Régulariser la paie des NU et payer les arriérés de salaires des enseignants et de tous les fonctionnaires de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration publique et Innovation du service public ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
3	Grogne sociale due à l'accumulation des arriérés des salaires pour l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat.		

4. PROVINCE DU HAUT-LOMAMI			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Absence d'un siège pour l'Assemblée provinciale alors que les fonds ont été décaissés.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire le bâtiment devant abriter le siège de l'Assemblée provinciale ; - Diligenter une commission d'enquête sur les fonds décaissés ; - Sanctionner les coupables de détournement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
2	Conflit de succession du pouvoir coutumier dans les Chefferies de Kinkondja, Territoire de Bukama, et de Museka, Territoire de Malemba-Nkulu, entretenus par les autorités provinciales qui ne tiennent pas compte des rapports des consultations coutumières et ce, avec l'ingérence de certaines autorités politico-administratives de Kinshasa.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter la loi sur le statut des chefs coutumiers ; - Engager des poursuites judiciaires contre les autorités politico-administratives de Kinshasa qui seraient à la base de ces conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
3	Non-paiement, depuis plusieurs mois, des émoluments des députés provinciaux, impactant, de ce fait, négativement le fonctionnement de l'Assemblée provinciale.	Régulariser le paiement des émoluments des députés provinciaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

4	Non-paiement de la solde des éléments de la PNC, absence de dotation en équipements (tenues, bottes, armes, munitions, moyens de locomotion et de communication, etc.) et non-paiement des frais de fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Payer régulièrement la solde des éléments de la PNC ; - Les doter régulièrement en équipements ; - Arrêter un budget conséquent pour la PNC ; - Payer régulièrement les frais de fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Irrégularité dans le décaissement des frais de fonctionnement dus aux services étatiques.	Décaisser régulièrement les frais de fonctionnement au profit des services étatiques en province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Nombre insuffisant de bâtiments administratifs, vétusté des mobiliers et absence criante de l'outil informatique.	Construire, réhabiliter et équiper les bâtiments devant abriter les bureaux des services publics en province et les doter de l'outil informatique.	Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
7	Modicité du salaire des AT, existence des NU parmi les AT et manque de moyens de locomotion devant permettre à ces derniers d'effectuer des missions d'itinérance dans leurs entités.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le salaire des AT ; - Mécaniser et payer les nouveaux AT ; - Doter les AT des moyens de locomotion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
8	Nombre insuffisant de magistrats dans les Tribunaux de paix et parquets y rattachés, non-paiement des primes de brousse pour motiver les quelques magistrats qui travaillent à l'intérieur de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Affecter les magistrats dans les Tribunaux de paix et parquets y rattachés ; - Restaurer la prime de brousse pour les magistrats affectés dans la province ; - Sanctionner, le cas échéant, les magistrats déserteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Gardes sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

9	Mauvaises conditions carcérales des détenus suite au délabrement très avancé des infrastructures qui servent de prisons et cachots.	Construire de nouvelles prisons au standard international.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Gardes sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
10	Délabrement très avancé des infrastructures routières et ferroviaires, rendant difficiles l'évacuation des produits agricoles et la communication avec les autres provinces ainsi que l'effondrement des ponts dû à la vétusté.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter ces infrastructures ; - Doter la province des bacs en attendant la construction des ponts sur certaines rivières ; - Réhabiliter les ponts sur la RN 1 et finaliser le pont Bundwe à Bukama ; - Créer et encadrer des brigades permanentes de cantonnage manuel par la méthode HIMO. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère du Développement rural.
11	Absence de bateaux pour assurer la navigation tant sur le fleuve que sur les lacs.	Réhabiliter les grands bateaux de la SNCC immobilisés à Kongolo.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
12	Risque de crachs dans les environs de l'aérodrome de Kamina, manque d'un aéroport civil à Kamina et délabrement des aérodromes dans les autres territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Délocaliser l'aérodrome de Kamina pour éviter d'éventuels crachs sur les maisons d'habitation ; - Construire un aéroport de type International dans la périphérie de la ville ; - Réhabiliter les aérodromes dans chaque territoire. 	Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.

13	Insuffisance de la desserte en eau potable et en électricité suite à l'existence d'une seule usine de traitement d'eau et par manque d'un barrage puissant.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire une deuxième usine de captage d'eau sur la rivière Luvoyi ; - Doter la REGIDESO des moteurs adaptés ; - Réhabiliter la Centrale hydroélectrique de Kilubi ; - Connecter cette dernière à la Centrale de Mpiana-Mwanga du territoire de Manono dans la province de Tanganyika ou à celle de Luena-Caténaire de la SNCC ; - Réhabiliter le poste HTMT de Baka ; - Planter une ligne aérienne à deux termes (33km de long) pour remplacer l'actuelle ligne MT souterraine qui est devenue vétuste ; - Réhabiliter l'ensemble du réseau de distribution électrique de Kamina. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère du Portefeuille.
14	Irrégularité du trafic ferroviaire pour le Train Diamant de la SNCC, communément appelé «BETON», à cause de la dégradation de la voie ferrée et du prix exorbitant du billet.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les infrastructures ferroviaires ; - Créer et encadrer des brigades permanentes de cantonnement manuel par la méthode HIMO ; - Elaborer une politique pluriannuelle de réhabilitation des sociétés ferroviaires ; - Réguler le prix du billet du Train Diamant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Economie nationale.
15	Ensablement des biefs navigables du Fleuve Congo suite à l'irrégularité des opérations de dragage faute de matériels, rendant ainsi difficile la navigation de grands bateaux de Bukama à Kongolo.	Procéder au dragage des voies fluviales et doter la province des matériels à cette fin.	Ministère des Transport, Voies de communication et Désenclavement.

16	Nombre insuffisant et délabrement avancé des infrastructures scolaires causant la surpopulation scolaire due à la gratuité de l'enseignement de base, absence des bâtiments pour les établissements d'enseignement supérieur et universitaire ainsi que non-mécanisation des chefs de travaux et assistants.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et réhabiliter les écoles pour juguler la surpopulation scolaire ; - Construire des bâtiments pour les établissements d'enseignement supérieur et universitaire ; - Construire une université moderne à Kamina ; - Encourager les initiatives privées pour la construction des écoles ; - Mécaniser les chefs de travaux et assistants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
17	Absence d'infrastructures sportives tant au chef-lieu que dans les territoires de la province.	Construire un stade moderne à Kamina et des infrastructures sportives dans les territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
18	Non-équipement de la Station de la RTNC/Kamina en matériels appropriés, ne permettant pas à la population de certains coins de la province d'avoir accès à l'information.	<ul style="list-style-type: none"> - Equiper la Station de la RTNC/Kamina en matériels appropriés ; - Ouvrir des stations de la RTNC dans chaque territoire. 	Ministère de la Communication et Médias.
II. SECURITAIRE			
1	Tracasseries policières, militaires et des autres services de sécurité suite à l'érection des barrières illégales.	Supprimer toutes les barrières illégales.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.

2	Présence d'un réseau mafieux d'acheteurs des pointes d'ivoire qui encourage la pratique du braconnage dans le Parc de Upemba.	<ul style="list-style-type: none"> - Démanteler le réseau maffieux ; - Sanctionner les braconniers ; - Renforcer la surveillance afin de décourager les braconniers ; - Former et équiper les éco-gardes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère du Tourisme.
3	Occupation anarchique du couloir naturel de la transhumance des pachydermes par des villages et des champs.	Sécuriser le couloir naturel de la transhumance des pachydermes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère du Tourisme.
4	Destruction de l'écosystème suite aux chasses illicites opérées dans le parc, aux feux de brousse et à la pollution des eaux des rivières ainsi que l'occupation des pâturages des pachydermes par les champs de riz.	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser la zone marécageuse en érigeant une clôture en fils barbelés ; - Délocaliser les villages et camps de pêche situés dans le Parc de Upemba, en commençant par les villages Katola, Mbuwe, Kilongwe et Kisakul. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère du Tourisme ; - Ministère de Pêche et Elevage.
III. ECONOMIQUE			
1	Faible production agricole suite à l'absence d'encadrement des agriculteurs.	Renforcer les activités agricoles par l'intensification des activités du SN dans chaque territoire.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de la Pêche et Elevage ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
2	Utilisation des intrants de pêche prohibés, tels les filets à petites mailles et les moustiquaires imprégnés.	Interdire la pêche par l'usage des intrants prohibés.	Ministère de la Pêche et Elevage.

IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Vétusté des matériels médicaux dans les hôpitaux et centres de santé de l'Etat, ravitaillement irrégulier en produits pharmaceutiques dans les HGR, irrégularité de paiement des primes de risque pour les médecins et des primes du personnel soignant ainsi que manque des moyens de locomotion rendant impossible le transport des malades vers les centres hospitaliers pour une meilleure prise en charge.	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les HGR et centres hospitaliers des territoires en matériels de soins et en ambulances et assurer le ravitaillement en produits pharmaceutiques de manière régulière ; - Payer les primes de risque pour les médecins ainsi que les primes du personnel soignant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du service public.
2	Inconvénient du système de paiement des agents de l'Etat et des enseignants par la voie bancaire, qui leur exige d'effectuer parfois de longues distances pour être payés, obligeant régulièrement les enseignants à suspendre même les enseignements pendant de longues périodes, ce qui perturbe le calendrier scolaire, et qui leur cause souvent non seulement les désagréments d'être servis avec des billets en très mauvais état mais aussi des manquants.	Accélérer la négociation avec les banques commerciales installées dans la province pour multiplier les points de paie des agents de l'Etat et des enseignants dans les territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du service public ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.

5. PROVINCE DU HAUT-UELE			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Faiblesse généralisée de l'autorité de l'Etat.	Restaurer l'autorité de l'Etat.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Irrégularité et modicité de la rétrocession des recettes destinées à la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Régulariser et améliorer la rétrocession des fonds alloués à la province ; - Appliquer les dispositions constitutionnelles relatives à la retenue à la source des 40% des recettes à caractère national. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
3	Absence des tribunaux de paix dans une grande partie de la province (Faradje, Niagara et Dungu) ainsi que des tribunaux spécialisés.	<ul style="list-style-type: none"> - Installer des tribunaux de paix dans chaque territoire et construire, le cas échéant, les bâtiments appropriés ; - Installer des tribunaux spécialisés dans le chef-lieu de la province ; - Affecter des magistrats dans ces tribunaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
4	Non opérationnalité de la Caisse nationale de péréquation.	Activer le sous-compte général du Trésor dédié à la Caisse nationale de péréquation.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Malaise politique et social suite à la dénonciation du présumé détournement de deux millions de dollars américains des recettes de péages route par la Société KGM.	<ul style="list-style-type: none"> - Diligenter une enquête ; - Sanctionner les coupables éventuels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère de la Justice et Gardes des sceaux.

II. SECURITAIRE			
1	Conflits récurrents dans les territoires de Niangara et Dungu entre les autochtones congolais et les éleveurs étrangers armés Mbororo causant parfois mort d'hommes.	Rapatrier les éleveurs Mbororo.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie.
2	Nombre insuffisant des effectifs et des équipements des FARDC, de la PNC et des autres services de sécurité.	- Augmenter le nombre d'éléments des FARDC, de la PNC et des autres services de sécurité ; - Doter ces éléments des équipements (armes, matraques, tenues, véhicules, appareils de communication, etc.).	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
3	Présence des bandits à mains armées dans les agglomérations de Watsa, Durba, Moku et de Wanga en territoire de Watsa.	Renforcer la sécurité dans les agglomérations concernées.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Conflits autour des exploitations semi-industrielles entre les jeunes congolais et les sujets chinois qui détruisent systématiquement l'écosystème dans la zone d'exploitation artisanale de l'or et polluent les eaux dans les territoires de Dungu, Faradje, Wamba et de Watsa.	- Délimiter la concession de la Société KGM par des bornes ; - Diligenter une enquête ; - Expulser tous les étrangers des zones d'exploitation artisanale ; - Faire respecter la loi et le cahier des charges à l'égard des sujets chinois.	- Ministère des Mines ; - Ministère de Ressources Hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère de l'Environnement et Développement durable.

III. ECONOMIQUE			
1	Economie extravertie parce que les domaines des affaires et de la sous-traitance sont détenus par les étrangers.	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des emplois ; - Offrir des opportunités aux opérateurs économiques nationaux et autochtones dans le respect du Code minier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entrepreneuriat et de Petites et Moyennes entreprises ; - Ministère des Mines ; - Ministère des Finances.
2	Manque d'initiative des coopératives agricoles.	Accorder des subventions aux agriculteurs afin d'organiser des coopératives en vue d'augmenter la production.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et de Petites et Moyennes entreprises ; - Ministère de la Recherche scientifique et Innovation technologique.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Précarité du niveau de vie de la population et taux de chômage très élevé surtout chez les jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie de la population ; - Créer des emplois. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entrepreneuriat et de Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale.
2	Délabrement très avancé des infrastructures de base (routes, hôpitaux, écoles et autres édifices publics) et absence de structures sportives et de loisirs dans les grandes agglomérations de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et reconstruire les routes, les hôpitaux, les écoles et autres édifices publics ; - Construire des structures de sports et de loisirs dans les grandes agglomérations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.

3	Insuffisance de la desserte en eau potable et en électricité.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les installations de la REGIDESO dans les grandes agglomérations (Isiro, Faradje, Dungu, Rungu, Niangara, Tadu, Makoro, Wamba, Watsa, Moku, Mungbere, Ibambi, etc.). - Electrifier les chefs-lieux de six territoires et les grandes agglomérations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère du Développement rural.
4	Modicité et irrégularité des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat.	Améliorer les salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat, et les payer régulièrement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ;
5	Non mécanisation et non-paiement des agents de l'Etat dits «NU».	Régulariser la situation des NP et des NU.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

6. PROVINCE DE L'ITURI

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Faiblesse remarquable et généralisée de l'autorité de l'Etat.	Rétablir l'autorité de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
2	Absence d'infrastructures adéquates pour l'Assemblée provinciale et le Gouvernement provincial.	Doter les institutions provinciales d'infrastructures adéquates pour leur fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.

3	Non prise en compte de l'effectif total de députés provinciaux dans le budget de l'Etat.	Réajuster l'enveloppe des émoluments des députés provinciaux dont le nombre est passé de 30 à 48.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Modicité de l'enveloppe de la rétrocession devant couvrir les charges de l'Assemblée provinciale, du Gouvernement provincial et des ETD.	Réajuster l'enveloppe de la rétrocession en tenant compte des critères légaux de calcul des montants de la rétrocession (contribution au budget de l'Etat, population, étendue de la province, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Non-mécanisation et irrégularité de paiement des salaires des agents de l'Etat et des Chefs coutumiers.	Mécaniser et régulariser les salaires des chefs coutumiers et des agents de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Dépendance administrative aux directions provinciales de l'ex-Province Orientale des régies et autres services publics (DGI, DGRAD, DGDA, FONER, OCC, etc.), démobilisant les contribuables et faussant l'appréciation de la contribution de la province au budget de l'Etat.	Installer les directions provinciales de ces régies et services.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Commerce extérieur ; - Ministère des Finances.

7	Absence d'infrastructures devant abriter les instances judiciaires et nombre insuffisant des magistrats.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire les infrastructures judiciaires ; - Affecter les magistrats ; - Sanctionner les récalcitrants ; - Payer la prime de brousse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
8	Difficultés de fonctionnement des tribunaux de paix faute de moyens financiers et logistiques.	Doter les tribunaux de paix des moyens logistiques et financiers conséquents.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
9	Précarité des conditions de travail dans le secteur judiciaire.	Améliorer les conditions de travail dans le secteur judiciaire.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
10	Nombre insuffisant des maisons carcérales et conditions déplorables des détenus et prisonniers qui meurent par manque de nourriture et de médicaments.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et réhabiliter les maisons carcérales ; - Améliorer les conditions de vie des détenus et prisonniers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.
11	Surpeuplement des prisons de la ville de Bunia, des territoires d'Aru, de Mahagi et de Mambasa.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire accélérer la clôture des dossiers judiciaires ; - Construire d'autres prisons à travers la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
12	Non matérialisation du PDL-145T sur toute l'étendue de la province.	Exécuter les projets sélectionnés dans le cadre du PDL-145T.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.

13	Destruction des infrastructures socio-économiques de base (écoles, hôpitaux, centres commerciaux, marchés, etc.) et de centaines de milliers de cheptels bovins et caprins.	Mettre fin à la guerre afin de permettre la reconstruction des infrastructures détruites et le retour de la population déplacée dans leurs milieux naturels.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
14	Vétusté et nombre insuffisant des casernes dans la province.	Réfectionner les casernes vétustes et construire de nouveaux camps.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
II. SECURITAIRE			
1	<p>Absence de résultats escomptés de l'état de siège proclamé par le Chef de l'Etat le 3 mai 2021 ainsi que de la mutualisation des forces entre les UPDF et les FARDC. Toutes les couches de la population de l'Ituri déplorent l'exacerbation de l'insécurité ravageant davantage la province. A titre d'illustration :</p> <p>1) l'escalade des régions minières par les groupes armés, notamment Kilo, Mongbwalu, Mbidjo et Nzani ;</p> <p>2) des attaques récurrentes des camps des déplacés dans le territoire de Djugu par les miliciens de CODECO ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à l'état de siège; - Organiser une Table ronde pour décider d'une solution alternative à l'état de siège, notamment, revenir au gouvernement civil, quitte à concentrer les opérations militaires dans les agglomérations concernées par l'insécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère près le Président de la République ; - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie ; - Ministère de l'Intégration régionale.

	<p>3) la persistance de barricades sur la RN27 par les miliciens CODECO, percevant des taxes illégales auprès des passagers et perpétrant des tueries odieuses ; le cas le plus patent est l'assassinat, en février, de 24 éléments des FARDC, dont deux officiers supérieurs ;</p> <p>4) l'impraticabilité de la RN4 dans ses tronçons Mambasa-Komanda et Komanda-Luna (Nord-Kivu) où les ADF/NALU font la loi ;</p> <p>5) la collaboration des Lendu (CODECO) - habitants de la collectivité des Walendu-Watsi - et la force d'autodéfense des Djuganda - habitants de la collectivité des Alur-Djuganda - pour chasser les Alur de du groupement Ang'al II, une population installée depuis la période coloniale ;</p> <p>6) l'occupation de deux groupements de la collectivité de Mukambu (des Alur du Territoire de Mahagi) par les miliciens CODECO (des Lendu du Territoire de Djugu), y chassant la population autochtone et y érigeant des camps militaires ;</p> <p>7) Affrontements meurtriers entre les milices FPIC et FRPI, causant des pertes en vies humaines et des déplacements massifs de la population.</p>		
--	--	--	--

2	Présence dans le Sud-Irumu et dans le territoire des Mambasa, de deux groupes armés (les Maï-Maï Yira et les Banyabwisha) qui prêtent main forte aux ADF/Nalu) ; et naissance d'une nouvelle milice dénommée « Chini ya Tuna », rendant compliquées les opérations militaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Appeler les communautés Yira (Nande) et Lese à sensibiliser leurs membres à quitter les groupes armés et à rejoindre le processus DDRC-S ; - Rétablir l'autorité de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Occupation d'une bonne partie des territoires d'Irumu, de Djugu, de Mambasa et de Mahagi par des groupes rebelles étrangers ADF/NALU à la suite de l'inefficacité des forces régulières et des forces mutualisées.	Renforcer les effectifs des FARDC et intensifier les opérations sur terrain.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie ; - Ministère de l'Intégration régionale.
4	Déplacement massif de la population suite aux attaques et tueries causant un drame humanitaire sans précédent.	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'assistance à la population déplacée vivant dans des conditions inhumaines ; - Mettre fin à la guerre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
5	Sous-effectif des éléments des FARDC et de la PNC et modicité des moyens logistiques mis à leur disposition.	Renforcer les effectifs des éléments de forces de défense et de sécurité ainsi que la logistique.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants.

6	Tracasserie des éléments de la Force navale sur le Lac Albert imposant des taxes illégales allant jusqu'à 500 USD.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à ces tracasseries en supprimant ces taxes ; - Procéder régulièrement au relèvement des éléments de la Force navale sur le Lac Albert ; - Sanctionner les coupables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
III. ECONOMIE			
1	Pénurie des produits vivriers et hausse de prix des denrées de première nécessité dans la ville de Bunia à cause du déplacement massif de la population environnante (environ 25 km ²) chassée par la guerre à Irumu, à Djugu et à Mambasa suite à l'impossibilité pour les agriculteurs, les pêcheurs et les éleveurs de vaquer à leurs occupations.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à la situation de guerre ; - Réguler le prix des denrées de première nécessité ; - Renforcer l'assistance humanitaire aux déplacés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère de la Pêche et Elevage ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.
2	Exploitation illicite de l'or, violation des dispositions du Code minier entraînant la destruction de l'écosystème par des exploitants aurifères, notamment et principalement les chinois, dans les territoires d'Irumu, de Mambasa et de Djugu causant d'énormes manques à gagner à la province et au trésor public.	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'application stricte du Code minier ; - Sanctionner les contrevenants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
3	Existence des contrats non-bénéfiques à la province entre la société SOKIMO et ses partenaires.	Revisiter tous les contrats miniers et rompre tout contrat non bénéfique à la société.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère du Portefeuille.

4	Fraudes et contrebandes aux frontières ougandaises et soudanaises avec effets néfastes sur les recettes douanières.	Renforcer le contrôle des frontières afin de lutter contre la fraude et la contrebande aux frontières.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants.
5	Absence criante d'industries du fait du déficit énergétique.	Créer des conditions favorables pour les investissements dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie, de l'eau, du tourisme, de la sécurité, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Industrie ; - Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère du Tourisme ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Mines.
6	Inexistence des sociétés minières malgré le foisonnement des activités d'exploitation artisanale en violation des dispositions du Code minier.		
7	Manque d'investissements suite au non déblocage des fonds par le Gouvernement central.	Veiller à l'exécution conforme du budget d'investissement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
8	Spéculation dans l'attribution des permis d'exploitation des gisements pétroliers du Graben Albertine.	Faire respecter les dispositions légales en matière de gestion du patrimoine de l'Etat.	Ministère des Hydrocarbures.
9	Absence du SEGUCE malgré la floraison des activités du café et du cacao, rendant impossible l'exportation de ces produits via la frontière de Mahagi.	Implanter le guichet SEGUCE en province.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
10	Insuffisance de desserte en eau potable et en électricité.	Améliorer la desserte en eau potable et en électricité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère du Développement rural.

IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Déplacements massifs et continus de la population de Djugu, d'Irumu, de Mambasa et de Mahagi estimée à plus de 2.000.000 de personnes selon différentes sources locales.	Apporter de toute urgence et régulièrement des aides humanitaires en vivres, médicaments et autres matériels aux déplacés.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention.
2	Présence des enfants venant des camps des déplacés estimés à 5.000 qui insécurisent la ville de Bunia tous les jours.	Prendre en charge et encadrer les enfants déplacés en conflit avec la loi.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère du Genre, Famille et enfant ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
3	Délimitation confuse de la ville de Bunia, engendrant des conflits fonciers récurrents.	Sensibiliser la population sur le respect des limites de la ville de Bunia en vue d'éviter les conflits entre entités.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles.
4	Manque d'écoles de métier et des centres de formation professionnelle pour la jeunesse.	Créer des écoles de métiers et des centres de formation professionnelle.	Ministère de la Formation professionnelle et Métiers.
5	Destruction des bâtiments scolaires et sanitaires dans les territoires d'Irumu, de Djugu, de Mahagi et de Mambasa par les groupes armés.	Reconstruire les bâtiments scolaires et sanitaires détruits.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.

6	Transport et vente, par des hommes en armes, du chanvre et des boissons alcoolisées prohibées, notamment au bord du Lac Albert.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire appliquer la législation en la matière ; - Sanctionner les coupables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
---	---	--	--

7. PROVINCE DU KASAI

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Tracasseries administratives, policières et militaires.	Mettre fin aux tracasseries.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
2	Violation des textes légaux par les cours et tribunaux.	Faire appliquer correctement les textes légaux.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
3	Irrégularité du paiement de la dotation de fonctionnement de l'Assemblée provinciale.	Payer régulièrement la dotation de fonctionnement de l'Assemblée provinciale.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Intérieur, sécurité et Affaires coutumières ;
4	Irrégularité du paiement et modicité de la rétrocession des fonds dus à la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Régulariser et améliorer la rétrocession des fonds alloués à la province ; - Appliquer les dispositions constitutionnelles relatives à la retenue à la source des 40% des recettes à caractère national. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances.
5	Déficit de formation et absence du recyclage des agents de carrière des services publics de l'Etat.	Former et recycler les agents de carrière des services publics.	Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.

6	Nombre insuffisant des magistrats, greffiers et huissiers dans les juridictions de la province.	- Affecter les magistrats et les greffiers dans les juridictions de la province ; - Installer la chambre provinciale des huissiers.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.
7	Non-respect du délai de la garde à vue.	Faire respecter le délai de la garde à vue.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
8	Manque de moyens logistiques pour la tenue des audiences foraines.	Doter la Cour d'appel et tribunaux de la province en moyens logistiques.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
9	Corruption dans l'administration de la justice.	Sanctionner sévèrement les auteurs de la corruption.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
10	Manque d'infrastructures carcérales dans la province.	Construire les infrastructures carcérales.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
11	Manque d'infrastructures pouvant abriter les services publics à Tshikapa, Ilebo, Mweka, Kamonya et Dekese.	Construire ces infrastructures.	Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
12	Manque des frais de fonctionnement pour les institutions judiciaires de la province.	Payer les frais de fonctionnement.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
13	Manque de formation professionnelle initiale et continue du personnel judiciaire.	Recruter un personnel compétent et renforcer les capacités du personnel judiciaire.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
14	Mauvaises conditions de vie de la population carcérale.	Améliorer les conditions de vie dans les lieux de détention.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
15	Manque de fourgons pour transporter les détenus.	Doter les prisons des fourgons pour transporter les détenus.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
16	Nombre insuffisant des surveillants des maisons carcérales.	Recruter et affecter les surveillants des maisons carcérales.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.

17	Non-mécanisation des agents de l'Etat admis sous statut et recensés lors des contrôles biométriques.	Procéder à la mécanisation des agents de l'Etat concernés et régulariser leur paie.	- Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1.	Banditisme urbains et phénomène des coupeurs des routes sur le tronçon reliant la ville de Tshikapa et d'autres agglomérations.	Lutter contre la criminalité.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1.	Absence d'une politique agricole appropriée.	Concevoir et appliquer une politique agricole appropriée.	Ministère de l'Agriculture.
2.	Non-mécanisation de l'agriculture et manque d'intrants agricoles.	Mécaniser l'agriculture et mettre les intrants agricoles à la disposition des agriculteurs.	Ministère de l'Agriculture.
3.	Impraticabilité des routes de desserte agricole et interprovinciales (Idiofa-Mampangu, Ilebo-Mweka).	Construire et réhabiliter ces infrastructures routières.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement rural.
4.	Irrégularité des trains sur l'axe Ilebo-Mweka-Ndemba-Kananga rendant difficile l'évacuation des produits agricoles à Mweka et à Ilebo.	Rétablir la fréquence du trafic ferroviaire pour l'évacuation des produits agricoles.	Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
5.	Mauvais état des bacs de Katembo sur les rivières Lwange et Kasai à Ilebo.	Réhabiliter ces bacs.	Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.

6.	Impraticabilité des routes : - Tshikapa-Kandjaji, route d'intérêt régional passant par l'Angola ; - Tshikapa-Mampangu-Ilebo ; - Tshikapa-Kamonya-Kamako ; - Tshikapa-Luebo-Mweka-Dekese ; - Tshikapa-Luebo-Ilebo-Mweka ; - Ilebo-Mweka-Dekese ; - Tshikapa-Bango-Mampangu-Ilebo.	Réhabiliter ces routes.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de Développement rural.
7.	Menace d'érosion et faible entretien de l'aéroport de Tshikapa.	Lutter contre les érosions et entretenir l'aéroport.	- Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ;
8.	Mauvais état des aérodromes d'Ilebo, Mweka, Luebo, Kamonya et Dekese.	Réhabiliter ces aérodromes.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
IV. SOCIO-CULTUREL			
	RAS		

8. PROVINCE DU KASAI CENTRAL			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Irrégularité de la rétrocession des fonds dus à la province et aux ETD.	Régulariser le versement des rétrocessions dues à l'Exécutif provincial et aux ETD.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances.
2	Arriérés des émoluments des députés provinciaux.	Régulariser le paiement des émoluments des députés provinciaux.	- Ministère de l'intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

3	Non-application des recommandations de la Conférence sur la Paix, la Réconciliation et le Développement dans l'Espace du Grand Kasai de septembre 2017.	Veiller à l'application des recommandations de cette Conférence.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Mauvaise gestion des conflits du pouvoir coutumier.	Garantir une bonne gestion des conflits du pouvoir coutumier en appliquant la loi en la matière.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
5	Montée du taux de viol dans la province.	- Lutter contre le viol dans la province ; - Sanctionner les coupables.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
6	Manque de moyens logistiques conséquents aux FARDC et à la PNC.	Doter les FARDC et la PNC des moyens logistiques conséquents.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1	Insécurité due à la non prise en charge des jeunes ex-miliciens du phénomène « Kamuena-Nsapu ».	- Combattre l'insécurité par l'accompagnement psycho-social et l'assistance humanitaire des ex miliciens ; - Mettre en place un programme devant permettre leur prise en charge durable ; - Soulager la misère des déplacés du phénomène « Kamuena-Nsapu » par l'octroi des kits d'assistance humanitaire et examiner la possibilité de mettre à leur disposition des moyens conséquents pour leur retour volontaire dans leurs milieux respectifs.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires sociales, des Actions humanitaires et de la Solidarité nationale ; - Ministère de la Jeunesse, de l'initiation à la nouvelle citoyenneté et de la cohésion nationale ; - Ministère de la Formation professionnelle et Métiers.

III. ECONOMIQUE			
1	Destruction du tissu économique accentuée par la crise due au phénomène « Kamuena-Nsapu ».	Reconstruire le tissu économique.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes Entreprises.
2	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des routes de desserte agricole ; - Stagnation du projet Tshilejelu ; - Lenteur dans l'exécution des travaux de construction de la RN 1 (axe Kamuesha-Kananga et Mbuji-Mayi) et de la route Kalamba-Mbuji-Kananga. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des routes de desserte agricole ; - Accélérer l'exécution du projet Tshilejelu ; - Poursuivre les travaux de construction de la RN 1 (axe Kamuesha- Kananga et Mbuji Mayi) et de la route Kalamba-Mbuji-Kananga. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Délabrement de l'aéroport de Kananga.	Réhabiliter cet aéroport.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Léthargie dans l'exécution des travaux de construction de la « Chute Katende ».	Accélérer les travaux de construction de ce barrage.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

IV. SOCIO- CULTUREL			
1	Pénurie d'eau potable et d'électricité.	Améliorer la desserte en eau potable et en électricité.	- Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère du Développement rural.
2	Non prise en charge des réfugiés venus de l'Angola.	Dégager des moyens conséquents pour leur prise en charge durable.	Ministère des Affaires sociales, des actions humanitaires et de la solidarité nationale.
3	Délabrement avancé des écoles et du stade des jeunes de Kananga ainsi que non construction du stade municipal et du Stade « Ndaye-Mutumbula » promis par le Chef de l'Etat.	- Réhabiliter et construire ces écoles ; - Construire le stade municipal et le Stade Ndaye-Mutumbula.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère de la jeunesse, de l'initiation à la nouvelle citoyenneté et de la cohésion nationale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

9. PROVINCE DU KASAI-ORIENTAL			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Statu quo observé malgré le changement du Gouverneur par manque de politique de développement.	Faire appliquer la politique de développement en province.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Plan ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2	Manque de grands projets.	Initier et réaliser des projets de grande envergure.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Plan ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Difficulté pour la population de faire la différence entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, responsabilisant le gouvernement et les élus.	Assurer la sensibilisation et vulgarisation sur le principe fondamental de séparation des pouvoirs et son mode de fonctionnement.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Impaiement du décompte final des retraités de la RVA et de la MIBA.	Régulariser cette situation.	- Ministère du Portefeuille ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1	Nombre insuffisant des effectifs, manque de moyens logistiques de la PNC et des FARDC.	- Doter la PNC et les FARDC des moyens logistiques ; - Renforcer leurs effectifs; - Prévoir un mécanisme de contrôle ; - Régulariser leur paie.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
2	Mise en place au sein de la PNC et des FARDC en ce qui concerne l'élévation en grade de plusieurs officiers par le Président de la République depuis près d'une année mais leur solde et avantages n'ont pas changé.	Exécuter l'ordonnance de la mise en place au sein des FARDC et la PNC et faire respecter les grades.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.

3	Mauvaise conduite des agents de la PCR, cause de beaucoup d'accidents et d'embouteillages.	Sanctionner les éléments inciviques.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
4	Conflits récurrents de terres et de pouvoirs coutumiers suite à l'ingérence des politiques dans la désignation des Chefs coutumiers.	Faire respecter la loi en la matière	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Léthargie dans la relance de la Société MIBA.	Relancer la MIBA.	- Ministère des Mines ; - Ministère du Budget ; - Ministère des finances ; - Ministère du Portefeuille.
2	Besoin d'exploitation artisanale d'autres minerais que le diamant.	Organiser l'exploitation d'autres minerais que le diamant.	- Ministère des Mines ; - Ministère du Portefeuille.
3	Difficultés d'approvisionnement en carburant dans toute la province.	- Ouvrir des stations de la SONAHYDROC à travers la province ; - Signer des accords avec les grandes sociétés pétrolières notamment celles de l'Angola.	- Ministère des Hydrocarbures ; - Ministère du Commerce extérieur ; - Ministère de l'Economie Nationale.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Lenteur dans l'exécution des travaux du projet TSHILEJELU.	Accélérer l'exécution des travaux du projet TSHILEJELU.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2	Lenteur dans l'exécution des travaux de construction de l'aéroport de Bipemba.	Accélérer les travaux de construction de l'aéroport de Bipemba.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Insuffisance de la desserte en eau potable et en électricité.	- Réaliser des forages des puits d'eau dans tous les secteurs de la province ; - Terminer les travaux de construction des barrages de Tshiala et Tubi-Tubidi ; - Initier le projet de l'énergie photovoltaïque en vue de l'électrification des chefs-lieux des territoires et des secteurs.	Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité.
4	Contrôle inachevé des effectifs des agents et fonctionnaires de l'Etat déployés au Kasai Oriental.	Parachever le contrôle.	Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.
5	Impaiement des agents de la division provinciale de la Formation professionnelle et Métiers.	Régulariser et mécaniser les agents de cette direction.	- Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Non mise à la retraite des enseignants ayant largement dépassé l'âge de la retraite.	Accélérer le processus de la mise à la retraite des enseignants éligibles à la retraite.	- Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

7	Chômage des jeunes.	Créer des emplois et soutenir les initiatives entrepreneuriales des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan ; - Ministère de l'Entreprenariat, des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale.
---	---------------------	---	---

10. VILLE-PROVINCE DE KINSHASA			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Urbanisation anarchique et non contrôlée par les pouvoirs publics et Incapacité de la ville à s'imposer contre les constructions anarchiques, suite aux pressions politiciennes du pouvoir central.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un plan d'urgence et opérationnel d'urbanisme ; - Prendre en charge un plan unique du développement des villes au niveau du Gouvernement Central ; - Etablir les outils de planification comme seuls cadres programmatiques et de référence pour le développement de la ville ; - Poursuivre la destruction des constructions anarchiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Plan ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Environnement et Développement durable.
2	Insuffisance et délabrement des infrastructures routières.	Construire et réhabiliter les infrastructures routières.	Ministère des Infrastructures et Travaux publics.

3	Manque d'association des communes à l'organisation globale des politiques publiques liées à la décentralisation et à l'élaboration des normes y afférentes.	Prendre en compte et faire participer les communes dans la prise des décisions de la politique d'urbanisation, d'habitat et d'aménagement de la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières. - Ministère de l'Aménagement du territoire - Ministère de l'Urbanisme et Habitat.
4	<ul style="list-style-type: none"> - Non-application des dispositions constitutionnelles relatives au pouvoir des autorités locales fondé sur la décentralisation réduisant les bourgmestres à des rôles des supplétifs administratifs ; - Non-application du décret du 20 juin 1957 sur l'urbanisme, lequel octroie à l'autorité de la Ville le pouvoir d'urbaniser la ville en lieu et place du pouvoir central. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer et simplifier les interactions fonctionnelles entre communes, le Gouvernement provincial et Gouvernement central ; - Redynamiser et rendre performantes les communes afin qu'elles soient des instances stratégiques du développement local ; - Appliquer ce décret. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat.
5	Abandon du réseau ferroviaire (sur trois lignes existantes, une seule est fonctionnelle reliant Kinshasa à Kasangulu d'une longueur de 50km).	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des matériels pour desservir les trois axes prioritaires Kinshasa-Kasangulu, Gare Central-Aéroport de N'djili et Gare Central-Kinsuka ; - Ajouter de nouveaux axes ferroviaires ; - Privilégier le PPP dans le transport urbain ; - Relancer le train urbain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Plan ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.

6	Saturation du réseau routier du fait de l'explosion démographique.	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplier les routes principales et secondaires ; - Exploiter le fleuve comme voie de transport à la place du transport multimodal : interconnexion bus-train- taxis ; - Maintenir et entretenir de la voirie urbaine ; - Réorganiser le service de la régulation et de l'inspection de la circulation routière ; - Moderniser le registre des véhicules par enregistrement électronique ; - Equiper des tags contenant les informations ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement. ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Numérique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité.
7	Désorganisation du réseau collectif et non-maîtrise de la mobilité urbaine.	<ul style="list-style-type: none"> - Equiper les grands carrefours des portiques d'authentification ; - Mettre en place le Plan de digitalisation de tous les systèmes de transport en RDC particulièrement à Kinshasa ; - Produire les permis de conduire infalsifiables, sécurisés avec puce ; - Equiper la police des portiques mobiles et des terminaux ; - Promouvoir des coopératives de transport en commun des taxis et des motos (Exemple : Esprit de vie) ; - Créer la collaboration entre la PCR ; 	

		<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et lancer un escadron mobile de régulation et d'inspection de sécurisation routière, MRIS en sigle ; - Elaborer la mise en place d'un master-plan en vue de juguler le flux des déplacements monocentriques ; - Aménager les arrêts des bus et taxis sur les routes ; - Eclairer les grandes artères et les routes secondaires. 	
8	Non-respect du Code de la route.	Faire respecter le Code de la route.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
9	Arrêt de la délivrance des permis de conduire.	Reprendre à délivrer les permis de conduire.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère des Finances.
10	Dégradation accélérée de la voirie de Kinshasa.	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et maintenir la voirie urbaine ; - Mettre en place des projets de réhabilitation et de modernisation des voiries (ex. : Kin-Zero-Trous, TSHILEJELU). 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Plan.

11	Spoliation par des privés des biens de l'Etat (terrains des jeux, espaces des écoles, des bureaux communaux et des quartiers, etc.) suite au non-enregistrement de la plupart du patrimoine de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier correctement tous les biens meubles et immeubles de l'Etat ; - Sanctionner les coupables ; - Restituer à l'Etat les biens spoliés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Urbanisme et de l'habitat ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
12	Manque de moyens et équipements appropriés aux services de défense et de sécurité.	Doter ces services des moyens susceptibles de leur permettre de répondre positivement aux sollicitations des citoyens relatives à leur sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
13	Juxtaposition des pouvoirs entre le pouvoir central et la ville ainsi qu'entre la ville et les communes.	Faire respecter les dispositions de la loi sur la libre administration des provinces afin de définir clairement le statut de la ville et éviter la superposition entre le pouvoir central et la Ville-province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles.
14	Absence des poubelles dans les communes, transformant ainsi les rivières et les caniveaux en dépotoir.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à la gestion des déchets ; - Préserver la qualité des ressources en eau dans la ville ; - Mettre en place une politique de financement permanent pour le curage des rivières et des caniveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement durable. - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Jeunesse, Initiation à la nouvelle citoyenneté et Cohésion nationale ; - Ministère de la Communication et Médias ; - Ministère des Ressources hydraulique et de l'Electricité.

15	Manque de politiques et initiatives de financement d'investissement dans les travaux de la ville.	Implémenter des politiques et initiatives de financement d'investissement dans les travaux de la ville.	- Ministère du Plan ; - Ministère des Finances.
16	Non prise en compte des données historiques et archéologiques dans la construction de la ville.	Prendre en compte les données historiques et archéologiques dans la construction de la ville.	- Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine.
II. SECURITAIRE			
1	Recrudescence du banditisme urbain, notamment le phénomène Kuluna.	- Renforcer les services de la police provinciale en logistique et infrastructures de fonctionnement pour redynamiser sa capacité opérationnelle ; - Créer les emplois pour les jeunes ; - Mettre en place une Brigade municipale de prévention de la criminalité organisée et de la délinquance juvénile ; - Réappropriier les espaces publics des quartiers pour enrayer le sentiment d'insécurité et garantir la tranquillité publique.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles ; - Ministère de l'Entreprenariat et de Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat.
2	Trafic incontrôlé de diverses drogues et d'alcools frelatés, cause de la toxicomanie surtout parmi les jeunes.	- Traquer et sanctionner les trafiquants de drogues et alcools frelatés ; - Mettre en place des instruments de suivi, d'encadrement et de traitement des toxicomanes.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention.

III. ECONOMIQUE			
1	Paiement manuel des droits et taxes dus à l'Etat.	Bancariser tous les paiements des taxes, impôts et toutes autres sommes dues à l'Etat.	Ministère des Finances.
2	Non appropriation des taxes légalement reconnues de la ville.	Uniformiser et publier les montants des frais et taxes à payer pour les actes qui sont délivrés par les communes.	- Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Absence d'une base des données numériques fiables, pouvant constituer les statistiques des biens et population à Kinshasa.	Créer une base des données numériques pour la ville.	Ministère du Numérique.
4	Déficit de prérequis de gestion dans le chef des dirigeants locaux et nationaux.	Renforcer les capacités desdits dirigeants en vue de la signature des PPP.	Ministère du Plan.
5	Budget en déphasage avec les priorités de la stratégie de développement.	Mettre en place des PPP pragmatiques projet par projet avec une liste des projets prioritaires éligibles au PPP pendant que le cadre légal s'améliore.	- Ministère du Plan ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
6	Non-application de la Constitution par rapport à la décentralisation des institutions publiques.	- Renforcer la décentralisation administrative et financière ; - Rendre opérationnelle la chaîne de la dépense en province pour permettre le transfert des responsabilités et l'exécution du budget.	- Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

7	Manque ou insuffisance d'allocation des frais d'investissements à la Ville-province.	Prendre des mesures d'application pour renforcer la décentralisation administrative et financière.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Inaccessibilité au crédit pour la population et la Ville-province.	Créer une institution interprovinciale qui favorise les opérations de crédit à moyen et long terme pour booster la réalisation des objectifs des provinces et des ETD.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles ; - Ministère du Plan.
9	Insuffisance et mauvaise gestion des recettes de la province dues à la centralisation des recettes par le gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêter et sanctionner les auteurs de la mégestion ; - Améliorer la gouvernance provinciale et centrale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles ; - Ministère des Finances.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Insalubrité criante dans la ville.	Financer l'action KIN-BOPETO afin de bien assainir toute la ville.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère des Finances.
2	Inondations à répétition.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et entretenir régulièrement les voies de canalisation des eaux ; - Proscrire les constructions anarchiques surtout à proximité des rivières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère du Plan ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat.

3	Dégâts énormes causés par la multiplication des têtes d'érosions et des inondations qui ravagent la ville.	Elaborer et mettre en application le plan d'aménagement intégré.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et du Développement durable ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles.
4	Exposition des enfants à des violences domestiques.	Prendre des mesures draconiennes pour la stricte application de l'article 160 de la loi sur la protection de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Genre, Famille et Enfants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

11. PROVINCE DU KONGO CENTRAL			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Difficultés d'identification et d'enrôlement des électeurs dues au dysfonctionnement des équipements et au nombre insuffisant des kits ainsi que des bureaux d'enregistrement dans certains milieux ruraux.	<ul style="list-style-type: none"> - Doter des machines performantes ; - Augmenter le nombre des machines et des bureaux d'enrôlement. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

2	Irrégularité du paiement des émoluments des députés provinciaux et des frais de fonctionnement de l'Assemblée provinciale, entraînant de mauvaises conditions de vie des députés provinciaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Régulariser le paiement des émoluments des députés provinciaux et des frais de fonctionnement de l'Assemblée provinciale, en respectant les prévisions budgétaires ; - Augmenter l'enveloppe des fonds dus à l'Assemblée provinciale proportionnellement aux effectifs actuels des députés provinciaux ; - Travailler pour l'amélioration des conditions de vie des députés provinciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Modicité des fonds alloués à l'Assemblée provinciale à cause de la non-prise en compte de l'effectif actuel des députés provinciaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître les moyens financiers et matériels pour le développement durable à la base ; - Respecter le principe de la rétrocession des recettes des provinces. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
4	Insuffisance des moyens financiers et matériels au niveau des ETD pour un développement durable à la base.	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser et cantonner les éleveurs étrangers ; - Organiser leur rapatriement ; - Prendre en charge les problèmes zoonosés par les bétails. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie ; - Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Pêche et Elevage.
5	Présence des cheptels des éleveurs Mbororo dans le Territoire de Madimba.		

6	Ventes répétées et désordonnées des terres des villages par les chefs de secteur intérimaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à une mise en place des Chefs de secteur pour mettre fin aux intérim à durée indéterminée ; - Veiller au bon encadrement du pouvoir coutumier et des territoriaux ; - Sécuriser les terres de l'Etat en interdisant formellement aux chefs coutumiers de vendre des terres de manière abusive, sans autorisation préalable de l'Exécutif provincial, surtout aux personnes non identifiées ; - Interdire les pratiques liées aux achats des terres par des personnes non identifiées, les déguerpissements et occupations des terres dans les territoires de Muanda, Songololo, Luozi, Mbanza-Ngungu et Madimba. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
7	Non-paiement des salaires des agents de différentes entreprises de l'Etat implantées dans la province.	Veiller à la régularité de paiement des salaires des agents des entreprises de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Portefeuille ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Paiement des agents du secteur de l'enseignement par des mécanismes non conventionnels dans certains coins de la province.	Respecter les mécanismes conventionnels de paiement de personnel du secteur de l'enseignement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.

9	Nombre insuffisant du personnel soignant, surtout des médecins spécialistes, dans les institutions de santé de la province et non-paiement de leurs primes de risque et salaires	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter le personnel soignant ; - Affecter les médecins spécialistes dans les HGR ; - Renforcer régulièrement les capacités du personnel soignant ; - Régulariser le paiement de leurs primes de risques et salaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances. -
10	Manque d'équipements et matériels adéquats pour une bonne prise en charge dans les HGR provoquant des cas de décès, des naissances prématurées et mortalité infantile.	Equiper les HGR.	Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention.
II. SECURITAIRE			
1	<ul style="list-style-type: none"> - Banditisme urbain communément appelé « Kuluna » ; - Présence des criminels à main armée et coupeurs des routes sur certains axes de la RN 1 ; - Nombre insuffisant des effectifs et des équipements de la PNC et des FARDC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre des effectifs au sein de la PNC, des FARDC et des tous autres services de défense ; - Doter tous les services de sécurité et de défense des moyens logistique devant dynamiser leur intervention et faciliter leur mobilité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.

2	Porosité des frontières du pays dans la partie de la province avec l'Angola et la République du Congo.	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser les frontières ; - Doter les citoyens de la carte d'identité pour faciliter l'identification et connaître la résidence de toute personne, originaire et non originaire. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Vétusté des maisons carcérales causant l'évasion des détenus et mauvaise prise en charge des questions judiciaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les maisons carcérales ; - Affecter des nouveaux magistrats dans différents juridictions pour une bonne prise en charge des questions judiciaires. 	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
4	16 barrières sur 45 sont opérationnelles sur la route de Luozi menant à la frontière Congo-Brazzaville.	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre opérationnelle les 29 autres barrières légales ; - Doter des moyens logistiques suffisants les agents affectés à ces barrières. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
5	Manque des unités de la DGM, des FARDC et de la PNC pour la sécurisation de la frontière avec la République du Congo.	Affecter des unités des services de défense et de sécurité à cette frontière.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
6	Présence de plusieurs barrières illégales de la PCR sur la plupart des grandes artères de la province.	Supprimer les barrières illégales.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

III. ECONOMIQUE			
1	Multiplicité des taxes et coût élevé du scanner aux ports de l'ONATRA ainsi que manque d'apport des capitaux frais pour redynamiser ces ports.	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les taxes au niveau des ports de l'ONATRA ; - Revisiter le contrat RDC-AUFS SARL afin de baisser le coût du scanner ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère du Portefeuille ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ;
2	Lenteur dans l'exécution des travaux de construction du Port en eau profonde de Banana dans sa première phase.	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer les activités au Port de Boma par la revisitation de l'arrêté sur la réglementation du port de destination de certaines marchandises ; - Veiller scrupuleusement au lancement effectif des travaux du Port en eau profonde de Banana. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
3	Inefficacité dans la mobilisation et contrôle des fonds issus des péages et pesages sur la RN 1 et manque de transparence dans la répartition de ces fonds.	Renforcer les mécanismes de mobilisation, de contrôle et de répartition des fonds issus des péages et pesages.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère des Finances.
4	Quotité insignifiante réservée à la province dans la répartition des recettes issues du péage et du pesage sur la RN 1, telle que prévue par le contrat de gestion signé entre le Gouvernement et la Société SOPECO.	Revisiter le contrat RDC et SOPECO en vue de revoir à la hausse la quotité réservée à la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère des Finances.

5	Manque de financement des projets de relance agricole.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une politique agricole appropriée ; - Créer une banque de crédit agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Délabrement très avancé des infrastructures de base (scolaires, sanitaires, routières, carcérales, etc.) et du Mausolée de Feu Président Joseph KASA-VUBU.	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir la procédure retenue à ce jour dans la sélection des besoins prioritaires contenus dans le PDL-145T ; - Mettre en place un plan de réhabilitation des routes nationales et de desserte agricole en vue de favoriser l'évacuation des produits de l'intérieur de la province vers les sites de consommation, en prévoyant, notamment, l'entretien par cantonnage manuel ; - Réhabiliter la RN 12 dans son tronçon Manterne-Tshela ainsi que le Mausolée de Feu Président Joseph KASA-VUBU ; - Mettre à contribution l'OR et l'OVD dans la réhabilitation des routes ; - Réhabiliter les maisons carcérales et différents palais de justice ainsi que les bâtiments abritant les parquets et tribunaux ; - Doter l'OR d'un nouveau bac et/ou réhabiliter les bacs existants au niveau de Mpioka, Kinganga et Luozi ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère du Développement rural.
7	Manque d'un bac pour la traversée du Fleuve Congo occasionnant l'enclavement du Territoire de Luozi		
8	Grands embouteillages sur la RN 1, notamment aux entrées et sorties de Matadi, soit au niveau du Marché de Mvuadu et du Pont Maréchal.		

		- Améliorer les conditions de circulation sur la RN 1 sur les tronçons à grands embouteillages.	
9	Risque d'accroissement du taux de chômage de la jeunesse et augmentation de l'inflation entraînant l'appauvrissement des ménages	- Créer des emplois ; - Stabiliser les indices macroéconomiques.	- Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Economie nationale.
10	Arrêt des activités de la Cimenterie nationale « CINAT ».	Relancer les activités de la Cimenterie nationale « CINAT ».	- Ministère de l'Industrie ; - Ministère du Portefeuille ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Risque de destruction de la cohabitation pacifique entre différentes tribus suite aux conflits fonciers.	Sensibiliser la population à respecter les limites ancestrales des terres coutumières.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Nombre insuffisant des logements pour les policiers et des casernes pour les militaires.	Construire des logements pour toutes les unités de la PNC et des casernes des FARDC affectées dans la province.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.

3	Difficultés de desserte en eau potable et en électricité	<p>Améliorer la desserte en eau potable et en électricité à travers le pays, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en faisant augmenter le nombre de stations de pompage d'eau dans les villes et centres desservis ; - en recourant au système de forage des puits d'eau dans les milieux ruraux ; - en construisant des centrales et microcentrales hydroélectriques ; - en faisant installer davantage des cabines dans les centres desservis ; - en recourant également au système d'énergies renouvelables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère du Développement rural.
4	Licenciements abusifs dans certaines entreprises et organismes.	Faire respecter les textes légaux en la matière.	Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale.
5	Accaparement de centaines d'hectares de terres dans le secteur de Mongo-Luala, territoire de Luozi, par des personnes non- identifiées.	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les occupants irréguliers et les déguerpir ; - Adopter une politique de protection des terres coutumières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

6	Délocalisation et déportation des occupants des villages Kimbongo et Kola dans le territoire de Mbanza-Ngungu, suite à l'exécution d'une décision du TGI de Mbanza-Ngungu consécutive à un incendie criminel d'une trentaine d'habitations.	<ul style="list-style-type: none"> - Porter assistance aux populations délocalisées ; - Construire des logements à ces populations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère Affaires Sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
7	Grogne sociale autour de la question de la privatisation des ports de l'ONATRA.	Sensibiliser les agents dans le cadre d'un dialogue social.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Portefeuille ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
8	Fréquents et graves accidents de circulation sur la RN 1, tronçon Muanda-Boma-Matadi-Kinshasa.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter le Code de la route ; - Rendre opérationnel le contrôle technique des véhicules en circulation ; - Interdire formellement la circulation nocturne et en temps de pluies des véhicules de gros tonnage sur la RN 1, tronçon Muanda-Boma-Matadi-Kinshasa ; - Doter les structures sanitaires périphériques à la RN 1 des ambulances tout terrain pour les interventions urgentes d'évacuation des victimes vers des structures spécialisées en vue d'une bonne prise en charge ; - Encourager les PPP ; - Doter la structure de la gestion du péage des véhicules-grues pour intervenir rapidement dans le dégagement de la route. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

9	Exode du personnel soignant.	Améliorer les conditions de vie et de travail des médecins et du personnel soignant.	- Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.
---	------------------------------	--	---

12. PROVINCE DU KWANGO			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Non-opérationnalisation de la Caisse nationale de péréquation.	Rendre opérationnelle la Caisse nationale de péréquation.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Difficultés et dysfonctionnements énormes des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs.	Doter les agents de la CENI des moyens nécessaires pour les opérations électorales tout en rapprochant les bureaux de vote.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Irrégularité de la rétrocession des fonds dus à la province.	Régulariser la rétrocession des fonds dus à la province.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Irrégularité dans le paiement des émoluments des députés provinciaux et des frais de fonctionnement de l'Assemblée provinciale.	Régulariser le paiement des émoluments des députés provinciaux et des frais de fonctionnement de l'Assemblée provinciale.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Non-paiement et modicité des frais de fonctionnement des ETD.	Améliorer et payer régulièrement les frais de fonctionnement des ETD.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Décentralisation et Réformes Institutionnelles ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

6	Manque d'infrastructures adéquates pour les services publics.	Doter la province de bâtiments publics essentiels.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Finances.
7	Inefficacité des services de l'Etat à cause de la sous-qualification de certains agents.	Mettre en œuvre une politique de renforcement des capacités des agents de l'Etat.	Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.
8	Non-paiement de certains agents mécanisés de l'Administration publique.	Régulariser la paie de tous les agents mécanisés de l'Administration publique.	- Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
9	Modicité des salaires des fonctionnaires.	Appliquer une politique salariale juste.	- Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère des Finances.
10	Non-paiement de certains enseignants des écoles publiques.	Régulariser la situation des enseignants NP.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
11	Ingérence de la hiérarchie politico-administrative et judiciaire dans l'administration de la justice.	Assurer l'indépendance des magistrats et faire respecter les textes légaux en la matière.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
12	Délabrement et nombre insuffisant des maisons carcérales et surpeuplement des prisons.	Construire, réhabiliter et désengorger les maisons carcérales.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Finances.

II. SECURITAIRE			
1	Recrudescence de l'insécurité et non-prise en charge des déplacés suite aux conflits Teke-Yaka dans le territoire de Kwamouth.	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser les personnes et leurs biens ; - Imposer l'autorité de l'Etat ; - Assurer les conditions de cohabitation entre différentes communautés ; - Assurer la prise en charge des déplacés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.
2	Recrudescence du banditisme, de la criminalité et du désœuvrement des compatriotes refoulés de l'Angola.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin au banditisme et à la criminalité en renforçant les patrouilles des services de sécurité ; - Réinsérer socialement et professionnellement les jeunes; - Assurer un encadrement des compatriotes refoulés de l'Angola. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.
III. ECONOMIQUE			
1	Dégradation de la situation économique.	Stabiliser la situation économique.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère du Plan.
2	Délabrement de la RN 1 et des routes de desserte agricole, des ponts (surtout le pont Kwango) et des bacs.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter la RN 1 et les routes de desserte agricole ; - Doter l'OR des équipements pour l'entretien des routes nationales ; - Créer d'autres brigades de cantonnage manuel pour l'entretien des routes de desserte agricole et payer les cantonniers déjà à l'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de Développement rural.

3	Nombre insuffisant et délabrement des infrastructures aéroportuaires.	Construire, réhabiliter et équiper les infrastructures aéroportuaires.	- Ministère de Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
4	Absence de succursales de la BCC et des banques commerciales dans plusieurs territoires.	Encourager l'installation des agences des banques commerciales et de la BCC à travers tous les territoires de la province.	Ministère des Finances.
5	Absence de directions provinciales des régies financières (DGI, DGRAD, DGDA, OCC, etc.).	Installer les directions provinciales des régies financières (DGI, DGRAD, DGDA, OCC, etc.).	- Ministère des Finances ; - Ministère du Commerce extérieur.
6	Exploitation anarchique des minerais.	Faire respecter le code minier.	Ministère des Mines.
7	Déboisement sauvage des forêts et savanes.	Mettre fin au déboisement sauvage et reboiser.	Ministère de l'Environnement et Développement durable.
8	Réapparition d'une épidémie bovine (pasteurellose).	Combattre cette épidémie.	Ministère de la Pêche et Elevage.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Présence des érosions à travers la province	- Lutter contre les érosions ; - Faire respecter les normes urbanistiques.	- Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère du Développement rural.

2	Nombre insuffisant et délabrement des infrastructures scolaires et sanitaires.	Construire et réhabiliter ces infrastructures.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement primaire, Secondaire et Technique; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention.
3	Pénurie de l'électricité et de l'eau potable.	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la desserte en eau potable notamment par la construction des forages ; - Accélérer le processus du transport du courant électrique de Bukangalongo vers Kenge et ses environs. 	Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité.
4	Manque de médicaments et de matériels pour les soins appropriés dans les hôpitaux.	Approvisionner la province en produits pharmaceutiques et en équipements médicaux.	Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.
5	Taux élevé de chômage.	Créer les emplois et encourager le partenariat public-privé.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes entreprises ; - Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère du Portefeuille.
6	Accroissement de la pauvreté dû principalement au manque d'activités génératrices des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la création des activités génératrices des ressources ; - Encourager les initiatives privées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et de Petites et Moyennes entreprises.
7	Recrudescence de la malnutrition, de la rougeole, de la poliomyélite, des maladies hydriques et de certaines épidémies.	Lutter contre ces maladies et autres épidémies.	Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

13. PROVINCE DU KWILU			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE			
1	Instabilité des Institutions provinciales.	Appliquer correctement la loi sur la libre administration des provinces pour éviter l'ingérence des autorités nationales.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
2	Retards cumulés dans le paiement des arriérés des émoluments des députés provinciaux.	Régulariser le paiement des émoluments des députés provinciaux.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Persistance des conflits fonciers et de succession.	- Résoudre ces conflits ; - Instruire le tribunal de paix de Masi-Manimba d'organiser des audiences foraines et de rendre des verdicts justes pour limiter les conflits fonciers et de succession ; - Récréer un climat social de paix et de vivre-ensemble.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
4	Irrégularité de la rétrocession due à la province car près de 95% de son budget est géré par le Gouvernement central.	Rétrocéder les fonds dus à la province.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Inefficacité du pouvoir public dans la gestion de la territoriale.	Mener à bon port le processus de la décentralisation.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
6	Présence des germes de la politisation dans l'administration des villes et territoires.	Dépolitiser l'administration.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

7	Mauvaises conditions de vie des prisonniers.	Améliorer les conditions des prisonniers.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
8	Vétusté et délabrement des maisons carcérales.	Construire et Réhabiliter les maisons carcérales.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
II. SECURITAIRE			
1	Manque de mobilité pour la PCR.	Doter la PCR des moyens de mobilité.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Insécurité sur le tronçon de la route Mongata-Bandundu-ville suite aux conflits Teke-Yaka ayant causé le déplacement massif des populations vers la ville de Bandundu et dans le reste de la province de Kwilu.	- Déployer les éléments de la sécurité pour neutraliser les assaillants ; - Doter le service de sécurité des moyens adéquats ; - Prendre en charge les déplacés en leur assurant nourriture, soin de santé et logement nécessaire.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.
3	Absence totale des services de sécurité pour neutraliser les assaillants qui massacrent en plein jour.		- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions humanitaire et Solidarité nationale.
4	Tracasseries des éléments de la PNC.	- Mettre fin aux tracasseries ; - Sanctionner les coupables.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
5	Récurrence des accidents de circulation sur la RN 1, tronçon Kinshasa-Kikwit, suite à la défaillance des services de contrôle.	Interdire aux véhicules transportant du carburant ou autre liquide inflammable de transporter des passagers.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

III. ECONOMIQUE			
1	Non modernisation de l'agriculture et non encadrement des agriculteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Moderniser le secteur agricole ; - Relancer le Centre agricole de l'INERA/Kikaya. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère du Développement durable.
2	Multiplicité des taxes.	Assainissement du secteur fiscal par la suppression des taxes encombrantes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Délabrement et vétusté des infrastructures aéroportuaires et portuaires.	Construire et réhabiliter ces infrastructures.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de Transports, Voies de Communication et Désenclavement
4	Impraticabilité de la RN 1 coupée en deux au niveau de PK 525 et PK 362 et délabrement des routes prioritaires tronçons Kikwit-Idiofa, Kikwit-Gungu et Kikwit-Nkara ainsi que des routes de desserte agricole.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter ces tronçons - Financer le cantonnage manuel des routes de desserte agricole dans le territoire de Bagata, Bulungu, Idiofa et Masi-Manimba ; - Accorder l'urgence pour la réhabilitation du pont Kwilu. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Existence des érosions dans la ville de Kikwit et les communes rurales d'Idiofa et de Gungu.	Lutter contre les érosions.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Environnement Développement durable ; - Ministère du Développement rural.
2	Désactivation de quelques enseignants sur le listing de paie.	Réactiver les enseignants sur le listing de paie.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.

3	Suppression de quelques anciennes écoles de grande renommée, prétendues fictives.	Réexaminer, au cas par cas, la situation des écoles supprimées et rétablir celles qui sont en ordre.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
4	Carence des médicaments dans les zones de santé.	Approvisionner ces zones de santé en médicaments.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.
5	Non électrification de la province (ville Kikwit et les cités de Gungu, Bulungu, Idiofa) suite au manque de transport du courant produit par le barrage de Kakobola.	Achever les travaux de construction du réseau de transport et de distribution du courant dudit barrage.	Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité.
6	Nombre insuffisant et délabrement des infrastructures scolaires et académiques.	Construire, réhabiliter et équiper ces infrastructures.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
7	Non-mécanisation et non-paiement des enseignants N.U.	Mécaniser et payer les nouvelles unités.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire Technique ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Détérioration des infrastructures de différents HGR.	Réhabiliter ces infrastructures.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.

9	Non-mécanisation et non-paiement des NU médicales et paramédicales.	Mécaniser et payer ces NU.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
10	Absence des structures d'encadrement des jeunes désœuvrés.	Créer et organiser les structures d'encadrement.	Ministère de la Jeunesse, Initiation à la nouvelle citoyenneté et Cohésion nationale.
11	Manque de stades à Kikwit, Bandundu et dans les municipalités rurales.	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer les travaux de construction du stade de Kikwit à l'arrêt depuis 6 ans ; - Construire des stades. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Sports et Loisirs.
12	Manque de salles d'évènements et d'un centre culturel.	Construire des salles d'évènements et un centre culturel.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine.
13	Non- alignement des médecins à la prime de risque.	Prendre en compte le cahier des charges du syndicat provincial des Médecins.	Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.
14	Manque de desserte en eau potable et en électricité.	Desservir la province en eau potable et en électricité.	Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité.

14. PROVINCE DE LOMAMI			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Irrégularité de la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat.	Régulariser la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration publique et innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Irrégularité de la rétrocession des fonds dus à la province et aux ETD.	Régulariser la rétrocession des fonds dus à la province et aux ETD.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Irrégularité de la paie des émoluments des députés provinciaux.	Régulariser la paie des émoluments des députés provinciaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Dysfonctionnement de certains bureaux d'enrôlement des électeurs suite aux pannes récurrentes et manque d'autonomie des machines et à l'éloignement des centres d'enrôlement.	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les bureaux d'enrôlement des machines en bonne état et performants ; - Installer les centres d'enrôlement à proximité de la population. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Pratique de la justice populaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à cette pratique ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

2	Résurgence du banditisme urbano-rural.	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser les services de l'ordre et renforcer les mesures de police ; - Sanctionner les coupables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
3	Persistance des conflits fonciers, de terre et de pouvoir coutumier.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à ces conflits ; - Appliquer la loi en la matière ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
4	Sous-équipement et nombre insuffisant des agents de la PNC.	Equiper et accroître l'effectif des agents de la PNC.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Absence d'industries et de sociétés.	Encourager l'installation des unités de production.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère de l'entrepreneuriat et des Petites et Moyennes Entreprises
2	Ralentissement des activités de la SNCC.	Relancer les activités de la SNCC.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Portefeuille ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et désenclavement.
3	Absence d'accompagnement de l'exploitation minière.	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir l'exploitation minière, particulièrement l'exploitation artisanale; - Organiser le SAEMAPE dans la province. 	Ministère des Mines.
4	Déforestation sauvage.	Encourager le reboisement.	Ministère de l'Environnement et Développement durable.

IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Carence de la desserte en eau potable et en électricité.	Desservir la province en eau potable et en électricité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère du Développement rural.
2	Délabrement des RN 1 et 2 ainsi que des routes de desserte agricole.	Construire et réhabiliter toutes ces routes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural.
3	Délabrement des bâtiments des écoles, des instituts supérieurs et universitaires, des hôpitaux et centres de santé ainsi que des bâtiments administratifs.	Construire et réhabiliter tous ces bâtiments.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.
4	Manque d'infrastructures sportives.	Doter la province d'un stade moderne de football aux normes de la FIFA.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.

15. PROVINCE DE LUALABA

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Manque de cartographie réservée aux activités agro-pastorales.	Produire une cartographie pour éviter le débordement et permettre à la population d'exploiter uniquement les domaines lui réservés.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de Peche et Élevage ; - Ministère de la Recherche scientifique et Innovations technologiques ; - Ministère des Affaires foncières.
2	Non délimitation des agglomérations pour éviter l'accaparement des terres le long de la RN39 et l'apparition des localités échappant au contrôle des autorités coutumières et de l'administration du territoire.	Procéder à la délimitation des agglomérations et au contrôle pour éviter l'accaparement des terres le long de la RN39.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
3	Deplacements massifs au départ de l'espace Kasai, surtout les jeunes désœuvrés causant quelques bavures.	Procéder à leur maitrise et envoyer les récalcitrants à Kanyama-Kasese pour une formation professionnelle des bâtisseurs et les réinsérer dans la société.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
4	Conflit entre GCM, entreprise publique, et CMDC, entreprise chinoise ayant racheté les parts de l'ancien actionnaire américain à la suite de l'expansion des activités, à partir de la découverte de nouvelles réserves, l'Etat congolais exige de nouveaux pas de porte.	Trouver urgemment des solutions en vue de permettre aux uns et aux autres de travailler suivant les normes requises en la matière.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère du Portefeuille.

5	Présence des creuseurs artisanaux illégaux.	Eloigner les creuseurs artisanaux des périmètres des concessions déjà attribuées à des entreprises minières qui en détiennent des permis d'exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Mines.
6	Après une longue période d'éloignement de sa province, le Gouverneur du Lualaba a déposé sa démission et marqué, ainsi, l'ouverture de la procédure d'intérim à la tête de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les prescrits de la loi n° 08-012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces quant au délai de l'intérim du gouverneur de province ; - Assurer et faire assurer aux uns et autres le bon fonctionnement des institutions sur base de la loi ; - Procéder à la liquidation et aux paiements des arriérés et des indemnités des sorties en faveur du Gouverneur sortant et de ses collaborateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
7	Tensions suscitées par la proposition de loi sur la nationalité dite « Loi Tshiani » ou loi sur la congolité tendant à l'exclusion des potentiels candidats.	Consolider la cohésion nationale.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

II. SECURITAIRE			
1	Violences commises par des bandits dits Kuluna , notamment dans le territoire de Mutshatsha.	<ul style="list-style-type: none"> - Traquer ces bandits ; - Les insérer socialement; - Les envoyer à Kanyama-Kasese. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde de sceaux ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
III. ECONOMIQUE			
1	Lenteur de traitement des dossiers au niveau de la douane à Kasumbalesa entraînant des files de plusieurs kilomètres de part et d'autre de notre frontière commune avec la Zambie.	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la fluidification du trafic ; - Interdire à la DGM de continuer à travailler selon l'ancienne formule de la DGDA/Katanga, car certains véhicules peuvent être dédouanés à Kolwezi ; - Installer un scanner mobile à Nguba, poste limite avec la province du Haut-Katanga, pour l'inspection des véhicules avec marchandises à l'importation ou à l'exportation, pour le compte de la province du Lualaba. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Commerce extérieur.
2	Destruction de la ligne caténaire de la SNCC par des vendeurs des câbles en cuivre entraînant une rupture de desserte en électricité dans la commune de Mutshatsha.	<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier la patrouille pour démanteler ce réseau des malfrats et remplacer les câbles pour la desserte en électricité ; - Accélérer les travaux de remplacement des câbles caténaires et des câbles SNEL, par des câbles aluminium, moins convoités que ceux en cuivre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

3	Délabrement du tronçon routier Mutshatsha - Kasaji et Sandoa-Kapanga dont les travaux n'ont concernés que les points chauds.	Réhabiliter ce tronçon.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Finances.
4	Effondrement d'une partie du pont Ludi dans le Territoire de Mutshatsha et d'un pont sur la route Kapanga-Sandoa, entraînant l'interruption des liaisons avec le chef-lieu Kolwezi, suivi d'une flambée des prix des rares denrées alimentaires sur le marché.	Reconstruire d'urgence ces deux ponts.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Finances.
5	Envahissement des sites d'exploitation artisanale par des cohortes de creuseurs venues de toutes parts mettant en mal la population et compromettant les travaux des entreprises minières.	- Faire appliquer la loi en la matière ; - Restreindre progressivement l'exploitation artisanale aux populations locales conformément à l'esprit de la loi.	Ministère des Mines.
6	Conflits de partenariat au sein de TFM et de SICOMINES, ayant entraîné respectivement : - des mesures d'interdiction de la commercialisation des produits miniers et d'importation d'équipements, et même de blocage de comptes bancaires ; - une réduction des activités de production de ces deux entreprises ; - la suspension des travaux de développement de nouvelles installations ; - la réduction des activités des sous-traitants ; - la mise en chômage d'une partie du personnel.	- Promouvoir et encadrer les négociations ; - Recourir à l'arbitrage des sociétés spécialisées en la matière ; - Lever les mesures prises à l'encontre de TFM et de SICOMINES ; - Envisager, à l'avenir, des poursuites des auteurs des décisions sur pieds du Code pénal congolais.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

7	Entrave au démarrage effectif des activités de l'EGC (Entreprise Général du Cobalt).	Lever en urgence toutes les entraves arbitraires au démarrage effectif des activités de l'EGC.	Ministère des Mines.
8	Bouchons interminables au poste frontalier douanier de Kasumbalesa.	<ul style="list-style-type: none"> - Réaménager les heures d'ouverture des bureaux des douanes 24h sur 24 ; - Accroître le nombre de scanners pour conteneurs ; - Elever la sous-direction DGDA/Lualaba en direction provinciale ; - Installer des scanners pour conteneurs à Kolwezi ou à la limite entre les provinces du Lualaba et du Haut-Katanga ; - Organiser le dispatch de remorques destinées au Lualaba de manière à ce que les opérations et formalités de dédouanement se fassent au Lualaba. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Commerce Extérieur ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
9	Suspension des travaux d'asphaltage de la RN 39 (Kolwezi-Dilolo).	Reprendre les travaux d'asphaltage et de réhabilitation de ces tronçons pour désenclaver la Ville de Kasaji ainsi que les agglomérations de Dilolo, Kisenga, Sandoa et Kapanga.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
10	Suspension des travaux d'asphaltage sur la route Luambo-Bunkeya et sur le tronçon Kamoja/Village en direction de Kasaji-Dilolo ainsi le délabrement des routes Musthatsha-Kabongo en direction de la Zambie et Musthatsha-Kolwezi en direction de Kamina.	Poursuivre les travaux d'asphaltage et de réhabilitation de tous ces tronçons.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Faible valorisation du patrimoine culturel, muséal et archéologique dans la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le Musée national de Kolwezi ; - Financer l'acquisition des objets culturels à exposer dans le musée ; - Financer les campagnes de fouilles archéologiques et la formation y relative ; - Soutenir les universités dans l'encadrement de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine.
2	Mouvements des populations en quête du travail et du bien-être, surtout des jeunes vers le Lualaba notamment à la suite de la détérioration des conditions de vie particulièrement dans l'espace Grand-Kasai.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie dans cet espace kasaïen pour sédentariser la population ; - Sensibiliser la population à l'entrepreneuriat ; - Développer les voies de communication pour désenclaver la région du Kasai ; - Sanctionner sévèrement les personnes impliquées dans les récents détournements des fonds destinés aux investissements de développement de la région du Kasai. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Jeunesse, Initiation à la nouvelle citoyenneté et Cohésion nationale ; - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

3	Destruction des infrastructures de la SNEL et de la REGIDESO dont le vol récurrent des câbles en cuivre des lignes de haute tension de la SNEL.	<ul style="list-style-type: none"> - Traquer les auteurs de vol de câbles et de destruction du patrimoine de la SNL et les sanctionner ; - Lutter contre la destruction du patrimoine de ces deux sociétés ; - Appuyer le financement de la réhabilitation des lignes pourvues de câbles en aluminium. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Situation préoccupante des travailleurs de la SICOMINES impayés depuis février 2023 à cause du blocage, sur ordre de l'IGF, des comptes bancaires de leur société suite aux problèmes nés de l'exécution du contrat avec l'Etat congolais alors que ces travailleurs ne sont nullement concernés par ledit contrat qui est d'Etat à Etat.	Débloquer les comptes de la société pour payer les travailleurs.	Ministère des Finances.

16. PROVINCE DE MAÏ-NDOMBE

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Absence de contrat de travail entre la CENI et les agents à son service.	Faire signer des contrats aux agents au service de la CENI.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Mauvaise prise en charge des agents au service de la CENI.	Veiller à la prise en charge des agents au service de la CENI.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

3	Mauvaise géolocalisation des centres d'enrôlement et d'identification.	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer la société civile dans l'établissement des centres d'identification et des bureaux de vote ; - Afficher à la fin des opérations la liste des inscrits par centre d'identification et relever les cas des étrangers et les hors la loi. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Non prise en charge de centre d'enrôlement et d'identification situés dans des cabanes.	Assurer la prise en charge des centres situés dans des cabanes.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
5	Non vulgarisation de la loi électorale et faible sensibilisation de la population aux opérations d'enrôlement et d'identification.	Vulgariser les innovations apportées par la loi électorale dans les 4 langues nationales à travers les radios de proximité.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
6	Nombre insuffisant de panneaux solaires et manque de câbles de connexion aux batteries.	Doter les antennes de la CENI d'un nombre suffisant de panneaux solaires et des câbles de connexion.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
7	Non approvisionnement des centres d'identification en pièces consommables et pièces de rechange.	Doter les antennes de la CENI des pièces consommables et pièces de rechange.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
8	Mauvaise qualité des matériels d'enrôlement et des cartes d'électeurs.	Planifier la mise à jour des ordinateurs de la CENI.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
9	Non sécurisation du logiciel d'inscription des électeurs.	Sécuriser le système d'exploitation pour empêcher l'enrôlement répété de certains électeurs.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

II. SECURITAIRE			
	R.A.S		
III. ECONOMIQUE			
	R.A.S		
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Construction d'un seul centre de santé, sur deux prévus, à Tolo, territoire dans le secteur de Luabu, territoire de Kutu, dans le cadre du PDL-145T.	Exécuter le PDL-145T tel que renseigné dans le document élaboré par la présidence de la République.	- Ministère du Plan ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

17. PROVINCE DU MANIEMA			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Crise persistante entre les deux institutions provinciales suite aux résultats contestés de la dernière élection du Gouverneur de province.	- Organiser l'élection du Gouverneur ; - Mettre fin à l'intérim ; - Sanctionner les auteurs de troubles.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Illégitimité du Gouvernement provincial dans la mesure où les résultats du vote des députés provinciaux n'ont pas été respectés.		
3	- Difficultés de l'Assemblée provinciale à accéder au contrôle face à un Gouverneur intérimaire qui s'oppose à tout contrôle ; - Soupçons de malversations financières.	- Convoquer le Gouverneur intérimaire au niveau central ; - Diligenter des enquêtes appropriées.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

4	Conflits des pouvoirs coutumiers dans le secteur Wakabangu II et dans le village Mambwe.	Mettre fin à ces conflits en appliquant la loi.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
5	Nominations, affectations et permutations partisans voire illégales du personnel médical.	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les prescrits de la loi sur le statut des agents de carrière des services publics de l'Etat ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'administration et innovation du service public ; - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
6	Absence des médecins vétérinaires.	Affecter des médecins vétérinaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère de Pêche et Elevage ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'administration et innovation du service public.
7	Impaiement des enseignants dans certaines écoles.	Payer ces enseignants.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'administration et innovation du service public ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Finances.

8	Impraticabilité et délabrement des infrastructures de base (ports, écoles, aérodromes, chemin de fer, routes d'intérêt national et provincial ainsi que de desserte agricole).	Réhabiliter et construire ces infrastructures.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Transport et voies de communication ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère du Développement rural.
9	Absence des abattoirs publics, des pharmacies restitutoires de base ; des centres de santé, des écoles techniques, des ponts et des marchés dans plusieurs coins de la Province.	Construire ces infrastructures.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics - Ministère de la Sante publique, Hygiène et Prévention.
10	Vols répétés des câbles électriques de la société SAKIMA et vétusté des installations du Barrage de Rutchurukuru ainsi que faible couverture en énergie électrique à Kindu et à Kalima.	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le vol des câbles électriques ; - Sanctionner les voleurs ; - Accroître la couverture en énergie électrique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
11	Suppression des tribunaux des juridictions coutumières depuis 2018 par la Cour d'appel.	Installer les tribunaux compétents.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
12	Arrestations arbitraires par les OPJ et les Magistrats.	Faire respecter la loi en la matière et sanctionner les auteurs.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
13	Nombre insuffisant des Magistrats et tribunaux de paix à travers toute l'étendue de la Province.	Installer les tribunaux de paix et y affecter des magistrats.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
14	Mises en liberté provisoire des voleurs à mains armées et autres malfrats par le Procureur de la République sans même confisquer les armes à feu qu'ils utilisent et ceci favorise la persistance de cette pratique.	Faire respecter la loi.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.

15	Cannibalisme et xénophobie envers d'autres ethnies occasionnant des conflits interethniques.	<ul style="list-style-type: none"> - Diligenter des enquêtes et sanctionner les auteurs ; - Sensibiliser les populations sur le vivre-ensemble. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
16	Abus de pouvoir à tous les niveaux et dans presque tous les services de l'Etat en province.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les attributions de chaque service ; - Sanctionner les auteurs des faits évoqués. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
17	Irrégularité du paiement des frais de rétrocession et fonctionnement aux ETD.	Régulariser le paiement des frais de rétrocession et fonctionnement des ETD.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
18	Conflits entre chefs coutumiers sur les limites des terres.	Trancher ces conflits.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires foncières.
19	Mécontentement de la population contre certaines décisions des autorités administratives.	Informier et tenir compte des aspirations de la population lors de la prise des décisions par les autorités administratives.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
20	Gestion opaque des ETD.	Imposer aux ETD les pratiques de bonne gouvernance notamment la transparence.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
21	Difficultés de la mise en œuvre de la bancarisation.	Rendre effective la bancarisation en installant les agences de la CADECO, les guichets avancés de paie et toutes autres structures expérimentées en la matière.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'administration et innovation du service public ; - Ministère des Finances.

22	Tracasseries judiciaires, policières et administratives.	Mettre fin à ces tracasseries et sanctionner les auteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'intérieur, sécurité et affaires coutumières.
23	Non prise en charge par l'Etat d'un nombre important du personnel enseignant et administratif.	Prendre en charge ces agents.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
24	Corruption à grande échelle dans les services publics de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre ces antivaleurs ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'administration et innovation du service public.
25	Effectifs réduits des éléments de la PNC et des FARDC.	Recruter et affecter de nouveaux éléments.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
26	Irrégularité et modicité des salaires des agents de l'Etat.	Régulariser et augmenter les salaires de ces agents.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'administration et innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
27	Absence de l'autorité de l'Etat dans certains territoires de la province.	Restaurer l'autorité de l'Etat en province.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

28	Arrestations arbitraires.	Sanctionner les auteurs.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
29	Mauvaises conditions carcérales.	Améliorer les conditions carcérales.	
30	Suspension indéterminée des AT, bourgmestres et autres agents de l'Etat.	Respecter les prescrits de la loi.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'administration et innovation du service public.
31	Spoliation des terres de l'Etat.	Sanctionner les spoliateurs.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de la justice et Garde des sceaux.
32	Concussion et fraude fiscale dans les services générateurs des recettes.	- Décourager ces pratiques ; - Sanctionner les auteurs.	- Ministère des Finances ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
II. SECURITAIRE			
1	Persistance du phénomène des voleurs à mains armées et coupeurs des routes.	Lutter contre ce phénomène et sanctionner les auteurs.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Pratique de la justice populaire.	Mettre fin à cette pratique et sanctionner les auteurs.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

3	Enlèvements perpétrés de certains habitants de Kabambare par les rebelles Maï-Maï Malaïka.	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser la population ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
III. ECONOMIQUE			
1	Absence des moniteurs agricoles dans la province.	Affecter des moniteurs agricoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de Développement rural.
2	Dégradation des conditions socio-économiques des populations de différents territoires du Maniema.	Améliorer les conditions socio-économiques de la population par la création des emplois.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Entreprenariat et de Petites et moyennes entreprises.
3	Arrêt de la production minière de la Société NAMOYA Mining depuis 2019.	Relancer les activités de cette société minière.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Industrie.
4	Abandon de l'activité agricole par les jeunes au profit de celle de l'exploitation artisanale de l'or, de la cassitérite, du coltan et d'autres minerais, au motif que celle-ci est plus rémunératrice.	Encourager l'agro-industrie.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère des Mines ; - Ministère des Infrastructures et travaux publics ; - Ministère de Développement rural.
5	Absence des semences améliorées et de subventions.	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des semences améliorées ; - Apporter des appuis. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture - Ministère du Développement rural.
6	Vente illicite des forêts par les notables et des tiers sans qualité ni mandat.	<ul style="list-style-type: none"> - Décourager ces pratiques ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

7	Déboisement à grande échelle	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer l'exploitation forestière ; - Reboiser. 	Ministère de l'Environnement et Développement durable.
8	Exploitation des minerais sans contrôle des services habilités.	Respecter les prescrits du code minier.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
9	Difficultés dans l'identification des sociétés minières œuvrant dans la province du Maniema.	Identifier les sociétés minières.	Ministère des Mines.
10	Non identification des creuseurs et exploitants miniers pour permettre le paiement des taxes y relatives afin de relever l'économie du Maniema.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les creuseurs ; - Percevoir les taxes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère des Finances.
11	Contrebande et l'exploitation anarchique et parfois illégale de beaucoup de ressources minérales au profit de certains pays voisins.	<ul style="list-style-type: none"> - Décourager ces pratiques - Sanctionner les auteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Mines ; - Ministère des Affaires étrangères.
12	Manque d'autosuffisance alimentaire.	Encourager la production locale pour assurer l'autosuffisance alimentaire.	Ministère de l'Agriculture.
13	Manque des entités de traitement des minerais.	Installer des entités de traitement des minerais.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Industrie.
14	Non vulgarisation et non-respect du nouveau Code minier.	Vulgariser et respecter le nouveau Code minier.	Ministère des Mines.
15	Insuffisance de traçabilité dans le processus de commercialisation des minerais.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et sanctionner les auteurs ; - Améliorer la traçabilité dans la commercialisation des minerais. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Economie nationale.

16	Survenance d'une épidémie qui attaque les plantes.	Lutter contre cette épidémie.	Ministère de l'Agriculture.
17	Insuffisance de couverture de la communication cellulaire dans plusieurs coins de la province.	Encourager l'implantation des antennes relais pour couvrir l'ensemble de la province.	Ministère des Postes, Télécommunications, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
18	Insuffisance de la couverture médiatique de la RTNC.	Etendre la couverture médiatique de cet instrument national.	Ministère de la Communication et Médias.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Faible couverture de desserte en eau potable et en électricité dans la province.	Améliorer le taux de desserte en eau potable et en électricité.	Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité
2	Manque d'encadrement des personnes vivant avec handicap et des personnes vulnérables (orphelins, veuves et kidnappés).	Encadrer les personnes vivant avec handicap et les personnes vulnérables.	Ministre délégué près le Ministre des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité nationale chargé des Personnes vivant avec Handicap et Autres Personnes vulnérables.
3	Abandon des enfants par leurs parents.	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer ces enfants ; - Retrouver les parents pour un regroupement familial. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et solidarité nationale ; - Ministère de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières.
4	Chômage des jeunes.	Créer des emplois.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Emploi, travail et prévoyance sociale ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'administration et innovation du service public ; - Ministère de l'Industrie.

5	Mariages forcés des filles mineures.	<ul style="list-style-type: none"> - Décourager ces pratiques ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Genre, Famille et Enfants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
6	Manque de médicaments, matériels et intrants médicaux dans les structures de la santé.	Doter les structures de santé en matériels et intrants.	Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.
7	Faible sensibilisation, sur le VIH-Sida, la maladie à virus Ebola, la rougeole, Covid-19, etc.	Sensibiliser la population sur ces maladies.	Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.
8	Analphabetisme croissant des filles et des femmes.	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'analphabétisme ; - Promouvoir l'accès à l'éducation des filles et des jeunes femmes ; - Sensibiliser fortement les parents sur l'importance de l'éducation des filles et des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère du Genre, Famille et Enfants ; - Ministère de la Formation professionnelle et Métiers.
9	Prévalence des maladies d'origine hydrique.	Lutter contre ces maladies.	Ministère de la Santé publique, Hygiène et prévention.
10	Ineffectivité de la gratuité de l'enseignement.	Rendre effective la gratuité de l'enseignement de base.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
11	Baisse de la qualité de l'enseignement à tous les niveaux : maternel, primaire, secondaire, supérieur et universitaire.	Prendre des mesures pour redorer la qualité de l'enseignement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

12	Implantation anarchique des établissements scolaires.	Respecter les conditions de création et d'agrément de ces structures.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
13	Paralysie des enseignements dans les écoles lors de la paie mensuelle des enseignants à travers les différentes banques de la place.	Rapprocher le lieu de paie du lieu de travail.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Finances.
14	Pollution d'eau par les effets d'exploitation artisanale et des produits toxiques.	- Diligenter des enquêtes ; - Sanctionner les auteurs.	- Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Mines.
15	Non-respect par la population du calendrier réglementant la chasse et la protection des espèces rares surtout à l'intérieur de la Province et dans les parcs (Cas de perroquet gris, OKAPI, Bonobos...).	- Faire respecter la réglementation ; - Sanctionner les récalcitrants.	- Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère du Tourisme ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
16	Manque de suivi de la sensibilisation sur la protection de l'environnement.	Faire le suivi de la sensibilisation sur la protection de l'environnement.	Ministère de l'Environnement et Développement durable.
17	Utilisation abusive des explosifs dans l'exploitation minière.	Veiller à l'utilisation rationnelle de ces explosifs.	Ministère des Mines.
18	Manque des matériels didactiques et des mobiliers adéquats pour les écoles.	- Equiper les écoles techniques en outils informatiques ; - Augmenter le nombre des écoles techniques ; - Equiper suffisamment les écoles en mobiliers adéquats.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.

18. PROVINCE DE LA MONGALA			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Conflits coutumiers relatifs à des décisions de l’Autorité provinciale dont les différentes mises en place heurtent l’adhésion populaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à des mises en place conformes aux textes en la matière ; - Régulariser la situation des chefs coutumiers dont les dossiers sont en ordre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l’Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Conflits récurrents à l’Assemblée provinciale ayant conduit aux invalidations massives de députés provinciaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire réintégrer les députés provinciaux invalidés ; - Recréer le climat d’apaisement au sein de l’Assemblée provinciale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l’Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
3	Conflit opposant les groupements Popolo et Bosamboda dans le secteur de Ngombe-Doko en territoire de Lisala et le groupement Bodala et Boonga en territoire de Bongandanga sur la limitation des groupements qui s’amplifie et se cristallise entre les habitants de plusieurs groupements voisins à travers la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la loi en la matière ; - Recréer un climat d’apaisement entre les différents groupements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l’Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l’Agriculture ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
4	Manque de bâtiments devant abriter le Gouvernement provincial et l’Assemblée provinciale.	Construire et équiper ces bâtiments.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l’Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Infrastructures, Travaux publics ; - Ministère de l’Aménagement du Territoire.

5	Absence d'un palais de Justice dans le territoire de Bongandanga.	Construire un palais de justice.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
6	Délabrement des infrastructures de base (carcérales, sanitaires, scolaires, sportives et culturelles) et de bâtiments administratifs et ceux de la Cour et des tribunaux de Lisala, Bongandanga et Bumba.	Construire, réhabiliter et équiper ces Infrastructures de base.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
7	Délabrement avancé des HGR de Lisala, Bongandanga, Bumba et autres centres de la province.	Réhabiliter les HGR de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
8	Non mécanisation et non-paiement des agents de l'Etat et des enseignants, en ce compris le personnel soignant.	Mécaniser et payer les agents de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

9	Omission d'un bon nombre d'enseignants payés par Caritas et éloignement du lieu de la paie avec les sites scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Réinsérer les noms des agents omis ; - Rapprocher le lieu de la paie des sites scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
10	Faible effectif du personnel judiciaire et manque de logements officiels décents.	Recruter, former et affecter le personnel judiciaire et construire des logements décents.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère d'Aménagement du Territoire.
11	Impraticabilité des routes Lisala-Bumba, Lisala-Businga, Bumba-Bunduki, Mongana-Bongandanga/Centre, Businga-Boyange, Akula-Binga-Lisala et route Gonzi/Basse.	Réhabiliter ces routes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
12	Impraticabilité du chemin de fer sur l'axe Aketi-Bumba-Mungbere.	Réhabiliter ce chemin de fer.	Ministère des Transports, Voies des communications et Désenclavement.
13	Manque de bacs pour la traversée de deux rives du Fleuve Congo.	Doter la province des bacs pour faciliter la traversée des personnes et de leurs biens.	Ministère des Transports, Voies des communications et Désenclavement.
14	Manque de bibliothèques dans tous les chefs-lieux des territoires (Bumba, Bongandanga et Lisala).	Doter les chefs-lieux des bibliothèques.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.

15	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de tour de contrôle et d'une salle d'embarquement digne à Lisala ; - L'aérodrome de Bumba a une piste carrossable et se trouve en pleine ville ; - Manque d'aérodrome à Bongandanga. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les infrastructures aéroportuaires de Bumba et Lisala ; - Construire un aérodrome à Bongandanga. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et travaux publics; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
16	Absence de banques qui couvrent toutes les entités où se trouvent les salariés.	Contacteur les banques qui ont la capacité de couvrir la paie de toutes les entités.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public.
17	Modicité et irrégularité des frais de fonctionnement alloués aux secteurs de la justice et de l'enseignement.	Améliorer les frais de fonctionnement de ces secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
18	Montée des eaux du fleuve dans la ville de Bumba.	Lutter contre cette montée des eaux du fleuve.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
19	Absence des directions provinciales de la DGI, de la DGRAD et de la DGDA.	Procéder à l'installation de ces directions.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
20	Irrégularité des versements de la dotation de l'exécutif provincial et des émoluments des députés provinciaux.	Régulariser le paiement de ces dotations et émoluments.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.

II. SECURITAIRE			
1	Délinquance juvénile.	Lutter contre la délinquance juvénile, promouvoir l'emploi des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Emploi, Travail, Prévoyance sociale ; - Ministère de l'Entreprenariat et des Petites et Moyennes Entreprises.
2	Non déplacement de certaines nouvelles recrues des FARDC dont la présence ne garantit pas la sécurité dans la ville.	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'encadrement de ces nouvelles recrues ; - Former et déployer ces recrues. 	Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
3	Insuffisance des moyens destinés à la prise en charge des militaires et des policiers et manque d'équipements de travail de maintien de l'ordre public surtout en ce qui concerne la patrouille fluviale.	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les unités des FARDC et de la PNC des moyens logistiques conséquents ; - Mettre fin aux tracasseries sur l'ensemble de la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
III. ECONOMIQUE			
1	Détérioration du tissu économique entraînant le chômage et la pauvreté de la population.	Mettre en place une politique de la relance économique afin de résoudre le problème de chômage des jeunes et réduire la pauvreté.	Ministère de l'Economie nationale.
2	Inexécution des projets d'investissement pour la province.	Débloquer les fonds destinés à la réalisation des projets d'investissements dans la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Plan ; - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Economie nationale.
3	Carence des biens de première nécessité et des produits pharmaceutiques.	Ravitainer la province en bien de première nécessité et des produits pharmaceutiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ; - Ministère de l'Economie nationale.

4	Carence de la semence améliorée du riz et nécessité de la relance du programme de riz (PNR/Bumba).	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer la PNR/Bumba ; - Adapter le calendrier agricole et culturel aux changements climatiques ; - Distribuer les semences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de Développement rural.
5	Manque d'exploitants forestiers formés pour la protection de l'écosystème et de l'environnement.	Former les exploitants forestiers sur la protection de l'écosystème et de l'environnement	Ministère de l'Environnement et Développement durable.
6	Absence d'usines de transformation des produits agricoles.	Implanter une usine de transformation des produits agricoles.	Ministère de l'Agriculture.
7	Coupe anarchique des bois et non-respect des clauses contenues dans les cahiers des charges par les exploitants forestiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter la loi en la matière ; - Sanctionner les auteurs ; - Faire respecter les cahiers des charges. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
8	Manque d'unités de transformation du bois.	Créer des unités de transformation du bois.	Ministère de l'Entrepreneuriat et de Petites et Moyennes entreprises.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Absence d'encadrement de la jeunesse par la formation professionnelle.	Redynamiser la formation professionnelle des jeunes.	Ministère de la Formation professionnelle et Métiers.
2	Manque de desserte en eau potable et en énergie électrique sur l'ensemble de la province.	Desservir la province en eau potable et en électricité.	Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; Ministère de Développement rural.
3	Inondations récurrentes dans la ville de Bumba.	<ul style="list-style-type: none"> - Draguer le fleuve le long du port ; - Construire des digues. 	Ministère des Transports et Voies de Communication et Désenclavement.
4	Taux élevé de mortalité, surtout infantile due aux maladies endémiques et à la mauvaise prise en charge.	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre ce phénomène ; - Organiser des campagnes de dépistage. 	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et prévention.

5	Baisse de la qualité de l'enseignement suite à la démotivation du personnel enseignant et aux effectifs pléthoriques d'élèves dans les établissements publics.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire de nouvelles écoles ; - Doter les écoles en fournitures scolaires ; - Encadrer la gratuité de l'enseignement ; - Améliorer les conditions de vie des enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Infrastructures, Travaux publics.
---	--	---	--

19. PROVINCE DU NORD-KIVU			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Crise de confiance entre la population et les forces régionales de l'EAC.	<ul style="list-style-type: none"> - Rétablir la confiance en vulgarisant le mandat et les missions des forces de l'EAC ; - Evaluer le mandat des forces de l'EAC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intégration régionale ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.
2	Mécontentement de la population face aux résultats de l'état de siège.	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte des avis de la population en rapport avec l'état de siège ; - Procéder à une évaluation objective de l'état de siège. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Persistance des conflits coutumiers dans plusieurs territoires de la province suite à la politisation de la coutume.	<ul style="list-style-type: none"> - Dépolitiser la coutume ; - Mettre fin au régime des régents à la tête des groupements. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Insuffisance des bâtiments pour certains services de l'Etat.	Construire des bâtiments pour les services de l'Etat qui en manquent.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

5	Non-mécanisation de nombreux agents de carrière de l'Etat.	Mécaniser tous les agents de carrière.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Retard de paiement des salaires des enseignants de l'intérieur de la province du Nord-Kivu par manque de banques et messageries financières.	<ul style="list-style-type: none"> - Payer les enseignants de l'intérieur au même moment que ceux de la Ville ; - Installer des agences et guichets des banques ainsi que des messageries financières à travers la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
7	Retard dans le processus d'enrôlement des électeurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder un délai supplémentaire ; - Reconduire le nombre de sièges de 2018 dans les circonscriptions de Rutshuru et de Masisi suite à l'impossibilité de s'enrôler à cause de la guerre du M23. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
8	Lenteur dans le traitement des dossiers par les autorités judiciaires.	Accélérer le traitement des dossiers judiciaires.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
9	Clientélisme dans le chef de certains magistrats.	Combattre cette antivaleur.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
10	Insuffisance des Infrastructures sanitaires à travers toute l'étendue de la province.	Construire de nouvelles structures, réhabiliter et équiper les structures sanitaires existantes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.

II. SECURITAIRE			
1	Occupation du territoire de Rusthuru et une partie des territoires de Nyiragongo et Masisi par les forces rwandaises sous couvert du M23.	Utiliser toutes les voies possibles pour que les entités occupées par les M23 soient récupérées dans un avenir très proche.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Echec de la prise en charge et de l'encadrement des combattants qui se sont rendus.	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la prise en charge et l'encadrement adéquat des rendus et le cas échéant des Démobilisés ; - Déployer des militaires et des policiers dans les entités jadis occupées par les rendus. 	Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
3	Persistance de l'insécurité dans la partie Nord de la province ; tueries de la population dans le territoire de Beni et Lubero par les ADF-NALU.	<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier les opérations militaires contre les ADF-NALU ; - Renforcer la logistique des militaires déployés sur les lignes de front ; - Poursuivre sans relâche l'ennemi jusqu'à son anéantissement pour donner une lueur d'espoir à la population en situation de détresse depuis plusieurs mois. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Activisme de groupes armés locaux et étrangers dans certains territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Eradiquer les groupes armés ; - Rendre opérationnel et effectif le P-DDRCS. 	Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.

5	Insécurité urbaine et montée de taux d'assassinat dans la Ville de Goma (phénomène 40 voleurs).	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin aux assassinats ; - Doter les forces de sécurité des moyens conséquents; - Traduire en justice les complices de la dégradation de la situation sécuritaire à Goma. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
6	Pillages de grands bétails par des inciviques en territoire de Masisi.	<ul style="list-style-type: none"> - Diligenter des enquêtes pour que les auteurs répondent devant leurs juges naturels ; - Assurer la sécurité de la population et de leurs biens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Dégradation et manque des routes d'intérêt national et de desserte agricole.	Réhabiliter ces routes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
2	Destruction de la route Walikale-Kisangani par les véhicules poids-lourds de la société ABM et impraticabilité de la route Goma-Masisi-Walikale.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les règles établies en matières de transport pour protéger la route ; - Réhabiliter la route de Goma-Masisi-Walikale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
3	Flambée des prix des biens de première nécessité due au délabrement des routes ainsi que l'insécurité dans les zones rurales.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les infrastructures routières pour désenclaver les territoires enclavés ; - Réguler le prix ; - Sécuriser les zones concernées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de Développement rural.

4	Ralentissement des activités agro-pastorales et commerciales, poumon de l'économie locale à cause de l'insécurité créée par le M23.	Rétablir la sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et des Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Conditions de vie très précaires dans les camps des déplacés suite à la guerre du M23.	Mettre en place un plan d'assistance continue en biens de premières nécessités et autres en faveur des déplacés.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.
2	Fuite d'une bonne partie de la population de Beni en Ituri suite aux tueries.	Diligenter une mission d'évaluation des besoins de la population déplacée et la hauteur d'intervention humanitaire à leur apporter.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.
3	Dégradation des conditions de vie des détenus des prisons de la province.	Améliorer les conditions de vie des détenus.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.
4	Lenteur dans la matérialisation de la démarcation participative des limites du Parc national de Kahuzi-Biega souhaitée par les communautés locales.	Matérialiser la démarcation participative des limites du Parc national de Kahuzi-Biega.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.

5	Insuffisance de la desserte en eau et électricité.	Desservir la province en eau et électricité.	Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité.
6	Difficultés des parents déplacés à payer les frais scolaires de leurs enfants ainsi qu'à assurer leurs soins médicaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des dispositions pratiques pouvant permettre d'exonérer les enfants déplacés des frais scolaires ; - Financer les hôpitaux pour permettre l'instauration des soins gratuits pour les familles déplacées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.

20. PROVINCE DU NORD-UBANGI			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Difficulté d'identification et d'enrôlement des électeurs due aux pannes récurrentes des machines et défaillance des panneaux solaires.	Réparer les machines défectueuses ou les remplacer carrément.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Non-paiement des agents temporaires de la CENI.	Payer les agents temporaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Lenteur dans l'accréditation des observateurs dans les bureaux d'enrôlement des électeurs.	Accélérer leur accréditation.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Faible déploiement des outils dans les centres d'enrôlement.	Accélérer le déploiement de ces outils.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

5	Démotivation généralisée du personnel de l'administration publique due au manque des salaires, frais de fonctionnement, locaux de travail, moyens de transport.	<ul style="list-style-type: none"> - Motiver les agents par le paiement des salaires, frais de fonctionnement ; - Equiper les locaux de travail ; - Acquérir un charroi automobile pour le transport. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Chevauchements, dysfonctionnement des attributions et compétences des agents publics.	Respecter les prescrits du statut des agents de carrière des services publics.	Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.
7	Inertie, léthargie et absence des actes d'administration.	Respecter les prescrits du statut des agents de carrière.	Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.
8	Conflit de compétence entre le gouvernement provincial et quelques services publics déconcentrés.	Appliquer les textes constitutionnels, législatifs et les édits qui réglementent les compétences.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
9	Interférence de la politique dans l'administration publique.	Mettre fin à cette interférence en assurant la neutralité et l'apolitisme de l'administration.	Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.
10	Vieillessement du personnel.	Rajeunir le personnel en procédant à la mise à la retraite des agents éligibles et le recrutement des plus jeunes.	Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.
11	Absence de formation et de recyclage des agents.	Former et recycler les agents.	Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.
12	Absentéisme caractérisé	Sanctionner les agents fautifs.	Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.

13	- Sentiment généralisé d'une justice mal rendue ; - Plaintes récurrentes des cas d'injustice et de corruption contre les officiers de police judiciaire et des magistrats.	Diligenter les enquêtes et sanctionner les auteurs de ces infractions.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
14	Montants exorbitants des amendes transactionnelles sans tenir compte du pouvoir d'achat de la population.	Se conformer aux circulaires fixant ces amendes transactionnelles.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
15	Carence des magistrats de siège et du parquet dans les territoires.	Affecter les magistrats dans les différentes juridictions.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
16	Justice populaire dans les différents territoires et secteurs de la Province.	Vulgariser le code pénal et faire respecter la loi.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
17	Dénonciations récurrentes d'immixtion de l'auditorat militaire dans les affaires civiles.	Respecter le caractère civil des juridictions et punir les auteurs.	- Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux
18	Mauvaises conditions de détention dans les prisons et autres centres pénitentiaires à Gbadolite et dans les territoires.	Détenir, dans des conditions humaines, les justiciables.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
19	Manque de bâtiments abritant la prison, les parquets de grande instance et le tribunal de grande instance.	Construire et équiper les bâtiments abritant la prison, les parquets de grande instance et le tribunal de grande instance.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
20	Mauvais état des infrastructures routières.	Réhabiliter les infrastructures routières.	Ministère des Infrastructures et Travaux publics.

21	Manque d'infrastructures scolaires propres aux écoles et absence d'équipements dans toutes les écoles.	Réhabiliter et équiper les écoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
22	Manque d'infrastructures universitaires propres aux instituts supérieurs et universités et manque d'équipements.	Construire les bâtiments et les équiper.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
23	Manque de salle d'informatique à l'Université de Gbadolite.	Construire et équiper l'Université de Gbadolite en salle informatique.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
24	Manque d'infrastructures sanitaires, intrants et équipements dans les hôpitaux de référence Gbadolité, Mobayi-Mbongo et Loko.	Construire des infrastructures sanitaires, les équiper en intrants et les ravitailler régulièrement.	Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention.
25	Absence totale de médecins spécialistes dans les hôpitaux.	Affecter les médecins spécialistes dans ces hôpitaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Fonction publique, de la modernisation de l'administration et de l'innovation du service public.
26	Non-maîtrise des effectifs des agents éligibles à la prime de risque.	Maîtriser ces effectifs.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

II. SECURITAIRE			
1	<ul style="list-style-type: none"> - Présence signalée des militaires rwandais à la frontière avec la RCA ; - Porosité des frontières avec la RCA ; - Afflux des réfugiés centrafricains et présence des éleveurs Mbororo dans les territoires de Yakoma. 	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder au cantonnement de tous les réfugiés ; - Mettre en place un dispositif sécuritaire tout au long de la frontière de la RDC avec la RCA ; - Identifier et retourner les éleveurs Mbororo dans leur pays. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie.
2	Braquages des convois de paie des enseignants.	Sécuriser les convois de paie par les policiers.	Ministère de l'intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Tracasseries par la PCR.	Mettre fin aux tracasseries policières.	Ministère de l'intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Actes de criminalité consistant à des vols avec effraction dans la ville de Gbadolite et dans les territoires.	Réprimer et sanctionner ces actes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	<p>Absence d'entreprises commerciales et industrielles.</p> <p>Absence d'entreprises commerciales et industrielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les investisseurs à implanter des industries de transformation ; - Assainir le climat des affaires ; - Créer les entreprises commerciales et industrielles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale; - Ministère de l'industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et moyennes entreprises ; - Ministère du Commerce extérieur.

2	Trafic aérien sous-exploité et insignifiant.	Exploiter ce trafic et le rendre rentable.	Ministère des Transports, Voies de communication et du Désenclavement.
3	Retard dans la mise en œuvre du PDL-145T.	Démarrer la mise en œuvre de ce programme.	- Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère du Plan.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Infections post-opératoires généralisées dans la plupart des services (gynécologie, chirurgie générale et autres).	- Respecter les normes hygiéniques ; - Equiper en matériels de stérilisation ; - Désinfecter les locaux.	Ministre de la Santé, Hygiène et Prévention.
2	Désactivation de 18 cadres du SECOPE depuis le mois de juillet 2021 dont le recours est sans suite favorable.	Mener des enquêtes en vue de leur réactivation.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
3	Retenues de 3.000 FC à 5.000 FC par mois sur le salaire de chaque enseignant des fonds non convoyés.	Diligenter une mission de contrôle.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
4	Baisse du niveau d'enseignement.	Former et recycler les enseignants.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
5	Décommissionnement de certains agents non-mariés religieusement par Son Excellence Monseigneur l'évêque du Diocèse de Molegbe.	Respecter la convention signée entre l'Etat et les confessions religieuses.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
6	Difficultés pour certains enseignants qui se déplacent de leurs milieux professionnels vers la ville de Gbadolite pour toucher leurs salaires.	Encourager les banques commerciales et les micro-crédits à ouvrir des agences et guichets dans les chefs-lieux des territoires.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Finances.

7	Non en pris en charge du corps professoral, scientifique et administratif par le gouvernement.	Prendre en charge ce personnel.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Manque de transport en commun pour les étudiants, les corps professoral, scientifique et administratif à l'Université de Gbadolite.	Doter des bus pour assurer leur transport.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère des Transports, Voies de communication et du Désenclavement.
9	Tarification à la hausse des services prestés dans les hôpitaux.	Appliquer la tarification officielle.	Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention.
10	Mégestion des hôpitaux de référence de Gbadolite, Mobayi-Mbongo et Loko.	Diligenter une mission de contrôle.	Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention.
11	La spoliation des locaux devant abriter la morgue de l'hôpital de référence de Gbadolite par des policiers.	Déguerpir les policiers et faire fonctionner la morgue.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

21. PROVINCE DU SANKURU			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Conflit ouvert entre le Gouvernement provincial et le Premier président de la Cour d'Appel.	Mettre fin au conflit en impliquant le CSM.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
2	Conflit de compétence entre l'Assemblée provinciale et le Gouvernement provincial au sujet du contrat BCI.	Mettre fin au conflit en invitant les parties au respect de la loi portant principes fondamentaux sur la libre administration des provinces.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles.
3	Non-exécution du PDL-145T.	Exécuter le PDL-145T.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
4	Manque d'infrastructures de base propres à la province.	Construire les bâtiments des services publics dont le siège de l'Assemblée provinciale.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.

5	Politisation des services publics et instrumentalisation de la population par les politiciens.	Dépolitiser l'administration notamment par le recours aux Administrateurs territoriaux non-originares.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public.
6	Spoliation des maisons de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser un inventaire du patrimoine de l'Etat sur toute l'étendue de la province et restituer à l'Etat ce qui lui appartient ; - Identifier et sanctionner les spoliateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
7	Délabrement des prisons de la province.	Réhabiliter les prisons existantes et construire de nouveaux établissements pénitentiaires dans tous les territoires de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
8	Non-mécanisation des agents de l'Etat.	Mécaniser les agents de l'Etat et régulariser leur paie.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
9	Détournement des deniers publics à tous les niveaux dans la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la corruption et le détournement des fonds publics ; - Diligenter des audits ; - Sanctionner les détourneurs ; - Permuter les agents, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère du Portefeuille ; - Ministère des Finances.

10	Nombre insuffisant de tribunaux de paix et de magistrats.	<ul style="list-style-type: none"> - Installer les tribunaux de paix dans tous les territoires de la province ; - Y affecter les magistrats. 	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
11	Irrégularité de paiement des émoluments des députés provinciaux et des salaires du personnel de l'Administration provinciale.	Payer régulièrement les frais de fonctionnement de l'Assemblée provinciale.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances.
12	Non opérationnalisation de la Caisse nationale de péréquation.	Activer le sous-compte général du Trésor dédié à la Caisse nationale de péréquation.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
13	Modicité et irrégularité dans le décaissement des fonds de la rétrocession.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter et payer régulièrement l'enveloppe des fonds dus à la province ; - Appliquer les dispositions constitutionnelles en matière de la retenue à la source des 40% des recettes à caractère national. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
14.	Insuffisance d'équipements mobiliers et de fournitures de bureau dans les locaux des services publics.	Équiper les bureaux des services publics en mobiliers et en fournitures de bureau.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, de la modernisation de l'administration et de l'innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

15	Non-mécanisation des enseignants et des AT NU.	<ul style="list-style-type: none"> - Mécaniser les enseignants et AT NU ; - Régulariser leur paie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de la Fonction publique, de la modernisation de l'administration et de l'innovation du service public ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
16	Retard dans la mise à la retraite d'un grand nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat.	Accélérer le processus de mise à la retraite au sein de la fonction publique.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
17	Modicité des salaires de base des AT, manque des frais de fonctionnement et d'investissement pour les territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les salaires de base des AT ; - Appliquer la Loi-Organique n°010/011 du 18 mai 2010 portant fixation des subdivisions territoriales à l'intérieur des provinces. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
18	Conditions carcérales inhumaines et dégradantes par manque d'infrastructures appropriées.	Réhabiliter et construire les infrastructures pénitentiaires répondant aux standards internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.

19	Nombre élevé de détenus.	Accélérer l'examen des dossiers des détenus préventifs.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
20	Tracasseries policières, militaires et celles des autorités des services de migration profitant de la multiplicité des taxes administratives et entraînant des extorsions auprès de la population.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à toutes ces tracasseries et extorsions notamment en supprimant les barrières et les taxes illégales ; - Déferer les coupables devant les cours et tribunaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice, Garde des sceaux ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
21	Modicité de la rémunération des militaires et des policiers.	Augmenter la rémunération des militaires et des policiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
22	Amendes transactionnelles exorbitantes.	Veiller au respect des montants prévus pour les différentes amendes judiciaires.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
23	Manque de succursales des banques commerciales pour les transactions financières, notamment la paie des agents de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Installer les agences de la CADECO et autres services expérimentés ; - Encourager les banques commerciales à ouvrir des succursales et des guichets dans les chefs-lieux des territoires. 	Ministère des Finances.
24	Inefficacité des agents de la CENI en raison du manque de formation et non-prise en charge du déploiement des matériels dans les centres d'enrôlement.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des agents en leur assurant une formation continue ; - Doter la CENI des moyens sûrs et fiables pour le déploiement des matériels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances.

25	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation abusive des téléphones androïdes à la CENI pour l'enrôlement des électeurs ; - Présence massive des cartes d'électeurs vierges entre les mains des personnes sans qualité ; - Performance mitigée du matériel d'enrôlement. 	<p>Demander à la CENI de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au respect de la loi électorale pour avoir des élections transparentes et apaisées ; - Nettoyer systématiquement le fichier électoral ; - Se doter des matériels performants pour les opérations électorales. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
26	Ingérence du chef de l'exécutif provincial dans les affaires judiciaires en arrêtant certains prévenus et en libérant d'autres selon sa conviction.	Faire respecter le principe de séparation des pouvoirs.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
27	Vétusté des aéroports nationaux de Lodja et Lusambo.	Réhabiliter et moderniser ces aéroports nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
28	Vétusté des ports de Lusambo, Pana-Mutombo et de Bena-Dibele.	Réhabiliter et équiper ces ports.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
29	Zéro mètre de routes asphaltées dans la province.	Asphalter les grandes artères de Lusambo, de Lodja, de Tshumbe et d'autres territoires de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.

30	Délabrement très avancé des routes desserte agricole.	Réhabiliter ces routes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère Développement rural.
31	Délabrement très avancé des hôpitaux et des centres de santé ainsi que le manque d'équipements et intrants médicaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les hôpitaux et les centres de santé ; - Les approvisionner en équipements et intrants médicaux. 	Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention.
II. SECURITAIRE			
1	Insécurité et violences avec extorsions des biens privés.	Renforcer la capacité d'intervention des unités de la PNC.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Manque de logements pour les policiers et de casernes pour les militaires ainsi que sous-équipement de ces éléments.	Construire des logements et des casernes pour les éléments de la PNC et des FARDC.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Prolifération d'armes à feu de type « pistolet » et « calibre 12 » de fabrication locale.	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher et confisquer tout type d'armes à feu détenues illégalement ; - Sanctionner tout détenteur illégal d'arme à feu. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et des Anciens combattants; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

4	Non-encadrement des hommes en uniformes (policiers et militaires) affectés à la CENI.	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un bon encadrement des hommes en uniforme ; - Sanctionner les indisciplinés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
5	Inefficacité des forces de défense et de sécurité en raison du manque de formation et d'équipements.	Rendre efficaces les forces de sécurité et de défense, notamment en assurant des formations aux éléments et en dotant lesdits éléments des moyens pour l'itinérance et les interventions rapides.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
6	Tensions entre les communautés Basambala et Bahamba à Katakokombe.	Mettre en œuvre un processus de réconciliation.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Non-application et non suivi du budget national alloué à la province.	Appliquer et suivre réellement les affectations.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Manque de sociétés et d'industries.	Favoriser la création des sociétés et l'implantation des industries.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entrepreneuriat et de Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Industrie.
3	Manque d'encadrement des producteurs agricoles dans la province, en politique d'évacuation des produits agricoles.	Définir une politique d'encadrement des producteurs agricoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Développement rural.

4	Exercice du petit commerce par des étrangers.	Promouvoir et encourager l'exercice du petit commerce par les nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Entrepreneuriat, des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Emploi, du travail et de la prévoyance sociale.
5	Hausse de prix des produits de première nécessité.	Lutter contre la hausse des prix en diversifiant les sources d'approvisionnement.	Ministère de l'Economie nationale.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Insuffisance de la desserte en eau potable et en électricité.	<p>Améliorer la desserte en eau potable et en électricité à travers le pays, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en faisant augmenter le nombre de stations de pompage d'eau dans les villes et centres desservis ; - en recourant au système de forage des puits d'eau dans les milieux ruraux ; - en construisant des centrales et microcentrales hydroélectriques ; - en faisant installer davantage des cabines dans les centres desservis ; - en recourant également au système d'énergies renouvelables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.

2	Surpopulation d'élèves dans les salles de classe et manque de fournitures scolaires.	Réhabiliter, construire de nouvelles salles de classe et écoles et les équiper en fournitures scolaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
3	Insuffisance de médicaments et déficit de matériels appropriés pour les soins dans les hôpitaux.	Approvisionner les hôpitaux et centres de santé en produits pharmaceutiques et en matériels sanitaires.	Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention.
4	Taux élevé de chômage.	Créer des emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entrepreneuriat, Petites et moyennes entreprises ; - Ministère de l'Industrie.
5	Faible couverture en télécommunication et nouvelles technologies de l'information et de la communication.	Encourager les investisseurs dans le domaine de télécommunication et nouvelles technologies de l'information et de la communication à couvrir tous les territoires de la province.	Ministère des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication.
6	Manque d'encadrement de la jeunesse du fait de l'absence de bibliothèque et structures de loisirs et sports.	Créer et organiser les structures d'encadrement de la jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Jeunesse, Initiation à la nouvelle citoyenneté et Cohésion nationale ; - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine ; - Ministère de la Formation professionnelle et Métiers.

7	Manque de stades de football dans les six territoires de la province.	Construire des stades municipaux dans les six territoires et dans les deux villes (Lusambo et Lodja).	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
---	---	---	--

22. PROVINCE DU SUD-KIVU

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Crise de confiance persistante entre l'Assemblée provinciale et le Gouvernement provincial suspecté de forte mégestion.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un audit externe ; - Tirer les conséquences y afférentes. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Conflits au sein de l'Assemblée provinciale avec la présence de deux Bureaux, ce qui paralyse le fonctionnement de cette institution.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à ces conflits en appliquant les moyens constitutionnels et réglementaires en la matière ; - Recréer un climat de vivre-ensemble ; - Lever la mesure de suspension interdisant la tenue des plénières de l'Assemblée provinciale. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Désespoir de la population sur la réalisation du PDL-145T.	Publier le chronogramme de la mise en œuvre de ce projet afin de rassurer la population.	Ministère du Plan.
4	Porosité des frontières, qui entraîne des entrées incontrôlées et irrégulières des forces rwandaises et burundaises en direction des Hauts-plateaux surplombant la plaine de la Ruzizi, occasionnant des problèmes de sécurité et identitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre performants les services de migration et de renseignements aux frontières ; - Les doter de tous les moyens de communication et y renforcer la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Affaires Etrangères et Francophonie ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.

5	Présence des étrangers dans les sites miniers, sans documents requis en RDC.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les contrôles migratoires ; - Contrôler le séjour des étrangers œuvrant dans les zones minières ; - Expulser ceux qui sont en situation irrégulière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Etrangères et Francophonie ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale.
6	Faible rendement des animateurs des ETD par manque de formation.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des animateurs des ETD ; - Organiser les élections locales conformément à la loi électorale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Décentralisation et Réformes institutionnelles.
II. SECURITAIRE			
1	Activités des groupes armés étrangers (FDLR-Interahamwe et FNL) et locaux qui se livrent aux viols, pillages, exactions de la population, occasionnant les déplacements massifs des populations dans certaines zones des territoires, notamment à Ninja/Kabare, Uvira, Fizi, Mwenga, Kalehe et Shabunda.	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la pacification du pays ; - Restaurer l'autorité de l'Etat ; - Traquer tous les groupes armés opérant au Sud-Kivu ; - Démobiliser les Maï-Maï et tous les autres groupes armés locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles.
2	Répétition des cas d'embuscades contre les éléments des FARDC et contre certains convois des commerçants, surtout dans les territoires de Fizi, d'Uvira et de Walungu.	Mettre en place des services d'intelligence bien formés et équipés.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles.

3	Assassinats ciblés, kidnappings, cambriolages des voleurs à mains armées, viols des femmes et braquages.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une stratégie et un plan d'éradication de l'insécurité par le ministère de l'Intérieur, en collaboration avec la PNC et les services de renseignement ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
4	Montée de la violence urbaine perpétrée par des jeunes désœuvrés.	<ul style="list-style-type: none"> - Equiper la PNC pour contenir ces jeunes ; - Resocialiser ces jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Jeunesse, Initiation à la Nouvelle citoyenneté et Cohésion nationale ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.
5	Danger lié à la présence des réfugiés burundais par l'absence de leur identification et du contrôle de leurs mouvements dans la plaine de la Ruzizi.	<ul style="list-style-type: none"> - Les identifier et les contrôler ; - Accentuer le plan de rapatriement des réfugiés établi avec le HCR. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Etrangères et Francophonie ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.

III. ECONOMIQUE			
1	Délabrement avancé des RN 2, 3 et 5 reliant le Sud-Kivu aux provinces de Tanganyika et du Nord-Kivu ainsi que les routes reliant les territoires au chef-lieu de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les RN 2, 3 et 5 ainsi que les routes de desserte agricole. - Réhabiliter ces routes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural.
2	Insuffisance et délabrement avancé des routes de desserte agricole qui accentue l'enclavement des milieux ruraux et empêche l'écoulement des produits agricoles vers les centres urbains.		
3	Exploitation illicite des minerais et pillage des ressources naturelles sur les sites miniers par des groupes armés étrangers et nationaux et quelques multinationales.	<ul style="list-style-type: none"> - Diligenter une enquête sur l'exploitation illicite ; - Faire appliquer les dispositions du Code minier et faire respecter les mécanismes régionaux de certification de la CIGL ; - Installation de la police des mines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère des Mines.
4	Fraude fiscale et contrebande minière.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la loi n° 11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques ; - Sanctionner les auteurs ; - Assurer l'éducation fiscale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministères des Finances.
5	Manque d'un programme économique pour les jeunes désœuvrés qui créent l'insécurité et la criminalité en milieux urbains.	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des activités génératrices de revenus pour les jeunes ; - Eduquer les jeunes au civisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Jeunesse, Initiation à la Nouvelle citoyenneté et Cohésion nationale ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes Entreprises.

6	Faible production agropastorale et attaque de certaines plantes par la mosaïque à la base des maladies qui affectent les bananiers et les manioc.	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une politique de la relance agropastorale dans tous les huit (8) territoires de la province ; - Octroyer des crédits aux agriculteurs et éleveurs; - Lutter contre les maladies qui affectent les bananiers et le manioc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère de la Pêche et élevage.
7	Faillite de certaines entreprises publiques et privées (cas de la Sucrierie de Kiliba, Centre de Développement Communautaire de Kiringye, INERA, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer les entreprises en faillite par le financement des actions de l'Etat congolais pour la Sucrierie de Kiliba ; - Appuyer le Centre de Développement Communautaire ; - Encourager le PPP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de Portefeuille ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes Entreprises.
8	Absence d'initiatives publique ou privée de créer ou de restaurer des unités de production susceptibles de booster l'économie de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire du programme d'accompagnement des jeunes entrepreneurs une priorité ; - Etablir un plan de développement industriel ; - Mettre en œuvre ces outils. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes Entreprises
9	Délabrement et vétusté des infrastructures économiques et hydroélectriques, notamment l'aéroport de Kavumu à Bukavu, le port de Kalundu à Uvira, le barrage de Bendera et les grands marchés dans tous les huit (8) territoires de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et construire des infrastructures économiques et hydroélectriques de base ; - Mettre en marche (réparer) les bacs de l'OR. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.

10	Inondations et éboulements fréquents causant de grandes pertes en vies humaines et plusieurs dégâts matériels dans la ville de Bukavu et autres entités : Uvira, Kalehe, Mwenga, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder au curage des rivières et des caniveaux ; - Réfectionner et reconstruire des infrastructures détruites ; - Porter assistance aux sinistrés ; - Urbaniser les villes ; - Créer de nouveaux lotissements et élaborer un plan cadastral des agglomérations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.
11	Hausse du cout de transport sur l'axe Bukavu-Uvira en passant par le Rwanda et le Burundi à cause de l'insécurité dans la plaine de la Ruzizi.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et sécuriser la route Ngomo ; - Sécuriser la plaine de Ruzizi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
12	Absence de la pêche industrielle sur les Lacs Kivu et Tanganyika.	Créer et construire une école technique de pêche et la doter d'un équipement de pêche approprié.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entreprenariat et des Petites et Moyennes Entreprises - Ministère de l'Industrie ; - Ministère Pêche et Elevage ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

13	Lenteur dans le processus visant l'exploitation du gaz méthane dans le Lac Kivu.	Accélérer ce processus.	- Ministère des Ressources hydrauliques de l'Electricité ; - Ministère des Hydrocarbures.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Nombre insuffisant d'infrastructures de santé et revendications répétitives du personnel médical sur l'amélioration de leurs traitements (salaires, primes et moyens de mobilité).	- Construire et équiper les centres de santé et hôpitaux ; - Améliorer les conditions de vie du personnel soignant en augmentant et en régularisant le paiement de leurs salaires et primes et en leur dotant des moyens de mobilité.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Pauvreté de la population et chômage des jeunes.	- Appliquer une politique stimulant la production et la croissance économique ; - Lutter contre la sous-alimentation dans la province ; - Créer des emplois en encourageant les initiatives privées.	- Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère du Plan ; - Ministère de l'Entreprenariat et des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale.
3	Non mécanisation des NU, modicité des salaires, et non avancement en grade des agents et fonctionnaires de l'Etat.	- Définir une politique salariale nationale réaliste ; - Appliquer la loi sur le statut du personnel des services de l'Etat ; - Mécaniser et payer les NU.	- Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

4	Manque d'infrastructures sportives, de loisirs et de rééducation pour une province qui connaît des traumatismes provoqués par des groupes armés.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire les infrastructures sportives et de loisirs ; - Mettre en place une politique de rééducation des populations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Sports et Loisirs.
5	Déficit d'accompagnement des écoles assurant la gratuité de l'enseignement de base : manque des frais de fonctionnement et retard dans la paie des enseignants.	<ul style="list-style-type: none"> - Prioriser le traitement des dossiers des écoles devant être prises en charge par le Gouvernement dans le cadre de la gratuité ; - Accélérer le processus de paiement des salaires des enseignants de ces écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Insuffisance des docteurs à thèse dans certaines institutions d'enseignement supérieur et universitaire et délabrement des infrastructures de ces institutions ainsi que des centres culturels et de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> - Former et octroyer de bourses aux étudiants de 3^{ème} cycle ; - Réhabiliter les établissements d'enseignement supérieur et universitaire ainsi que les centres culturels et de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Recherche Scientifique et Innovations Technologiques ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
7	Taux élevé d'analphabètes et mauvaise scolarisation surtout dans les milieux ruraux.	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des centres d'alphabetisation dans les milieux ruraux ; - Veiller à la qualité de la formation scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions humanitaires et Solidarité ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.

8	Vétusté et sous équipement des bibliothèques, des laboratoires et centres de recherche scientifique, notamment l'INERA, les centres de Lwiro et d'Uvira.	Réhabiliter, construire et équiper les bibliothèques, les laboratoires et les centres de recherche scientifique.	- Ministère de la Recherche Scientifique et Innovations Technologiques ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
9	Manque d'impact des actions de développement menées par les ONG nationales et internationales.	Travailler sur l'alignement des partenaires et faire le suivi, conformément aux textes légaux.	- Ministère du Plan ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

23. PROVINCE DU SUD-UBANGI

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Conflits de terres persistants entre le groupement Bendere et le groupement Mbatu-Wenge dans le secteur de Songo, Territoire de Kungu	Mettre fin aux conflits des terres entre ces groupements.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires foncières.
2	Conflit de leadership entre différentes personnalités politiques, voire entre certains ténors de la société civile.	Sensibiliser les différentes personnalités et les ténors de la société civile de se surpasser pour penser au développement de la province.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Blocage des travaux de construction des bâtiments de l'Assemblée provinciale du fait du refus d'exonération de douane des matériaux de la province.	- Accorder une exonération de douane à la province pour les matériaux de construction du siège de l'Assemblée provinciale ; - Relancer les travaux de construction des bâtiments de l'Assemblée provinciale.	- Ministère du Plan ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.

4	Irrégularité de paiement des émoluments des députés provinciaux.	Régulariser le paiement des émoluments des députés provinciaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Perturbation du fonctionnement de l'Assemblée provinciale à cause de la méfiance qu'incarne le clivage tribal au sein de cette institution.	<ul style="list-style-type: none"> - Recréer le climat de paix sociale ; - Mettre fin au clivage tribal pour le bon fonctionnement de l'Assemblée provinciale ; - Sensibiliser les députés provinciaux quant à ce. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
6	Persistance de la gestion des ETD par les intérimaires.	Mettre fin à la gestion des ETD par les intérimaires.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
7	Non-paiement des salaires des agents de l'Administration publique et non mécanisation des enseignants nouvellement engagés.	<ul style="list-style-type: none"> - Régulariser la paie des agents de l'Administration publique ; - Mécaniser et payer les NU ou agents qualifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Irrégularité de la rétrocession des recettes et absence des infrastructures pour abriter les services publics.	<ul style="list-style-type: none"> - Régulariser la rétrocession des fonds dus à la province ; - Construire des infrastructures devant abriter les services publics à travers la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.

9	Pléthore des NU au sein de l'Administration publique.	Régulariser et mécaniser les NU.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances
10	Retard considérable de la paie des agents de l'Etat.	Régulariser la paie des agents de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
11	Perte de primes de 15 agents de l'ISP/Gemena depuis 2013 jusqu'à nos jours.	Restituer les primes de ces agents.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
12	Non-paiement des salaires et des primes pour les AT ainsi que leurs assistants.	Procéder au paiement des salaires et des primes pour les AT ainsi que leurs assistants.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
13	Nombre insuffisant de magistrats au Tribunal de grande instance de Gemena et au parquet y rattaché ainsi que mauvaises conditions de vie des magistrats.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les effectifs des magistrats aux au Tribunal de grande instance de Gemena et au parquet y rattaché ; - Améliorer les conditions de vie des magistrats notamment en payant la prime de brousses. 	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

14	Corruptions au sein des services judiciaires à Gemena.	Identifier et réprimer les magistrats véreux.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
15	Recours à la vindicte populaire dans certaines entités suite à l'absence de l'autorité de l'Etat.	Mettre fin à la justice populaire par le rétablissement de l'autorité de l'Etat.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
16	Refus de certains magistrats de rejoindre leurs postes d'affectation.	- Contraindre ces magistrats de rejoindre leurs postes d'affectation ; - Sanctionner les insubordonnés.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
17	Non-paiement des salaires des agents du Parquet de grande instance de Gemena.	Régulariser le paiement des salaires de ces agents.	- Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
18	Délabrement avancé de l'ensemble d'infrastructures de base dans la plupart de territoires (routes, aéroports et ports).	Réhabiliter et construire les infrastructures de base de la province.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
19	Manque d'équipements adéquats dans les nouvelles zones de santé.	Doter les centres et zones de santé en équipements adéquats et les approvisionner en produits pharmaceutiques	Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.
20	Manque de locaux pour la CNSS.	Construire des infrastructures pour la CNSS.	Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale.

21	Délabrement avancé des infrastructures scolaires et manque des équipements de base tels que le programme national de chaque discipline, les bancs et pupitres.	Réhabiliter ces infrastructures et les doter en matériels scolaires et équipements de base.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
22	Délabrement des routes dans les axes Zongo-Gemena-Akula, Kutu en passant par le pont Musa jusqu'à Kungu, Bozene-Bobito et Likaw-Budjala.	Réhabiliter ces routes sur les tronçons cités.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement du Rural.
23	Conflits fonciers entre les agriculteurs et les éleveurs et entre les agriculteurs et les exploitants forestiers.	Mettre fin à ces conflits.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Pêche et Elevage ; - Ministère de l'Agriculture.
24	Manque de corbillards, de morgues, d'ambulances et de lits dans les hôpitaux.	Equiper les hôpitaux en corbillards, morgues, ambulances et lits.	- Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
25	Vétusté des bâtiments des hôpitaux.	Construire et réhabiliter les hôpitaux.	- Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

II. SECURITAIRE			
1	Recrudescence de la criminalité dans la Ville de Gemena.	<ul style="list-style-type: none"> - Eradiquer la criminalité dans la Ville de Gemena ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Faible pouvoir d'achat de la population face à la flambée des prix des produits de première nécessité, du fait de la pauvreté et de l'irrégularité des salaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter et payer régulièrement les salaires ; - Créer des emplois ; - Stabiliser les prix des denrées de première nécessité sur le marché. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du service public ; - Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale ; - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et moyennes entreprises.
2	Non-dragage et non-balisage de la Rivière Ubangi et ses affluents, rendant difficile la navigation dans les quatre ports de la province.	Draguer et baliser la Rivière Ubangi et ses affluents.	Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
3	Non-opérationnalité de la SNEL à la suite du manque d'entretien.	Rendre opérationnelle la SNEL par un entretien régulier et général.	Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité.
4	Manque d'opérateurs économiques pour acheter les produits agricoles.	Encourager les opérateurs économiques à acheter les produits agricoles locaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de l'Economie nationale.

5	Enclavement des groupements et secteurs à vocation agricole qui entrave l'évacuation des produits agricoles vers les milieux urbains.	Construire des routes de desserte agricole.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère du Développement rural.
6	Absence d'une institution financière accordant des facilités d'accès à l'investissement local pour soutenir les agriculteurs.	Créer une banque de crédit agricole.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères des Finances ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Développement rural.
7	Faillite de certaines entreprises publiques et privées ainsi que du centre des recherches (cas de la COMIGEM, du SCIBE-Congo, de l'INERA, du CDI).	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer les activités des entreprises publiques et favoriser la relance des activités des entreprises privées ; - Redynamiser les activités de l'INERA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Portefeuille ; - Ministère de l'Entrepreneuriat, des Petites et moyennes entreprises ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de la Recherche scientifique et Innovation technologique.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Pléthore d'élèves dans les salles de classe.	Construire de nouvelles salles de classe.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
2	Nombre insuffisant de locaux de l'ISP/Gemena.	Construire des locaux pour l'ISP/Gemena.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
3	Manque de matériels adéquats et de formation pratique à l'ISTM/Gemena.	Doter l'ISTM/Gemena de ces matériels.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

4	Taux élevé de mortalité dû au manque d'infrastructures adéquates et d'équipements appropriés.	Construire et équiper des infrastructures adéquates.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Grève du personnel médical due au non-paiement des salaires et primes.	Payer les salaires et la prime de risque au personnel médical.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Manque de dotation en équipements (appareils) et instruments de nouvelle technologie dans les laboratoires des centres hospitaliers de Boto, Tandala et Bwamanda.	Doter les laboratoires de Boto, Tandala et Bwamanda en équipements et instruments de de nouvelle technologie.	Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.
7	Non accessibilité d'une grande partie de la population aux soins de santé primaires dans la Zone de santé de Boto.	Favoriser l'accès de tous aux soins de santé primaires.	Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.
8	Insécurité alimentaire criante.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la chaîne de la sécurité alimentaire par l'aménagement des voies d'évacuation des produits ; - Créer des centres de négoce appropriés ; - Installer des unités de transformation et valoriser les activités agricoles ; - Inciter les populations locales à l'agriculture. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Entrepreneuriat, des Petites et Moyennes entreprises ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère de l'industrie ; - Ministère de l'Agriculture.

9	Difficultés d'accès à l'eau potable et à l'électricité.	Desservir la province en eau potable et en électricité.	Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité.
10	Difficultés d'accès au téléphone cellulaire, car les rares compagnies cellulaires existantes ne desservent pas toutes les contrées et n'ont pas de capacité pour répondre aux besoins des populations des villes dans lesquelles elles sont installées.	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les sociétés de la téléphonie mobile à s'implanter dans tous les territoires de la province ; - Veiller à la multiplicité des antennes-relais et convertir la capacité de 2G en 4G. 	Ministère des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

24. PROVINCE DE TANGANYIKA

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Processus d'enrôlement des électeurs décrié suite au manque de la logistique et de la sensibilisation dans les centres à travers la province.	Prendre les dispositions nécessaires pour améliorer l'enrôlement des électeurs afin d'éviter sur les risques sur l'avenir politique.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Non-paiement des AT et leurs assistants ainsi que l'irrégularité des frais de fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Payer les AT et leurs assistants ; - Régulariser le paiement des frais de fonctionnement des ETD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du Service public.
3	Non-installation des bourgmestres nouvellement nommés.	Installer les nouveaux bourgmestres.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

4	Non-mécanisation des NU et non-paiement des agents.	Mécaniser les NU et régulariser la situation des NP.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du Service public.
5	Manque de collaboration entre la Gouverneure et l'Assemblée provinciale.	Organiser un dialogue entre les deux institutions pour éviter une crise.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
6	Non réalisation des travaux du PDL-145 T.	Exécuter le PDL-145 T.	Ministère du Plan.
7	Non-installation du TGI à Moba et mauvaises conditions carcérales des prisonniers.	<ul style="list-style-type: none"> - Installer le TGI à Moba ; - Améliorer les conditions carcérales. 	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
8	Vétusté de la prison de Moba.	Réhabiliter la prison de Moba.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
9	Manque de carte d'identité et mauvaise qualité des cartes d'électeur.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition de la population la carte d'identité ; - Améliorer la qualité de la carte d'électeur. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
10	Insuffisance de la logistique et des effectifs de la PNC.	<ul style="list-style-type: none"> - Doter la PNC des moyens nécessaires pour assurer efficacement la sécurité de la province (charroi automobile, etc.) ; - Recruter et former de nouveaux éléments de la PNC. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
11	Manque d'organisation dans le fonctionnement des églises de réveil.	Accompagner la Société civile dans la sensibilisation et la promotion de la paix.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

12	Manque de moyens de mobilité des AT pour les itinérances et les interventions conjointes sur terrain.	Doter les AT des moyens de mobilité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
13	Non-effectivité de la Caisse nationale de péréquation.	Activer le sous-compte général du Trésor dédié à la Caisse nationale de péréquation.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
14	Vétusté des logements et des bureaux des AT et ATA.	Construire de nouveaux bâtiments et résidences des autorités territoriales.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
15	Conflits coutumiers et fonciers dans le territoire de Moba, qui risquent de plonger certains villages dans des crises diverses.	Résoudre ces conflits.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de la Justice et Garde de Sceaux.
II. SECURITAIRE			
1	Tracasseries de la population par les agents de l'ANR, de la DGM et de l'Etat-major des Renseignements militaires (ex-DEMIAP).	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganiser ces services ; - Sanctionner les coupables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

2	Persistance de la recrudescence des cas d'insécurité, sur les axes routiers Kalemie-Bendera, Nyunzu-Kongolo et Manono, causée par les coupeurs des routes.	<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier les patrouilles pédestres et motorisées des services de défense et de sécurité pour traquer les coupeurs des routes ainsi que les semeurs de l'insécurité sur ces différents axes routiers ; - Sanctionner les coupables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
3	Incitation à la haine ethnique entre Twa et Bantous dans la localité de Tembwe groupement de Bondo.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à ce conflit ; - Promouvoir le vivre-ensemble entre communautés. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Incursion des militaires zambiens et arrêt des travaux de mise des bornes entre la RDC et la Zambie.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la sécurité aux frontières ; - Reprendre les travaux de mise des bornes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie.
5	Insécurité dans les agglomérations du village Mambwe territoire de Manono, et du groupement Kamena, territoire de Moba, ainsi que le long du Lac Tanganyika.	<ul style="list-style-type: none"> - Activer les services de sécurité pour identifier les hommes armés ; - Sanctionner les inciviques qui sèment la terreur dans ces coins du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

III. ECONOMIQUE			
1	Non démarrage des travaux du Port de Kalemie.	Démarrer les travaux du Port de Kalemie.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
2	Non-achèvement des travaux de construction des infrastructures aéroportuaires de Kalemie.	Achever les travaux de construction de ces infrastructures en veillant d'en augmenter la capacité d'accueil.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
3	Disparition du Port de Moba suite aux inondations du Lac Tanganyika et de non-démarrage des travaux de la modernisation dudit port.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter urgemment le Port de Moba ainsi que la route principale reliant Kirungu à Moba-port ; - Instruire la Société Malta-Forest de lancer les travaux conformément aux engagements convenus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
4	Manque d'usines de transformation des produits agricoles.	Encourager la création de ces usines.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes entreprises.
5	Faible pouvoir d'achat de la population.	Relancer l'économie de la province et encourager les initiatives privées.	Ministère de l'Economie nationale.
6	Manque de semences et rareté des produits agricoles sur les marchés suite au mauvais état des routes de desserte agricole.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et construire les routes de desserte agricole ; - Pourvoir les agriculteurs en semences et intrants agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural ; - Ministères de l'Agriculture.

7	Insuffisance de la desserte en d'eau potable dans tout le Territoire de Moba causé par les creuseurs artisanaux qui exploitent dans l'enceinte de la REGIDESO.	<ul style="list-style-type: none"> - Délocaliser le site de la REGIDESO/Moba ; - Encadrer les creuseurs artisanaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère des Mines.
8	Manque d'énergie électrique et d'usine de traitement et transformation de lithium à Manono.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter le barrage hydroélectrique de Mpiana-Mwanga ; - Installer les usines de traitement de lithium. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère des Mines.
9	Délabrement avancé des routes sur les tronçons Kongolo-Mbulula-Luvutuka -Lubobo- Mpenge-Kabeya-Mayi.	Réhabiliter toutes ces routes.	Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
10	Mauvais état de la route Kalemie-Bendera entraînant l'insécurité (coupeurs de routes, conflit pygmées-bantous).	Réhabiliter cette route.	Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
11	Manque d'une banque commerciale à Moba pour sécuriser l'argent des commerçants et touristes, et pour payer les fonctionnaires de l'Etat.	Solliciter TMB à installer un guichet à Moba.	Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public.
12	Difficultés de transport ferroviaire entre Kalemie-Nyunzu-Kabalo et Kongolo entravant les activités économiques de la province.	Réhabiliter la voie ferrée.	Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
13	Flambée des prix des produits de première nécessité.	Réguler les prix des produits de première nécessité.	Ministère de l'Economie nationale.
14	Tracasseries des commerçants et fermeture des boutiques pour non-paiement de l'assurance-incendie.	Faire respecter la loi en matière d'assurances.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère des Finances.

IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Nombre insuffisant des institutions universitaires dans les territoires de la province.	Construire des universités dans les territoires de la province.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
2	Manque de cliniques universitaires pour la fiabilité de la filière de médecine à l'Université de Kalemie.	Construire une clinique universitaire et ouvrir la faculté de Médecine à l'Université de Kalemie.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
3	Non-paiement de certains médecins et infirmiers.	Mécaniser et payer l'ensemble du personnel soignant de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public.
4	Manque des bâtiments et salles pour les élèves dans plusieurs écoles dans la province.	Construire et équiper les bâtiments et les salles de classes pour les élèves, surtout en milieu rural.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère du Plan ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
5	Retard dans la construction de la « Maison de la femme » pour l'encadrement des survivantes des violences sexuelles et des enfants non accompagnés.	Accélérer les travaux et équiper et équiper la Maison de la femme.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Genre, Famille et Enfants ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.

25. PROVINCE DE LA TSHOPO			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Irrégularité dans le paiement des émoluments des députés provinciaux malgré les cris d'alarme lancés par les sénateurs de la province.	Payer régulièrement les émoluments des députés provinciaux.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Nombre insuffisant et vétusté des locaux des services publics.	Construire et réhabiliter les infrastructures existantes.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
3	Quasi-inexistence de l'autorité de l'Etat dans plusieurs entités décentralisées.	Renforcer l'autorité de l'Etat dans les différents secteurs.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Décentralisation et réformes institutionnelles.
4	Non mécanisation de plusieurs agents dits NU.	Régulariser les dossiers des NU.	- Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Irrégularité du paiement des frais de fonctionnement des services de l'Etat et sous-équipement des locaux.	- Régulariser le paiement des frais de fonctionnement ; - Equiper les locaux.	Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'administration publique et Innovation du service public

6	Nombre insuffisant et vétusté des bâtiments pénitentiaires et judiciaires.	Réhabiliter et construire les bâtiments abritant les services judiciaires et pénitentiaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
7	Nombre insuffisant de tribunaux de paix et de magistrats, inexistence de tribunaux spécialisés.	<ul style="list-style-type: none"> - Installer les tribunaux de paix et des tribunaux spécialisés dans tous les territoires de la province ; - y affecter les magistrats. 	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
8	Impraticabilité des routes de desserte agricole reliant le chef-lieu de la province avec ses sept territoires ruraux, particulièrement les axes Ubundu–Kisangani, Opala-Kisangani, Banalia-Kisangani.	Réhabiliter et entretenir régulièrement ces routes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural.
9	Arrêt des travaux d'aménagement de l'aéroport de Bangoka.	Relancer les travaux de réhabilitation.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
10	Nombre insuffisant des infrastructures sanitaires, scolaires et sportives dans plusieurs territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Créer de nouvelles zones de santé et de nouvelles structures scolaires et sportives ; - Récupérer tous les espaces de loisirs et terrains de football spoliés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Justice et Gardes des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère des Sports et Loisirs.

II. SECURITAIRE			
1	Insécurité grandissante dans la ville de Kisangani et dans les territoires de Bafwasende, Opala et Ubundu à cause des groupes armés et des forces d'autodéfense.	Eradiquer les groupes armés et les forces d'autodéfense.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
2	Conflit de délimitation entre le territoire d'Ubundu dans la province de la Tshopo et le territoire de Lubutu au Maniema.	Faire respecter la loi n° 15/006 du 25 mars 2015 portant fixation des limites des provinces et celles de la ville de Kinshasa.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Recrudescence de l'insécurité dans la province.	- Eradiquer le banditisme et le phénomène Kuluna ; - Inviter la population à dénoncer sans crainte tout cas suspect qui peut nuire à la sécurité.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
4	Tracasseries routières par les éléments de la PNC et des FARDC sur le point kilométrique PK 23 et sur les tronçons de la RN 4.	Mettre fin à ces tracasseries.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
5	Nombre insuffisant d'effectifs et manque de logistique des forces de défense et de sécurité dans certaines zones rurales.	Renforcer les effectifs des services de défense et de sécurité dans ces zones et les doter de la logistique et des moyens conséquents.	- Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
6	Extorsion et braquage des personnes et de leurs biens par des éléments incontrôlés.	- Mettre fin à ces faits infractionnels par des patrouilles régulières ; - Sanctionner les auteurs.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

7	Foisonnement des stations-services à proximité des habitations.	Règlementer l'implantation des stations-services.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère des Hydrocarbures ; - Ministère de l'Environnement et Développement durable.
8	Recrudescence du banditisme occasionné par les délestages intempestifs et récurrents dans toutes les communes.	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer la production de l'énergie électrique en dotant la Centrale de la Tshopo des équipements adéquats ; - Initier un partenariat public-privé pour assurer une distribution permanente de l'énergie électrique ; - Construire un nouveau barrage à Maiko, au site de Waniarukula, ou des centrales solaires et photovoltaïques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'électricité ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
III. ECONOMIQUE			
1	Arrêt des activités de grandes sociétés (SOTEXKI, SORGERIE, SUCRERIE DE LOTOKILA, CACAOYERE DE BENGAMISA) occasionnant le délabrement du tissu économique provincial.	Réhabiliter toutes ces unités de production.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'industrie ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
2	Détérioration des cabines et vols des câbles électriques.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population au civisme et au respect des biens publics ; - Sanctionner les auteurs de ces actes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité.

3	Non-encadrement des paysans pour la campagne agricole.	- Affecter des agronomes pour les encadrer ; - Procéder à la distribution des intrants agricole.	- Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Développement rural.
4	Absence des vétérinaires.	Affecter des vétérinaires.	- Ministère de Pêche et Elevage ; - Ministère du Développement rural.
5	Non mise en service total et effectif de l'Hôtel Congo-Palace.	Mettre en service total et effectif l'Hôtel Congo-Palace.	- Ministère du Tourisme ; - Ministère du Portefeuille ; - Ministère de l'Emploi, du travail et de la prévoyance sociale.
6	Prolifération des entreprises minières dans tous les territoires.	Assurer un meilleur encadrement de ces entreprises et transmettre à la province les contrats miniers pour un meilleur suivi.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Environnement et Développement durable.
7	Destruction des forêts suite à l'exploitation des bois et des minerais sans impact sur le développement communautaire.	Reboiser des essences coupées et faire respecter les Codes forestier et minier.	- Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère des Mines.
II. SOCIO-CULTUREL			-
1	Surpeuplement des classes dû à la mise en œuvre de la politique de réforme de l'enseignement sur la gratuité.	Créer de nouvelles écoles.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
2	Perte des valeurs culturelles traditionnelles.	Revaloriser les valeurs traditionnelles.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine.

3	Taux élevé d'analphabètes et faible scolarisation des filles.	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'analphabétisme, surtout des filles ; - Créer des centres sociaux pour la prise en charge des jeunes, surtout les filles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de la Formation professionnelle et Métiers.
4	Mariages précoces des filles.	Faire respecter la législation sur la protection de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Genre, Famille et Enfants ; - Ministère de la Justice, Garde des sceaux.
5	Taux élevé de chômage.	Procéder à la création d'emplois adaptés aux réalités de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'emploi, travail et prévoyance sociale ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des petites et moyennes entreprises.
6	Manque de manuels et ouvrages appropriés à l'évolution de la science et des laboratoires d'apprentissage dans la plupart des structures d'enseignement.	Doter les établissements scolaires de manuels, ouvrages et intrants appropriés en tenant compte de l'évolution de la science.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère de la Formation professionnelle et Métiers.
7	Utilisation, pour la pêche, des filets à très petites mailles ou des moustiquaires imprégnées d'insecticides et autres produits toxiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la législation en matière de pêche ; - Sensibiliser les populations sur la dangerosité de ces pratiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Pêche et Elevage ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières - Ministère de l'Environnement et Développement durable.
8	Non prise en charge des autochtones de la Collectivité Mituku-Bamoya par le Parc de Lomami.	Prendre en charge ces autochtones.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Tourisme ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère de l'Environnement et du Développement durable.

9	Non-paiement des primes de risque de certains médecins et infirmiers.	Régulariser le paiement de ces primes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
---	---	--	--

26. PROVINCE DE LA TSHUAPA

I. POLITIQUES, ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
1.	Nombre insuffisant des magistrats dans les juridictions de la province suite au refus de certains d'entre eux à rejoindre leurs postes d'affectation.	<ul style="list-style-type: none"> - Affecter les magistrats ; - Améliorer leurs conditions de vie et de travail ; - Sanctionner les récalcitrants. 	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
2.	Prise des décisions judiciaires par les autorités administratives ou policières locales.	Interdire cette pratique.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3.	Taux élevé des amendes et prorogation illégale de la durée de la détention.	Faire respecter les dispositions légales en la matière.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
4.	Délabrement avancé des prisons et transformation des amigios en prison	Construire et réhabiliter les prisons.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
5.	Non-paiement de certains agents ainsi que des NU.	<ul style="list-style-type: none"> - Mécaniser et payer les agents NP ; - Régulariser et payer les NU. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

6.	Non mise à la retraite des agents éligibles.	Rajeunir et activer la mise à la retraite des fonctionnaires éligibles.	Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public.
7.	Délabrement des bâtiments administratifs.	Réhabiliter ces bâtiments.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
8.	Absence de résidences officielles des autorités publiques.	Construire ces résidences officielles.	- Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
9.	Effectifs insuffisants des éléments de la PNC et des FARDC et recrutement illégal et local des policiers et militaires.	- Augmenter les effectifs des policiers et des militaires ; - Procéder au recrutement légal.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
10.	Difficultés de paiement des salaires des agents de l'Etat à cause de l'absence des banques.	- Installer des agences de la CADECO dans chaque territoire ; - Encourager l'installation des succursales et guichets des banques commerciales.	Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1.	Instrumentalisation de la jeunesse de la Ville de Boende par un Député provincial pour saboter et déstabiliser le Gouvernement provincial par des marches et soulèvements.	- Interdire cette pratique ; - Interpeler le député en question.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Jeunesse, Initiation à la nouvelle citoyenneté et Cohésion nationale.

III. ECONOMIQUE			
1.	Non-accessibilité des autorités étatiques dans les installations des sociétés forestières établies dans les territoires de Befale, de Boende et de Djolu par la complicité de certains officiers militaires, empêchant le prélèvement des impôts et taxes.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter scrupuleusement le Code forestier ; - Interpeller les officiers militaires concernés ; - Faire respecter l'autorité de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2.	Abandon des activités agricoles par manque d'infrastructures d'évacuation des produits (routes, bateaux) et surtout des semences agricoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à la reprise des activités agricoles ; - Doter la province des infrastructures routières, des bateaux et des semences agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Développement rural ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
3.	Faible pouvoir d'achat de la population et augmentation des prix des produits de première nécessité.	<ul style="list-style-type: none"> - Relever le pouvoir d'achat de la population par la création des entreprises ; - Réguler les prix des biens de première nécessité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Entreprenariat, Petites et moyennes entreprises ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère du Plan.
4.	Difficultés de déplacement de la population dû à l'absence des moyens de transport en commun public.	Doter la province en moyens de transport en commun de l'Etat.	Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.

5.	Absence des aéroports dans tous les territoires sauf à Boende.	Construire des aéroports dans les autres territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
6.	Impraticabilité des aérodromes de Bokungu, d'Ikela, de Monkoto et de Djolu.	Réhabiliter ces aérodromes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
7.	Délabrement des routes d'intérêt national et des ponts.	Doter l'Office des Routes des engins et moyens conséquents pour l'entretien permanent de ces infrastructures.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1.	Délabrement et sous-équipement des infrastructures sanitaires ainsi que nombre insuffisant des ZSR.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les 5 HGR ; - Construire des pavillons pour les 7 autres ; - Equiper les centres de santé ; - Créer d'autres ZSR. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
2.	Faible prise en charge des malades suite au manque de médicaments, de matériels appropriés et du personnel compétent.	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionner les hôpitaux en médicaments et matériels appropriés ; - Renforcer les capacités du personnel soignant. 	Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

3.	<ul style="list-style-type: none"> - Non-paiement de la prime de santé à certains médecins et autres agents de santé à cause des changements intempestifs des listes de paie ; - Mauvaise gestion des fonds PDSS par les bénéficiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Uniformiser la liste de paie ; - Payer régulièrement la prime de santé aux concernés ; - Enquêter sur la gestion des fonds PDSS et sanctionner les détourneurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
4.	Insuffisance d'infrastructures et d'équipements scolaires.	Construire et équiper les écoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
5.	Non remise des bulletins aux élèves à la fin de chaque année.	Remettre les bulletins aux élèves à la fin de chaque année scolaire en application des instructions en vigueur.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
6.	Manque d'infrastructures sportives dans la majeure partie de la province.	Construire des complexes omnisports dans tous les territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
7.	Insuffisance de la desserte en eau potable et en électricité.	Améliorer la desserte en eau potable et en électricité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère du Développement rural.

8.	Absence de marchés modernes dans tous les territoires.	Construire des marchés publics.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
9.	Crise alimentaire et manque de logements décents.	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la population à l'agriculture ; - Construire des logements sociaux décents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
10.	Usage des produits toxiques dans la pêche et la chasse.	<ul style="list-style-type: none"> - Interdire cette pratique ; - Sanctionner les récalcitrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Pêche et Elevage ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
11.	Présence des têtes d'érosions dans les Villes de Boende, de Djolu et d'Ikela.	Lutter contre ces érosions.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.

CHAPITRE 2. PROBLEMES ET RECOMMANDATIONS COMMUNS AUX PROVINCES

Ce chapitre présente, dans un tableau synoptique, les problèmes et recommandations communs à toutes les provinces et ce, au travers de différents secteurs de la vie nationale ainsi que l'identification des services concernés.

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Non-application des dispositions constitutionnelles relatives à la retenue à la source des 40% de recettes à caractère national en faveur des provinces.	Appliquer les dispositions constitutionnelles relatives à la retenue à la source des 40% des recettes à caractère national.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Non-opérationnalité de la Caisse nationale de péréquation.	Activer le sous-compte général du Trésor dédié à la Caisse nationale de péréquation.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Irrégularité de la rétrocession des fonds dus aux provinces.	Régulariser la rétrocession des fonds dus aux provinces.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Irrégularité du paiement des émoluments des députés provinciaux et des frais de fonctionnement des Assemblées provinciales.	Régulariser le paiement des émoluments des députés provinciaux et des frais de fonctionnement des Assemblées provinciales, en respectant les prévisions budgétaires.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Modicité des fonds alloués aux Assemblées provinciales à cause de la non-prise en compte de l'effectif actuel des députés provinciaux.	Augmenter l'enveloppe des fonds dus aux Assemblées provinciales proportionnellement aux effectifs actuels des députés provinciaux.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Modicité des salaires des fonctionnaires et des autres agents de l'Etat, dont les AT, ainsi que des enseignants.	Augmenter les salaires des fonctionnaires et des autres agents de l'Etat, dont les AT, ainsi que des enseignants.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

7	Non-paiement de certains agents de l'Administration publique en province bien que mécanisés.	Régulariser la paie des agents mécanisés de l'Administration publique en province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Non-mécanisation des enseignants et irrégularité de la paie des enseignants mécanisés ou non-mécanisés et des NU.	<ul style="list-style-type: none"> - Mécaniser les enseignants ; - Régulariser la paie des enseignants mécanisés ou non-mécanisés et des NU. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
9	<p>Inconvénient du système de paiement des agents de l'Etat et des enseignants par les banques commerciales et par les autres structures en charge de la paie, en ce que ce système :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ne respecte pas les échéances de la paie ; - leur exige d'effectuer parfois de longues distances pour être payés, obligeant régulièrement les enseignants à suspendre même les enseignements pendant de longues périodes, ce qui perturbe le calendrier scolaire ; - leur cause souvent non seulement les désagréments d'être servis avec des billets en très mauvais état mais aussi des manquants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le suivi auprès des banques commerciales et des autres structures en charge de la paie des agents de l'Etat ; - Encourager les banques commerciales à installer des succursales et des guichets avancés de paie dans tous les grands centres des provinces ; - Relancer les activités de la CADECO et installer des agences dans tous les territoires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public ; - Ministère de l'Entreprenariat et des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère des Finances.

10	Non-application de la politique de renforcement des capacités des agents de carrière des services publics dans les provinces, y compris les enseignants et le personnel soignant, entraînant l'inefficacité de ces services.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre la politique de renforcement des capacités des agents de carrière des services publics dans les provinces, y compris les enseignants et le personnel soignant ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ;
11	Faible rendement des agents des services publics à cause de l'absentéisme et l'oisiveté dans les lieux de travail en se donnant à d'autres activités lucratives.	<ul style="list-style-type: none"> - Motiver les agents des services publics par des primes d'encouragement ; - Sanctionner les indisciplinés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.
12	Refus de certaines autorités des ETD de résider dans les chefs-lieux de leurs entités.	<ul style="list-style-type: none"> - Exiger que ces autorités s'établissent dans les chefs-lieux de leurs entités ; - Sanctionner les récalcitrants. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
13	Non-renouvellement des moyens de locomotion des AT.	Renouveler les charrois automobiles des territoires.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
14	Modicité du budget et irrégularité dans le décaissement des frais de fonctionnement des ETD.	Augmenter et payer régulièrement les frais de fonctionnement alloués aux ETD.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

15	Spoliation, par des particuliers, des biens de l'Etat (terrains des jeux, espaces des écoles, des bureaux communaux, des quartiers, etc.) suite au non-enregistrement de la plupart du patrimoine de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier correctement tous les biens meubles et immeubles de l'Etat ; - Sanctionner les coupables ; - Restituer à l'Etat les biens spoliés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de la Justice, Garde des sceaux.
16	Manque d'infrastructures adéquates pour les services publics, surtout dans les provinces issues du démembrement.	Doter les provinces de bâtiments publics essentiels, surtout celles issues du démembrement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
17	Insuffisance en équipements mobiliers et en fournitures de bureau des services publics en provinces.	Equiper les bureaux des services publics en mobiliers et en fournitures de bureau.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
18	Discontinuité dans le processus de la mise en retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat au niveau des provinces.	Poursuivre la mise à la retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat éligibles.	Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public.

19	Nombre insuffisant de magistrats suite au refus, par certains, de rejoindre leurs postes d'affectation, créant ainsi, un dysfonctionnement des institutions judiciaires dans les provinces.	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter les magistrats ainsi que le personnel judiciaire et les affecter dans les institutions judiciaires des provinces ; - Sanctionner les magistrats qui ne veulent pas rejoindre leurs postes d'affectation ; - Favoriser l'installation des chambres provinciales des huissiers dans toutes les provinces ; - Améliorer les conditions de vie et de travail des magistrats notamment en payant la prime de brousse à ceux affectés dans les milieux ruraux ; - Installer toutes les institutions judiciaires légalement instituées à travers toutes les provinces, particulièrement celles issues du démembrement ; - Les doter des bâtiments adéquats. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
20	Nombre insuffisant de personnel judiciaire.		
21	Nombre insuffisant de tribunaux de paix, des TGI et des tribunaux spécialisés ainsi que des parquets leur y rattachés à travers toutes les provinces et non opérationnalité de certaines juridictions, particulièrement des Cours d'appel notamment dans les provinces issues du démembrement.		
22	Vétusté voire manque de bâtiments des palais de justice dans les provinces.		
23	Difficultés de tenir des audiences foraines, faute de moyens financiers.	Mettre à la disposition des magistrats les moyens pour les audiences foraines.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
24	Instrumentalisation de la justice.	Mettre fin à l'instrumentalisation de la justice et assurer l'égalité de tous devant la loi.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
25	Ingérence de la hiérarchie politico-administrative et judiciaire dans les dossiers judiciaires.	Faire respecter l'indépendance des juges.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

26	Arrestations arbitraires, détentions illégales, jugements iniques et corruption dans l'administration de la justice.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les dispositions légales en la matière ; - Sanctionner les auteurs de ces abus ; - Lutter contre la corruption. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
27	Non-respect des délais en matière de garde à vue, d'avis et de délibéré.		
28	Vétusté et surpeuplement des prisons et maisons carcérales.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les infrastructures carcérales existantes et en construire d'autres ; - Améliorer les conditions de vie des détenus ; - Régulariser la dotation due aux prisons. - Instaurer une politique de rééducation des détenus ; - Régulariser le paiement des frais de fonctionnement des prisons ; - Doter les maisons carcérales des moyens de transport pour les détenus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
29	Conditions inhumaines des détenus.		
30	Absence d'une politique de rééducation des détenus et précarité des conditions de travail du personnel pénitentiaire.		
31	Manque de moyens de transport pour les détenus.		
32	Détournement des deniers publics tant dans les exécutifs provinciaux que dans les régies financières et les services d'assiette installés dans les provinces.	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les régies financières ; - Organiser les audits des exécutifs provinciaux et des services de l'Etat ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

33	Dépendance administrative de certains services publics, notamment les services d'assiette, aux directions provinciales des anciens chefs-lieux des provinces démembrées (DGI, DGRAD, DGDA, FONER, OCC, etc.), démobilisant les contribuables à s'acquitter de leurs obligations et faussant l'appréciation de la contribution des provinces issues du démembrement au budget de l'État.	Installer les directions provinciales de différents services publics dans les chefs-lieux de chaque province issue du démembrement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Commerce extérieur.
34	Conflits coutumiers récurrents et non-installation de certains chefs coutumiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre les conflits coutumiers par l'application des lois en la matière ; - Procéder à l'installation des chefs coutumiers reconnus. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
35	Modicité et irrégularité dans la paie de la solde des éléments des FARDC et de la PNC.	Augmenter et régulariser la paie de la solde des éléments des FARDC et de la PNC.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
36	Conflits de compétence entre l'ANR, la PNC et les FARDC.	Veiller au respect des attributions de l'ANR, de la PNC et des FARDC.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.

37	Non-exécution des travaux du PDL-145T.	Exécuter les travaux de ce programme.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
38	Politisation des services publics et instrumentalisation de la population par les politiciens entraînant des tensions sociales.	Dépolitiser l'administration notamment par le recours aux administrateurs territoriaux non originaires.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
39	Quasi-inexistence ou, à tout le moins, faiblesse généralisée de l'autorité de l'Etat dans plusieurs parties du territoire national.	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer l'autorité de l'Etat ; - Renforcer les capacités des dirigeants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
40	Urbanisation anarchique et non contrôlée par les pouvoirs publics des villes et centres urbains du pays et Incapacité des autorités urbaines à s'imposer contre les constructions anarchiques, suite aux pressions politiciennes du pouvoir central.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un plan concret d'urgence et opérationnel d'urbanisme qui proscrie les constructions anarchiques, surtout près des rivières ; - Prendre en charge un plan unique du développement des villes au niveau du Gouvernement Central ; - Etablir les outils de planification comme seul cadre programmatique et de référence pour le développement des villes ; - Poursuivre la destruction des constructions anarchiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Plan ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Environnement et Développement durable.

41	Saturation du réseau routier des villes et centres urbains du pays du fait de l'explosion démographique.	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplier les routes principales et secondaires ; - Mettre en place un programme de transport multimodal : interconnexion bus-train- taxis et transport fluvial-urbain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement. ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Numérique ;
42	Arrêt de la délivrance des permis de conduire.	Reprendre à délivrer les permis de conduire.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère des Finances.
43	Absence des poubelles dans les villes et centres urbains du pays, transformant ainsi les routes, les rivières et les caniveaux en dépotoirs.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à la gestion des déchets ; - Préserver la qualité des ressources en eau dans les villes et centres urbains du pays ; - Mettre en place une politique de financement permanent pour le ramassage des déchets sur les routes et le curage des rivières et des caniveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement durable. - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Jeunesse, Initiation à la nouvelle citoyenneté et Cohésion nationale ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de la Communication et Médias ; - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité.

44	Dysfonctionnements observés lors des opérations d'enrôlement et d'identification des électeurs : <ul style="list-style-type: none"> - inefficacité des agents recrutés ; - nombre insuffisant de matériels ; - manque de performance desdits matériels ; - mauvaise qualité de la carte d'électeur ; - mauvaise cartographie ; - non sécurisation du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de ces opérations ; - Renforcer les capacités des agents recrutés ; - Augmenter le nombre des matériels ; - Doter la CENI de matériels performants ; - Délivrer une carte d'électeur de bonne qualité ; - Rapprocher les centres d'enrôlement à proximité de la population ; - Sécuriser le matériel de la CENI. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
45	Manque de carte d'identité pour citoyen.	Doter les citoyens congolais d'une carte d'identité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1	Persistance de l'insécurité due à la présence des milices locales et des groupes armés étrangers dans la plupart des provinces.	Rétablir la paix et la sécurité sur toute l'étendue de la République.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.

2	<p>Persistence des tracasseries administratives, fiscales, policières, militaires et des autres services de sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à toutes les tracasseries ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
3	<p>Présence de nombreux déplacés et réfugiés dans la plupart des provinces.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les causes des déplacements des populations à l'interne ; - Prendre en charge les déplacés ; - Assurer leur réinsertion sociale ; - Négocier le rapatriement des réfugiés dans leurs pays d'origine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère de l'Intégration régionale ; - Ministère des Affaires étrangères et Francophonie.
4	<p>Porosité des frontières.</p>	<p>Contrôler et sécuriser efficacement les frontières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.

5	Nombre insuffisant des effectifs et sous-équipement des services de défense et de sécurité.	Renforcer les effectifs des forces de défense et de sécurité et les doter des moyens logistiques adéquats.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
6	Persistance du banditisme et de la criminalité dans les villes et les grands centres des provinces.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin au banditisme et à la criminalité dans les villes et les grands centres des provinces en renforçant les patrouilles des services de sécurité ; - Sanctionner les auteurs d'actes de banditisme et de criminalité ; - Assurer la réinsertion des délinquants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.
7	Erection des barrières illégales.	Supprimer toutes les barrières illégales.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
8	Existence des conflits de limites interprovinciales et entre certains territoires.	Mettre en place une commission d'experts pour fixer correctement les limites des provinces ainsi que des territoires où le problème se pose.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
9	Exacerbation des conflits fonciers, coutumiers et intercommunautaires.	Mettre fin à ces conflits.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

10	Mauvais encadrement des policiers et militaires, créant une insécurité auprès de la population.	<ul style="list-style-type: none"> - Bien encadrer les éléments des forces de l'ordre et de sécurité ; - Sanctionner les auteurs des exactions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
11	Mauvaise conduite des agents de la PCR, cause de beaucoup d'accidents et d'embouteillages.		
III. ECONOMIQUE			
1	Dégradation de la situation économique des provinces.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la situation économique et stabiliser les agrégats macro-économiques notamment par l'investissement et la création d'emplois ; - Dédollariser l'économie nationale ; - Faire respecter la réglementation de change ; - Sanctionner les contrevenants. - Réguler les prix des produits de première nécessité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entreprenariat et des Petites et Moyennes entreprises ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Commerce Extérieur ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
2	Dépréciation de la monnaie nationale par rapport à la devise étrangère.		
3	Flambée des prix des produits de première nécessité.		
4	Délabrement avancé de l'ensemble des routes nationales et de desserte agricole.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les routes nationales et de desserte agricole ; - Doter l'OR et l'Ovda des équipements adéquats pour l'entretien des routes ; - Créer et encadrer des brigades de cantonnement manuel pour l'entretien des routes par la méthode HIMO. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

5	Délabrement avancé de la quasi-totalité des infrastructures aéroportuaires, portuaires et ferroviaires.	Réhabiliter, construire et équiper les infrastructures aéroportuaires, portuaires et ferroviaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Absence caractérisée des PME dans les secteurs agro-industriel et minier suite au manque de mécanismes financiers appropriés (crédits agricoles et microcrédits).	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les opérateurs des structures de la microfinance à prendre en charge les besoins en crédits des opérateurs agro-industriels et miniers ; - Créer une banque de crédit agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes entreprises ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Agriculture.
7	Absence de succursales de la BCC, de la CADECO et des banques commerciales dans plusieurs villes et grands centres des provinces, particulièrement celles issues du démembrement.	<ul style="list-style-type: none"> - Installer les directions provinciales de la BCC dans les chefs-lieux des provinces ; - Encourager l'installation des succursales des banques commerciales dans les grands centres des provinces ; - Relancer les activités de la CADECO et installer des agences sur toute l'étendue du territoire national. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes entreprises ; - Ministère de l'Industrie.
8	Coulage des recettes.	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la traçabilité des recettes publiques ; - Sanctionner les auteurs ; - Numériser le système intégré de gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

9	Ensablement de plusieurs biefs navigables du Fleuve Congo, de certains lacs, des rivières et des ports ainsi que manque et vétusté des grues dans tous les ports.	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer en toute urgence le service de dragage de la RVF ; - Equiper la CVM de matériels de dragage performants ; - Doter les ports du pays de nouvelles grues. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère du Portefeuille.
10	Exploitation illicite à grande échelle des ressources naturelles, notamment les minerais, les forêts, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter le Code minier et le Code forestier ; - Sanctionner les contrevenants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
11	Non application de la politique agricole.	Appliquer la politique agricole.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Plan ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
12	Baisse de la production agricole, non-mécanisation de l'agriculture et non-encadrement des agriculteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Moderniser le secteur agricole ; - Doter les provinces des matériels et intrants agricoles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère de l'Industrie ;
13	Nombre insuffisant de matériels et intrants agricoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Installer le SN dans les provinces et intensifier ses activités ; - Encourager les investissements privés du secteur agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entreprenariat, de Petites et moyennes entreprises.
14	Déboisement sauvage sur toute l'étendue du territoire national.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin au déboisement sauvage ; - Reboiser conformément aux engagements internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Environnement et Développement durable.

15	Faible couverture des réseaux de télécommunication.	Encourager les sociétés de télécommunication à couvrir l'ensemble du pays.	Ministère des Postes, Télécommunication et Nouvelle Technologie de l'Information et Communication.
16	Nombre insuffisant de médecins et personnel vétérinaires, d'abattoirs publics et de pharmacies vétérinaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter et affecter les médecins et personnel vétérinaires ; - Les affecter dans tous les territoires ; - Construire des abattoirs publics et des pharmacies vétérinaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère de la Pêche et Elevage ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
17	Manque de financement des projets d'investissement.	Encourager et faciliter les financements des projets d'investissement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan ; - Ministère des Finances.
18	Faillite et léthargie voire arrêt des activités des entreprises du Portefeuille de l'Etat.	Relancer et booster les activités des entreprises du Portefeuille.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Portefeuille ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
19	Absence d'industries et manque d'investissements dans le secteur industriel.	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les investisseurs à implanter des entreprises de transformation ; - Assainir le climat des affaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et de Petites et Moyennes entreprises ; - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité.
20	Exercice du petit commerce par les expatriés.	Promouvoir et encourager l'exercice du petit commerce par les nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entrepreneuriat et de Petites et Moyennes entreprises. - Ministère de l'Economie nationale.

IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Insuffisance de la desserte en eau potable et en électricité dans la quasi-totalité des provinces.	<p>Améliorer la desserte en eau potable et en électricité à travers le pays, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en faisant augmenter le nombre de stations de pompage d'eau dans les villes et centres desservis ; - en recourant au système de forage des puits d'eau dans les milieux ruraux ; - en construisant des centrales et microcentrales hydroélectriques ; - en faisant installer davantage des cabines dans les centres desservis ; - en recourant également au système d'énergies renouvelables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural.
2	Nombre insuffisant, délabrement et sous équipement des infrastructures de base (scolaires, sanitaires, sportives, culturelles, etc.).	Construire, réhabiliter et équiper les infrastructures de base.	Ministère des Infrastructures et Travaux publics et les ministères sectoriels concernés.

3	Pléthore d'effectifs dans les établissements scolaires publics du fait de la politique de la gratuité de l'enseignement de base.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et construire de nouvelles salles de classe et des écoles dans toutes les provinces ; - Doter les écoles des provinces du pays des bibliothèques et des manuels notamment sur les nouvelles technologies de l'information ; - Mettre en œuvre une politique de réforme pour un enseignement de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Manque de bibliothèques et de manuels notamment ceux sur les nouvelles technologies de l'information dans les écoles.		
5	Baisse généralisée de la qualité de l'enseignement.		
6	Inefficacité de la gratuité de l'enseignement de base suite à la faible rémunération des enseignants.	Augmenter les salaires des enseignants.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
7	Nombre insuffisant du personnel soignant, surtout des médecins spécialistes, dans les institutions de santé des provinces.	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter et affecter le personnel soignant dans les institutions de santé des provinces ; - Améliorer les conditions de vie et de travail de ce personnel notamment en payant ses primes et en lui dotant des moyens de mobilité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget.
8	Mauvaises conditions de vie et de travail du personnel soignant affecté dans les provinces, surtout dans les milieux ruraux.		
9	Non-paiement des primes du personnel soignant.		
10	Manque de moyens de mobilité pour le personnel de santé.		
11	Manque de produits pharmaceutiques, d'équipements médicaux et d'ambulances.	Doter les structures de santé des produits pharmaceutiques, des équipements médicaux et des ambulances.	Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

12	Nombre insuffisant des structures de formation des métiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des structures de formation des métiers dans tout le pays ; - Installer des extensions de l'INPP et multiplier les écoles professionnelles pour l'apprentissage des métiers. 	Ministère de la Formation professionnelle et Métiers.
13	Taux de chômage élevé.	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la jeunesse dans des projets de l'agro-business pour résorber le chômage ; - Créer les emplois et favoriser l'entrepreneuriat privé ; - Encourager le PPP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entrepreneuriat, de Petites et moyennes entreprises ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Développement rural ; - Ministère du Portefeuille.
14	Accroissement de la pauvreté dans les zones rurales dû principalement au manque d'activités génératrices des recettes.	Créer les activités génératrices de recettes dans les zones rurales.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Entrepreneuriat, de Petites et moyennes entreprises ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère du Développement rural.
15	Non-application de la politique nationale en matière d'emploi.	Mettre en application la politique nationale en matière d'emploi.	Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale.
16	Précarité des conditions d'habitation de la population.	Construire des logements décentes dans le cadre d'un programme national de logement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.

17	Nombre insuffisant et délabrement très avancé des logements des policiers et militaires.	Réhabiliter et construire de nouveaux logements pour la PNC et de nouvelles casernes pour les FARDC.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumiers ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
18	Difficultés de déplacement des familles des policiers et des militaires en cas de mutation ou de congé, livrant, souvent, leurs enfants à la mendicité.	Assurer le déplacement des familles des policiers et des militaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumiers ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants.
19	Apparition des têtes d'érosions dans la plupart des provinces.	<ul style="list-style-type: none"> - Interdire les constructions sur les zones non aedificandi ; - Faire respecter les normes urbanistiques ; - Lutter efficacement contre les érosions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
20	Manque de centres d'encadrement des personnes vulnérables.	- Construire les centres d'encadrement pour les personnes vulnérables ;	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministre Déléguée près le Ministre des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité nationale chargée des Personnes vivant avec Handicap et Autres Personnes vulnérables.
21	Très faible prise en charge des personnes de troisième âge et manque d'encadrement des personnes vivant avec handicap et des personnes vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des homes de vieillards ; - Encadrer, protéger et promouvoir les droits des personnes vivant avec handicap et des personnes vulnérables. 	

22	Non-paiement des agents du Ministère de la Formation professionnelle et Métiers en provinces ce, depuis la création de ce ministère.	Régulariser la situation des agents des divisions provinciales de ce ministère.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Formation professionnelle et Métiers ; - Ministère de la Fonction publique, modernisation de l'Administration et innovation du service public.
23	Manque de moyens de transport pour les inspecteurs de l'EPST.	Doter les inspecteurs de l'EPST des moyens de déplacement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
24	Nombre insuffisant des écoles techniques.	Créer et construire les écoles techniques.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
25	Taux d'analphabétisme de plus en plus croissant dans le pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'analphabétisme ; - Promouvoir l'accès à l'éducation des filles ; - Sensibiliser les parents sur l'importance de l'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité nationale ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ; - Ministère du Genre, Famille et Enfants ; - Ministère de la Formation professionnelle et Métiers.

CHAPITRE 3 : RESOLUTIONS

Soucieux de l'amélioration des conditions de vie de la population, à l'issue des travaux consacrés à répertorier les problèmes qui freinent l'élan du développement des provinces, à travers la présente édition de la Synthèse nationale des rapports des vacances parlementaires, les Honorables sénateurs ont pris les résolutions ci-dessous dont la mise en application revient au Bureau du Sénat :

A. Sur le plan politico-administratif et juridique :

1. Exiger du Gouvernement l'effectivité de la Caisse nationale de péréquation ;
2. Normaliser et opérationnaliser le Cadre de Dialogue et de Concertation entre le Sénat et les Présidents des Assemblées provinciales (CDCSPAP) ;
3. Exiger le respect des modalités relatives à la retenue à la source de 40% des recettes à caractère national dues aux provinces ;
4. Exiger du Gouvernement l'installation des directions provinciales des régies financières et d'autres services dans les nouvelles provinces ;
5. Créer une commission chargée du suivi de la rétrocession des fonds dus aux provinces et aux ETD ;
6. Exiger du Gouvernement le paiement des arriérés des émoluments des députés provinciaux, des frais de fonctionnement des Assemblées provinciales et des salaires du personnel de l'Administration en tenant compte des effectifs actualisés ;
7. Exiger du Gouvernement l'augmentation des effectifs des services de sécurité et de défense ainsi que des magistrats et du personnel soignant ;
8. Exiger du Gouvernement le respect strict de la Loi n° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces ;
9. Exiger à la CENI l'amélioration de la qualité des opérations d'enrôlement et d'identification des électeurs ;
10. Interpeller le Ministre des Finances sur l'irrégularité et modicité des émoluments des députés provinciaux ainsi que des frais de fonctionnement des Assemblées provinciales ;
11. Exiger du Gouvernement la construction en 3 bandes aller comme retour de la RN 1 tronçon Kinshasa-Muanda.

B. Sur le plan sécuritaire :

1. Participer aux pourparlers du processus de paix de Nairobi ;
2. Mettre fin à l'état de siège suite au manque des résultats escomptés ;
3. Exiger du Gouvernement la sécurité efficiente des frontières jugées poreuses notamment dans les provinces de l'Ituri, du Sud et du Nord-Kivu;
4. Exiger du Gouvernement de mettre fin à l'occupation d'une partie du territoire national par les armées étrangères ;
5. Exiger du Gouvernement de mettre fin à l'insécurité sur le territoire national, particulièrement dans l'Est de la République ;
6. Exiger du Gouvernement des réformes efficaces de la PNC et les FARDC ;
7. Exiger du Gouvernement l'évaluation et la redéfinition des missions de l'EAC en République Démocratique du Congo.

C. Sur le plan économique-socio-culturel :

1. Exiger du Gouvernement la visibilité des ouvrages du Programme du Développement Local de 145 territoires « PDL-145T » à travers les provinces ;
2. Exiger du Gouvernement des mesures d'accompagnement efficaces de la gratuité de l'enseignement de base devant garantir la qualité de l'éducation à travers toute l'étendue de la République ;
3. Exiger du Gouvernement la réhabilitation, la construction et l'équipement des infrastructures de base ;
4. Exiger du Gouvernement le démarrage effectif des travaux de tous les projets arrêtés ;
5. Exiger du Gouvernement l'amélioration des conditions de vie de la population ;
6. Diligenter les enquêtes sur :
 - a) la recrudescence de l'insécurité sur le territoire national, particulièrement dans l'Est de la République, dans les provinces du Mai-Ndombe, du Kwango et de Kinshasa,
 - b) les résultats de l'exécution des recommandations du Sénat, en provinces, tels que renseignée dans le rapport final du suivi du niveau d'exécution des recommandations du Sénat par le Gouvernement,

- c) l'attribution arbitraire des permis d'exploitation des gisements pétroliers, des droits miniers et des droits forestiers,
7. Poursuivre le suivi permanent, par ministère, des recommandations adressées au Gouvernement, conformément aux dispositions des articles 36 alinéa 2 et 41 alinéa 4 du Règlement intérieur du Sénat.

CONCLUSION

A l'aune de l'exploitation des rapports des vacances parlementaires, tels que synthétisés par les groupes provinciaux, la Commission ad hoc a fait un constat général selon lequel notre population traverse des difficultés multidimensionnelles et que l'essor du cadre socio-économique de nos provinces demeure faible.

En effet, la Commission a relevé de nombreux dysfonctionnements institutionnels ci-après :

A. Sur le plan politique, administratif et juridique :

- l'ingérence du Gouvernement central dans la gestion des provinces ;
- l'ineffectivité de la Caisse nationale de péréquation ;
- la discontinuité de la rétrocession des fonds dus aux provinces et aux entités territoriales décentralisées ;
- l'invalidation de certains députés provinciaux ;
- la non-installation de certains services publics, notamment les directions des régies financières, dans les nouvelles provinces ;
- l'irrégularité et la disproportionnalité dans le paiement des émoluments des députés provinciaux ;
- le nombre insuffisant des effectifs des services de sécurité et de défense ;
- le dépassement des cadres organiques de l'Administration publique ;
- le nombre insuffisant des cours et tribunaux et de magistrats par rapport aux besoins exprimés ainsi que les mauvaises conditions carcérales ;
- la pléthore de nouvelles unités ;
- le délabrement et le nombre insuffisant des infrastructures des services publics ;
- la spoliation des biens publics, etc.

B. Sur le plan sécuritaire :

- l'agression du pays par l'armée rwandaise sous couverture du M23 ainsi que le désaveu des forces de l'EAC par la population ;
- la non réalisation des résultats attendus lors de la proclamation de l'état de siège sur une partie du territoire national ;



- la persistance des activités belliqueuses dans l'Est et l'Ouest du pays ;
- la porosité des frontières ;
- la recrudescence du banditisme et de la criminalité en milieux urbains ainsi que les mariages forcés des filles en milieux ruraux ;
- l'accroissement des cas de conflits fonciers et intercommunautaires ;
- la multiplicité des taxes et barrières illégales ;
- le nombre croissant de camps des déplacés et des réfugiés, etc.

C. Sur le plan économique :

- la faible floraison des agrégats essentiels ;
- la défectuosité de la majeure partie du réseau routier ;
- l'obsolescence des infrastructures aéroportuaires, portuaires et ferroviaires ;
- le coulage des recettes ;
- la timidité dans la création et l'installation des entreprises agro-industrielles et minières.

D. Sur le plan socio-culturel :

- la sous-alimentation ;
- le manque de logements décents ;
- l'accès difficile aux services et soins de santé ainsi que le nombre insuffisant du personnel soignant ;
- le faible taux de la desserte en eau et en électricité ;
- le nombre insuffisant de bâtiments scolaires et la baisse de la qualité de l'enseignement ;
- la disparité et les détournements des salaires des enseignants ;
- le chômage ;
- l'insuffisance des moyens de transport en commun ;
- le taux croissant d'analphabétisme, etc.

Au regard du tableau ci-dessus, l'action du Gouvernement n'a pas rencontré les besoins de la population de manière significative.

De ce fait, l'autorité publique doit doubler les efforts en y apportant des solutions adéquates. La Commission, tout en réaffirmant son attachement à

l'intangibilité des frontières nationales héritées depuis l'indépendance, recommande :

- la restauration totale et rapide de l'Autorité de l'Etat ;
- l'alternative à l'état de siège ;
- le fonctionnement effectif de la Caisse nationale de péréquation ;
- le respect des dispositions légales relatives à la retenue à la source par les provinces de 40 % des recettes à caractère national ;
- la construction et la rénovation des infrastructures de base ;
- l'exécution effective dans l'orthodoxie du budget de l'Etat ;
- la planification d'une politique de développement des provinces.

Telles sont les conclusions auxquelles la Commission a abouti en vue d'impulser le développement de nos provinces et l'amélioration du bien-être de la population.

Fait à Kinshasa, le 09 Juin 2023

Le Rapporteur Adjoint

Nathalie BUL'AN'SUNG SANATA



Le Président

Prof. Modeste BAHATI LUKWEBO



TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	i
PHOTOS	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	1
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : PROBLEMES ET RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES A CHAQUE PROVINCE	7
1. PROVINCE DU BAS-UELE	7
2. PROVINCE DE L'EQUATEUR	12
3. PROVINCE DU HAUT-KATANGA	16
4. PROVINCE DU HAUT-LOMAMI	19
5. PROVINCE DU HAUT-UELE	26
6. PROVINCE DE L'ITURI	29
7. PROVINCE DU KASAI	38
8. PROVINCE DU KASAI CENTRAL	41
9. PROVINCE DU KASAI ORIENTAL	44
10. VILLE-PROVINCE DE KINSHASA	48
11. PROVINCE DU KONGO CENTRAL	56
12. PROVINCE DU KWANGO	66
13. PROVINCE DU KWILU	71
14. PROVINCE DE LOMAMI	76
15. PROVINCE DE LUALABA	79
16. PROVINCE DE MAI-NDOMBE	85
17. PROVINCE DE MANIEMA	87
18. PROVINCE DE LA MONGALA	98
19. PROVINCE DU NORD-KIVU	104
20. PROVINCE DU NORD-UBANGI	109
21. PROVINCE DE SANKURU	116
22. PROVINCE DU SUD-KIVU	126
23. PROVINCE DU SUD-UBANGI	134
24. PROVINCE DE TANGANYIKA	142
25. PROVINCE DE LA TSHOPO	149
26. PROVINCE DE LA TSHUAPA	155

CHAPITRE 2 : PROBLEMES ET RECOMMANDATIONS COMMUNS A TOUTES LES PROVINCES	161
CHAPITRE 3 : RESOLUTIONS	182
CONCLUSION	185
TABLE DES MATIERES	188
ANNEXE	190

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION AD HOC

I. DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION.

I.1. DU BUREAU

1. BUL'AN'SUNG SANATA Nathalie : Présidente ;
2. MUKALAY KIONDE Célestine Hortense : Vice-Présidente ;
3. MUYUMBA FURAHA Francine : Rapporteuse ;
4. BOLINGO BOTAKILE Denise : Rapporteuse adjointe.

I.2. DES MEMBRES

I.2.1. Des Sénateurs membres

1. BADU WA BADU Pamphile
2. BAKOMITO GAMBU Jean
3. BAMPUNGA NDOMBO BENTEKE Richard
4. BAOPOKO BAHIKE Lydie
5. BAZEGO TEBUSELI Papy
6. BOLINGO BOTAKILE Denise
7. BUL' AN' SUNG SANATA Nathalie
8. GERENGO N'VENE Valentin
9. ILUNGA CIVUILA Auguy
10. IMANA MBULE Norbert
11. KAMBAYI CIMBUMBU Denis
12. KAMITATU MARIE-JOSEE SONA
13. KAPYA NTUMBA Augustin
14. KAZADI NGOY Gabriel
15. KIBAYA MUNEMBWE Jean-Pierre
16. MANGYADI BIFULU Aimé-Patience
17. MAPENZI MANENO
18. MPAYI MUMPELE Fidèle
19. MUKALAY KIONDE Célestine-Hortense
20. MUYAMBA NGOVE John
21. MUYUMBA FURAHA Francine

22. MUZANGISA MUTALENU Laurent
23. OMBA DJUNGA KASONGO Emile
24. THAMBWE MWAMBA Alexis
25. UKECI MUSWA RUNDI Alphonse
26. ZAGBALAFIO ANGALA Jean-Pierre
27. ZETA BAMANYISA Anita

I.2.2. Des Sénateurs non membres

1. BATUMOKO AFOZUNDE Jean-Pierre
2. KABAMBA WA UMBA Isabelle
3. MOLEKA LIAMBI Jean de Dieu
4. MUKINTI BAUMBILIA Jean
5. MUNGWANANJO BOYEKOMBO Dieudonnette
6. SAMAKI ANIDUTINI Norbert.

LISTE DES PERSONNELS POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS DU SENAT AYANT PRIS PART AUX TRAVAUX

I. Cabinets politiques

1. MOMBO SUESUE Roger, Chef de Cabinet/Cab. Rapporteur Adjoint
2. BAHATI MANENO Francine, Conseillère/Cab. Président
3. RUMBU MAYANG NAMBAZ Viviane, Conseillère/Cab. Président
4. MULUNDA KABEYA Léonard, Conseiller/Cab. 1^{er} Vice-Président
5. TAILA HAGE Joachim, Conseiller/Cab. 2^{ème} Vice-Président
6. KAPAMBWE ILUNGA Guy, Conseiller/Cab. Rapporteur
7. MUNONGO BILLY Amos, Conseiller/Cab. Rapporteur Adjoint
8. MUKENDI LUMPUNGU Fiston, Conseiller/Cab. Rapporteur Adjoint
9. MUPASA UNDA Germain, Conseiller/Cab. Rapporteur Adjoint
10. BUL'AN'SUNG ILUWA Giovanni, Chargé des Missions/Cab. Rapp. Adj.
11. MALU TSHIASUMA Emmanuel, Expert/Cab. Rapporteur Adjoint
12. SOMBO BOSONGA Emma, Expert/Cab. Rapporteur Adjoint.

II. Direction des Commissions

1. VUNGBO KOPELE Bibiane, Directeur
2. NKONKO KIBAMBE Francky, Chef de Division
3. PONGO NDONDO Jean-Jacques, Chef de Bureau
4. MANGUTA DIBANZILU Laetitia, Chef de Bureau
5. KANIONGA ILUNGA MBIYE, ATA 1
6. NABALIAHAMWABO MUZIGIRWA Claudine, ATA 1
7. ENDOTO MOSOMBO Reagen, ATA 2
8. MOKOKO KANNAH MOELLO Yannick, ATA 2

III. Bureau d'études

1. PASI VALU, Conseillère Coordinatrice
2. MAKITU KEBA Marcellin, Conseiller Principal, Chef de Section
3. MBWALA MBOYI Philippe, Conseiller Principal
4. KAPIA KAMUNGA Pierrot, Conseiller Principal
5. MOKUBA MAKABIZENDE Sylvie, Conseillère Principale
6. YAMANZO MONSAY Clovis, Conseiller Principal
7. KASUERA SENGE Emilie, Conseillère

IV. Direction des séances

1. KIBEMBA KATUMBULU Christophe, Chef de Bureau

V. Protocole

1. TSHIBWABWA Dieudonné, Chef de Division
2. MATSANGA MUKENDI Nicole, Chef de Bureau
3. TSHIBAND NAWAJ John, ATA 2
4. NGBOKILI WAMBELE
5. MAYAMBA Guelord, Presse.



SÉNAT 2023



SÉNAT 2023